“ LE COMBAT DE LA FOI CATHOLIQUE ”

Fraternité Saint Pie X
Maison de retraites spirituelles
du Moulin du Pin
n° 168 ~ février 2014

4,50 €

Où en est la Fraternité Saint Pie X ?

Chers Amis du Combat de la Foi,

De nombreux événements viennent de secouer la Tradition. Pour vous permettre d'y voir clair et de tenir bon, nous avons édité en mai dernier le numéro spécial du *Combat de la foi* que vous avez reçu, intitulé *Mgr Lefebvre, nos rapports avec Rome*. Nous l'avons fait sans nommer, ni juger, ni condamner personne. La référence à Mgr Lefebvre était la meilleure garantie d'objectivité.

Malheureusement, ce livre vient d'être condamné par Mgr Fellay dans une lettre qu'il m'a envoyée en décembre et à laquelle il joignait un document de seize pages, intitulé *Recension*. Il a communiqué cette condamnation et ce document à tous les prêtres de la Fraternité Saint Pie X. Cela manifeste clairement qu'il n'adhère plus à l'enseignement de Mgr Lefebvre.

Peu de temps après, M. l'abbé Pfluger, Premier Assistant, donna aux Frères du District de France une récollection lors de laquelle il leur demanda de travailler à la réforme de l'Église à la suite du Pape François. Il y critiqua très vivement ceux qui, de près ou de loin, s'opposent au ralliement de la Fraternité Saint Pie X à la Rome moderniste.

Dans l'intervalle, M. l'abbé Pinaud était condamné sur des bases non juridiques, illégales, et avec des procédés contraires à la morale. Cette condamnation dépasse évidemment le cas de l'intéressé, par les faux principes qu'elle met en jeu, et qui n'avaient pas été dévoilés lors de l'expulsion de Mgr Williamson.

Cela vous concerne également, chers Fidèles, car ce sont les meilleurs de vos prêtres et l'un de vos évêques qui sont condamnés. C'est surtout le trésor de la Tradition qui est en remis en cause. De l'abandon des principes, la pente est forte vers toute sorte de conséquences dramatiques.

Face à cela, il devenait nécessaire de donner les déclarations authentiques des Supérieurs Généraux. C'est le procédé le plus loyal, le plus objectif. C'est le plus juste envers vous, comme nous vous l'expliquons vers la fin de ce bulletin.

C'était celui de Mgr Lefebvre quand il devait s'opposer à la Rome moderniste. Que ce soit dans *Itinéraires* ou dans *Fideliter*, régulièrement des dossiers complets donnaient toutes les pièces de la lutte pour la sauvegarde de la Tradition. C'est alors en toute connaissance de cause que chacun comprenait la situation et pouvait choisir de faire

Le Moulin du Pin ~ 53290 Beaumont Pied de Bœuf ~ Tél. 02 43 98 74 63 ~ Fax 02 43 98 70 38
Secrétariat : Madame Séghiri ~ L'Étoile des Vents ~ Parçay ~ 86700 Romagne ~ Tél. 05 49 87 66 08

confiance à Mgr Lefebvre pour conserver la Tradition. Ces dossiers nous éclairent encore aujourd'hui.

Nous avons donc commencé, en tant qu'avocat, c'est-à-dire auxiliaire de justice, par publier le jugement de M. l'abbé Pinaud, qui sans cela aurait été tenu secret, et nous avons donné notre analyse, ainsi que les actes de ce procès et la belle défense rédigée par l'intéressé. Nous avons surtout donné et analysé des documents secrets qui montrent sur quelle voie de principe les Supérieurs Généraux engagent la Fraternité Saint Pie X. Ce livre intitulé *Quel droit pour la Tradition catholique ? les actes des procès de MM. les abbés Salenave et Pinaud*, connaît déjà un beau succès.

M. l'abbé de Cacqueray en a interdit la vente et l'a réprouvé.

Malgré cela, nous continuons ce travail en publiant maintenant les textes authentiques de nos supérieurs. Vous pourrez ainsi non seulement comprendre par vous-mêmes mais aussi défendre l'héritage de Mgr Lefebvre, qui n'est autre que l'héritage de toute la Tradition de l'Église.

Il faudra compléter avec la lecture du livre de M. l'abbé Rioult *L'impossible réconciliation* qui dévoile les méthodes pratiquées et le double langage révélateur des desseins réels. Nous savons qu'on reproche à M. l'abbé Rioult de prendre cette affaire d'une façon trop passionnelle et de sembler vider une querelle de personnes. La lecture de ces pages montre au-delà d'un langage fort, le caractère objectif de son étude. Le mieux est de juger sur pièce, c'est pourquoi je lui ai demandé la permission de vous donner en annexe à ce bulletin le chapitre central de son livre. Je l'en remercie.

La connaissance de chacun de ces trois volets est nécessaire, car tout se tient : la théorie ou ce qui en tient lieu, la pratique juridique, les méthodes concrètes d'exécution du programme. Avec, bien sûr, à la base, la connaissance de la vérité telle que Mgr Lefebvre nous l'a transmise.

C'est sur ces bases de vérité que la prière et la pénitence seront fructueuses. La prière sans la vérité n'est qu'illusion. La vérité sans la prière n'est pas possible quand il s'agit de la vérité religieuse, de la foi.

Sans oublier de prendre modèle sur notre divin maître et sur son disciple Mgr Lefebvre, en imitant leur dignité, leur humilité, leur bonté, leur pauvreté, leur fidélité. Le soutien que les bons fidèles nous apporteront seront la preuve que nous avons agi pour leur bien et non pour le nôtre.

Notre Dame Gardienne de la foi
priez pour nous !

François Pivert +

Éditorial ..... p. 1

Déclaration doctrinale du 15 avril 2012 3
Lettre de Mgr Fellay au Pape, juin 2012 ... 8

Les chapitres Généraux de la Fté St Pie X 10

Église conciliaire, Église catholique,
l'enseignement de Mgr Lefebvre 14

Lettre de NN.SS. Williamson, Tissier de Mallerais, de Galarreta au Conseil Général .. 19
Réponse du Conseil Général 20

Condamnation du livre *Mgr Lefebvre, Nos rapports avec Rome*, notre analyse ... 25

Récollection donnée par M. l'abbé Pfluger .. 28

Sévérité de st Pie X envers les modernistes . 38

Synthèse finale 42

Que faire ? le programme de la fidélité 49

Adresse aux fidèles 56

En annexe :

Condamnation du livre *Mgr Lefebvre, Nos rapports avec Rome* et les seize pas de la recension.

Chapitre central du livre de M. l'abbé Rioult

La Déclaration doctrinale du 15 avril 2012

texte intégral
commentaires par M. l'abbé François Pivert

Introduction

LE 13 septembre 2011, le Cardinal Levada remettait à Mgr Fellay un projet de préambule doctrinal qui servirait de « fondement principal de la pleine réconciliation avec le Siège apostolique ».

Mgr Fellay y répondit en envoyant sa propre Déclaration doctrinale, très peu différente du projet romain, c'est la *Déclaration* du 15 avril 2012.

Ce texte ne fut pas accepté par Rome, mais il fut bel et bien voulu et rédigé par Mgr Fellay. Celui-ci le tint secret et ne le dévoila qu'en avril 2013 dans le bulletin interne de la Fraternité Saint Pie X, *Cor Unum* n° 104. Interdiction était faite de le communiquer aux fidèles.

Devant les oppositions suscitées en nos rangs par ce texte, Mgr Fellay déclara le retirer, mais ne désavoua pas son contenu. Bien plus, il saisit de nombreuses occasions pour le justifier, ce que nous montrerons dans notre commentaire plus bas.

Texte intégral

I. Nous promettons d'être toujours fidèles à l'Église catholique et au Pontife romain, son Pasteur suprême, Vicaire du Christ, successeur de Pierre et chef du Corps des évêques.

II. Nous déclarons accepter les enseignements du Magistère de l'Église en matière de foi et de morale, en donnant à chaque affirmation doctrinale le degré d'adhésion requis, selon la doctrine contenue dans le n° 25 de la Constitution dogmatique Lumen Gentium du Concile Vatican II (1).

III. En particulier :

1. Nous déclarons accepter la doctrine sur le Pontife romain et sur le Collège des évêques, avec son chef, le Pape, enseignée par la Constitution dogmatique *Pastor æternus* du Concile Vatican I et par la Constitution dogmatique *Lumen Gentium* du Concile Vatican II, chapitre 3 (*De constitutione hierarchica Ecclesiæ et in specie de episcopatu*), expliquée et interprétée par la *Nota explicativa prævia* à ce même chapitre.

2. Nous reconnaissons l'autorité du Magistère auquel seul est confiée la tâche d'interpréter authentiquement la Parole de Dieu écrite ou transmise (2) dans la fidélité à la Tradition, se souvenant que « le Saint Esprit n'a pas été promis aux successeurs de Pierre pour qu'ils fassent connaître, sous sa révélation, une nouvelle doctrine, mais pour qu'avec son assistance ils gardent saintement et expriment fidèlement la révélation transmise par les Apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la foi » (3).

3. La Tradition est la transmission vivante de la Révélation « usque ad nos » (4) et l'Église dans sa doctrine, dans sa vie et dans son culte, perpétue et transmet à toutes les générations ce qu'elle est et tout ce qu'elle croit. La Tradition progresse dans l'Église avec l'assistance du Saint Esprit (5), non comme une nouveauté contraire (6) mais par une meilleure compréhension du depositum fidei, [le dépôt de la foi] (7).

4. L'entière Tradition de la foi catholique doit être le critère et le guide de la compréhension des enseignements du Concile Vatican II, lequel à son tour éclaire – c'est-à-dire approfondit et explicite ultérieurement – certains aspects de la vie et de la doctrine de l'Église, im-

plicitement présents en elle ou non encore formulés conceptuellement (8).

5. Les affirmations du Concile Vatican II et du Magistère pontifical postérieur relatives à la relation entre l'Église catholique et les confessions chrétiennes non-catholiques, ainsi qu'au devoir social de religion et au droit à la liberté religieuse, dont la formulation est difficilement conciliable avec les affirmations doctrinales précédentes du Magistère, doivent être comprises à la lumière de la Tradition entière et ininterrompue, de manière cohérente avec les vérités précédemment enseignées par le Magistère de l'Église, sans accepter aucune interprétation de ces affirmations qui puisse porter à exposer la doctrine catholique en opposition ou en rupture avec la Tradition et avec ce Magistère.

6. C'est pourquoi il est légitime de promouvoir par une légitime discussion l'étude et l'explication théologique d'expressions et de formulations du Concile Vatican II et du Magistère qui a suivi, dans le cas où elles ne paraissent pas conciliables avec le Magistère antérieur de l'Église (9).

7. Nous déclarons reconnaître la validité du sacrifice de la Messe et des Sacrements célébrés avec l'intention de faire ce que fait l'Église selon les rites indiqués dans les éditions typiques du Missel romain et des Rituels des Sacrements légitimement promulgués par les papes Paul VI et Jean-Paul II.

8. En suivant les critères énoncés ci-dessus (III, 5), ainsi que le canon 21 du Code, nous promettons de respecter la discipline commune de l'Église et les lois ecclésiastiques, spécialement celles qui sont contenues dans le Code de droit canonique promulgué par le pape Jean-Paul II (1983) et dans le code de droit canon des Églises orientales promulgué par le même Pontife (1990), restant sauve la discipline à concéder à la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X par une loi particulière.

On lit en note :

(1) Cf. aussi la nouvelle formule de la Profession de foi et du Serment de fidélité pour assumer une charge exercée au nom de l'Église, 1989 ; cf. CIC cann 749 ; 750, 1et 2 ; 752 ; CCEO cann. 597 ; 598, 1 et 2 ; 599.

(2) Cf. Pie XII, encyclique *Humani Generis*.

(3) Vatican I, Constitution dogmatique *Pastor aeternus*, Dz. 3070.

(4) Concile de Trente, Dz. 1501 : « Toute vérité salutaire et toute règle morale (Mt. XVI, 15) sont contenues dans les livres écrits et dans les traditions non écrites qui, reçues par les Apôtres de la bouche du Christ lui-même ou transmises comme de la main à la main par les Apôtres sous la dictée de l'Esprit Saint, sont parvenues jusqu'à nous. »

(5) Cf. Concile Vatican II, Constitution dogmatique *Dei Verbum*, 8 et 9, Dz. 4209-4210.

(6) Vatican I, Constitution dogmatique *Dei Filius*, Dz. 3020 : « Aussi doit-on toujours retenir le sens des dogmes sacrés que la sainte Mère l'Église a déterminé une fois pour toutes, et ne jamais s'en écarter sous le prétexte et au nom d'une intelligence supérieure de ces dogmes. Croissent donc et se multiplient abondamment, dans chacun comme dans tous, chez tous les hommes aussi bien que dans toute l'Église, durant le cours des âges et des siècles, l'intelligence, la science et la sagesse ; mais seulement dans le rang qui leur convient, c'est-à-dire dans l'unité du dogme, de sens et de manière de voir (St. Vincent de Lérins, *Commonitorium*, 28). »

(7) Vatican I, Constitution dogmatique *Dei Filius*, Dz. 3011 ; Serment antimoderniste, n° 4 ; Pie XII, Lettre encyclique *Humani Generis*, Dz 3886 ; Concile Vatican II, Constitution dogmatique *Dei Verbum*, 10, Dz. 4213.

(8) Comme par exemple l'enseignement de la sacramentalité de l'épiscopat in *Lumen Gentium*, n° 21.

(9) On trouve un parallèle dans l'histoire avec le Décret des Arméniens du Concile de Florence, où la porrection des instruments était indiquée comme matière du sacrement de l'Ordre. Néanmoins les théologiens discutèrent légitimement, même après ce décret, sur l'exactitude d'une telle assertion ; finalement la question fut résolue d'une autre façon par le pape Pie XII.

*

Fin de la reproduction du texte intégral de la Déclaration doctrinale du 15 avril 2012

Notre commentaire

Que retenir de ce texte ?

Commençons par le plus simple, la nouvelle messe.

♦ La nouvelle messe

Ce texte reconnaît la validité de la nouvelle messe et des nouveaux sacrements. Validité, c'est-à-dire que, correctement célébrés avec l'intention de faire ce que fait l'Église, ils produisent ce qu'ils signifient : le pain et le vin sont bien transformés au Corps et au Sang de Jésus-Christ ; l'eau du baptême produit bien la grâce, etc. Mgr Lefebvre en a toujours reconnu le principe.

Autre chose est la licéité. Un

prêtre orthodoxe célèbre une messe et des sacrements valides – les mêmes que nous – mais illicites puisque hors de l'Église. Un prêtre qui mêlerait des considérations ou des actions profanes à la liturgie, même traditionnelle, tout en conservant l'essentiel, célèbrerait une messe valide, mais illicite. De même la messe de Paul VI est-elle valide, mais ce qu'il y a de profane en elle et surtout les erreurs conciliaires la rendent illicite.

Certes, elle a les apparences de la légalité puisqu'elle émane de ceux qui ont autorité dans l'Église, mais cela ne la rend pas licite. C'est tout le drame actuel : ceux qui ont autorité dans l'Église l'utilisent pour détourner les fidèles de la foi. Avec la nouvelle messe, ils sont même allés plus loin : non seulement l'autorité est utilisée contre la foi, mais le rite lui-même y porte atteinte.

C'est pourquoi, malgré son apparente légalité, la nouvelle messe est illicite et, malgré sa validité de principe, elle est dangereuse pour la foi.

C'est la position ferme et stable de Mgr Lefebvre.

Au contraire, lorsque la déclaration énonce purement et simplement que la nouvelle messe et les nouveaux sacrements sont *légitimement promulgués* par Paul VI et Jean-Paul II, elle affirme la concordance entre légalité apparente et légitimité, c'est-à-dire entre légalité apparente et licéité.

L'affirmation de cette concordance comporte en soi une conséquence : si la nouvelle messe est légitime, sur quoi se fonde notre opposition à elle ? Qu'est-ce qui nous distingue des ralliés sur ce point ? Forme extraordinaire et forme ordinaire d'un seul rite romain…

Bien plus, légitimer la nouvelle messe, c'est légitimer l'atteinte à la foi.

Plus tard, Mgr Fellay a voulu s'expliquer. En ayant mis la foi en premier dès le début de sa déclaration, il donnerait un éclairage, un sens, qui écarterait toute mauvaise interprétation.

Cela pourrait être vrai pour un texte ambigu, mais non pour un texte parfaitement clair. Si l'on met la foi en premier, on est obligé de constater que la nouvelle messe s'éloigne « dans l'ensemble comme dans le détail de la théologie catholique de la Sainte Messe ». C'est ce qu'affirme le *Bref examen critique de la nouvelle messe* par les cardinaux Ottaviani et Bacci. Et alors, elle ne saurait être ni licite, ni légitime, ni légale, ni légitimement promulguée.

L'affirmation de la déclaration doctrinale est donc fausse, même en tenant compte du contexte.

♦ Après la messe, le code

La déclaration doctrinale accepte le code moderniste de droit canonique. On dira que Mgr Lefebvre l'avait accepté de même. Mais non.

La Maison Générale nous communique dans le *Cor Unum 104* le texte initial que Mgr Lefebvre avait soumis au Cardinal Ratzinger, il nous y livre donc sa position exacte. Il écrivait « *Compte tenu de ce qui est dit au n° 3*, nous promettons de respecter la discipline de l'Église et donc les lois disciplinaires contenues dans la Code de Droit Canonique promulgué par le Pape Jean-Paul II. » Le n° 3 stipule : « À propos de certains points enseignés par le Concile Vatican II ou concernant les réformes postérieures de la liturgie et du droit qui nous paraissent difficilement conciliables avec la Tradition, nous nous engageons à avoir une attitude positive d'étude et de communication avec le Siège Apostolique, en évitant toute polémique. »

Dans la rédaction finale, si l'incise « Compte tenu de ce qui est dit au n° 3 » fut supprimée et le texte remanié, le n° 3 fut intégralement maintenu. Or il est clair par lui même. Mgr Lefebvre applique les mêmes critères au Code qu'au Concile et à la nouvelle liturgie. Or il n'a jamais accepté ceux-ci. On ne peut donc pas dire qu'il ait accepté le Code nouveau.

Quant à la déclaration doctrinale, il suffit de la relire : elle accepte le code moderniste dans le cadre de la supposée continuité entre l'avant Vatican II et l'après. Ce n'est pas le lieu de développer ici pourquoi le code moderniste de « droit » canonique est inacceptable. Nous l'avons fait dans notre ouvrage *Quel droit pour la Tradition catholique, le procès de abbés Salenave et Pinaud*.

M. l'abbé Pfluger se plaint qu'on dogmatise cette déclaration doctrinale qui ne serait qu'une opinion. Nous répondrons premièrement qu'il serait déjà très grave que le Supérieur Générale de la Fraternité Saint Pie X puisse avoir une telle opinion. Et, deuxièmement, que les procès menés dans la Fraternité Saint Pie X prouvent que le Code moderniste n'est pas l'objet d'une opinion, mais d'une application bien réelle. Le livre susdit que nous venons de publier, *Quel droit pour la Tradition catholique ?* l'établit clairement et en montre les conséquences catastrophiques.

♦ Quel magistère ?

Venons-en au problème essentiel de la Déclaration de notre Supérieur Général : la reconnaissance du Magistère moderniste. Certes, les formules sont embrouillées, mais si on prend la peine de démêler

l'écheveau en tirant le bon brin sans tout serrer, alors tout devient clair.

Or, le bon brin est celui-ci : pour notre Supérieur, le concile Vatican II éclaire, approfondit et explicite certains aspects de la vie et de la doctrine de l'Église. C'est donc un magistère vrai, légitime et authentique.

Au n° 5, la déclaration ne considère clairement qu'un unique magistère qui s'exprime avant, pendant et après Vatican II. Certes on doit admettre un gros problème pour en concilier les différentes affirmations, mais c'est une simple question de formulation. « Les affirmations du Concile ... dont la formulation et difficilement conciliable, etc. »

Il est donc clair que l'auteur de la déclaration reçoit Vatican II comme un acte du Magistère de l'Église.

Comment recevoir à la fois l'avant et l'après Vatican II, Vatican II et le Magistère traditionnel ?

Vatican II inaugure un nouveau prétendu « magistère » qui a un contenu opposé à celui du magistère authentique antérieur et qui, même lorsque quelques formulations sont identiques, promeut une nouvelle conception de la religion, le modernisme, une nouvelle religion, l'œcuménisme. Nous ne pouvons donc pas déclarer accepter ce soi-disant magistère comme magistère de l'Église.

Voici ce que déclarait Mgr Lefebvre : « Nous ne sommes pas contre le pape comme pape, mais nous sommes contre le pape qui nous enseigne des choses qui ont été condamnées par ses prédécesseurs. Ou bien nous sommes avec ses prédécesseurs qui ont proclamé la vérité de toujours, qui sont en concordance avec l'Église depuis les apôtres jusqu'au Pape Pie XII. Ou bien nous sommes avec le Concile et alors nous sommes contre les prédécesseurs des papes actuels. Il faut choisir, il y a un choix à faire. Il est évident que la Tradition se trouve avec les deux cent cinquante papes qui ont précédé le pape Jean XXIII et le concile Vatican II. C'est clair. Ou alors l'Église s'est toujours trompée. Voilà la situation dans laquelle nous nous trouvons. Il faut être ferme, clair, décidé et ne pas hésiter. » (Mgr Lefebvre, Homélie à Écône, 14 mai 1989, in *Vu de haut* n. 13 p. 70)

Au contraire Benoît XVI a déclaré : « Les problèmes à traiter maintenant sont essentiellement de nature doctrinale, en particulier ceux concernant l'acceptation du concile Vatican II et le magistère post-conciliaire des papes... On ne peut pas geler l'autorité du magistère de l'Église en 1962 et cela doit être très clair pour la Fraternité. » (10 mars 2009, in DC 2421, p. 319)

Pour les modernistes purs et durs, Vatican II a changé la Tradition et il n'y a plus à y revenir, c'est elle qui est rejetée.

Pour les vrais modernistes, Benoît XVI en tête, il y a évolution homogène, la vérité est liée au temps, elle change avec lui. Ou, plutôt, est vrai ce qui est en conformité avec le monde qui l'entoure, or ce monde évolue, donc est vrai ce qui reste adapté au monde d'aujourd'hui. Quant au passé, il était vrai dans le passé, il serait faux aujourd'hui. Benoît XVI appelle cela « l'herméneutique de la continuité ». Voici en effet ce qu'écrivait le Cardinal Ratzinger :

« Les interprétations catholique et protestante du christianisme ont toutes deux raison, chacune à sa manière ; elles sont vraies dans leur contexte historique... La vérité devient une fonction du temps. La fidélité à la vérité d'hier consiste précisément à l'abandonner, à l'intégrer dans la vérité d'aujourd'hui. Le vrai est tout ce qui sert le progrès, c'est-à-dire tout ce qui sert la logique de l'Histoire. » (*Les principes de la théologie catholique*, éd angl. p. 168)

On pourra se reporter au livre *Mgr Lefebvre, nos rapports avec Rome*, pour plus d'explications sur le magistère moderniste.

Si l'on veut affiner l'analyse, ce qui établit cette continuité, pour les modernistes, c'est le sujet : l'Église demeure l'Église, donc son enseignement demeure du magistère authentique. Or la fonction du magistère (toujours selon les modernistes !) est de maintenir la permanence du sujet au milieu de l'évolution universelle, d'où l'adaptation nécessaire. Le tout est que le « noyau », comme dit Benoît XVI, ne change pas.

On ne peut sortir de l'alternative. Ou on constate la rupture et, alors, l'enseignement moderniste n'est plus du magistère. Ou le magistère englobe les contraires et il doit se placer dans l'herméneutique de la continuité.

Il n'y a pas de troisième voie. Ne pas choisir l'une, c'est choisir l'autre.

Or, la Déclaration Doctrinale ne déclare pas de rupture...

Bien plus, on y lit que « l'Église perpétue et transmet à toutes les générations ce qu'elle est et ce qu'elle croit. » Or, le magistère de

l'Église ne transmet pas ce que l'Église « est et croit », mais le dépôt objectif de la Foi, reçu du Christ par les Apôtres, l'ensemble des vérités révélées par Dieu, gardant toujours le même sens. Transmettre ce qu'on est, c'est le personnalisme. En effet, pour Benoît XVI, l'Église, Peuple de Dieu en marche à travers l'Histoire, transmet sa croyance. Il faut entendre par là une expérience au sens immanentiste.

Plus tard, à Kansas, le 11 octobre 2013, Mgr Fellay rejettera « l'herméneutique de la continuité » et affirmera qu'il fallait lire sa Déclaration à la lumière du grand principe énoncé au n° 2 comme dominant le reste : le respect de la Tradition. Mais il ne peut retirer avoir écrit, entre autres, que le concile Vatican II éclaire, approfondit et explicite certains aspects de la vie et de la doctrine de l'Église. Ni que l'Église transmet ce qu'elle est et ce qu'elle croit. Or tout cela est incompatible avec le véritable sens du Magistère et de la Tradition, ainsi qu'avec l'enseignement traditionnel de Vatican I.

Les citations conjointes de Vatican I et Vatican II – les ambiguïtés de la *Nota praevia* qui corrige *Lumen Gentium* sans en modifier le texte, c'est-à-dire qui ne le corrige pas vraiment – l'éclairage mutuel que s'apporteraient la Tradition et Vatican II – le fait que de nouvelles formulations feraient disparaître les contradictions – Tout cela n'est qu'inefficaces précautions contre le ralliement, leur ambiguïté est plus proche de l'herméneutique de la continuité que de la clarté doctrinale.

Plus tard, Mgr Fellay clamera qu'il n'est pas question de signer un accord avec l'actuel pape. Soit. Mais il ne s'agit pas de cela, mais de l'acceptation ou non du modernisme et du Concile lesquels sont indissociables de l'herméneutique de la continuité, point clé de leur doctrine.

Objet de la foi ou Église sujet ?

Nous en avons la confirmation dans le fait que Mgr Fellay se fonde constamment sur l'Église — qui est un sujet — et non sur la foi qui est objective. De même dans le Magistère il voit son sujet : le Pape, le Concile. Du moment que le Pape est pape, que le Concile est concile, leur magistère est authentique et engage l'Église. Il faut donc accepter l'un et l'autre magistère, quitte à refuser ce qui est trop grossièrement inacceptable.

Pour notre Supérieur Général, l'Église que nous devons considérer et à laquelle nous croyons c'est « l'Église réelle, devant nous avec une hiérarchie, avec un pape. (...) Nous devons professer cette Église comme étant sainte, comme étant une, car la foi nous y oblige. (...) C'est l'Église d'aujourd'hui qui sanctifie ; "hors de l'Église pas de salut", c'est de l'Église d'aujourd'hui dont nous parlons ».

Il ne veut pas pour autant abandonner Mgr Lefebvre, mais cela l'oblige à tordre complètement la célèbre déclaration du 21 novembre 1974. Voici en effet ce qu'il affirme :

« Ce premier principe d'attachement à la foi catholique, Mgr Lefebvre l'exprimera d'une manière admirable le 21 novembre 1974, et l'on peut dire que c'est notre charte encore aujourd'hui. *"Nous adhérons de tout coeur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité"*. Ce texte nous y adhérons de tout notre coeur. *"À la Rome catholique"* veut dire quelque chose. Cette Rome catholique n'est pas une abstraction, faisons très attention ! Cela n'est pas une abstraction, c'est une réalité. Lorsque Monseigneur dit: *"Nous adhérons à la Rome catholique"*, cela veut dire à la Rome catholique aujourd'hui. C'est la Rome qui existe aujourd'hui, avec les caractéristiques suivantes : celle qui est catholique, celle qui est gardienne de la foi, celle qui maintient cette foi, cette Rome éternelle. » (Mgr Fellay, 11 déc. 2005, *Nouvelles de chrétienté*, n° 97, janvier-février 2006)

Si Mgr Lefebvre avait pris soin de parler de la Rome éternelle, c'est justement pour la distinguer de la Rome d'aujourd'hui. Alors, assurer qu'il les identifiait n'est intellectuellement pas honnête.

« C'est absolument certain que la foi et la grâce nous les recevons de l'Église, l'Église concrète, » « qui est dans un état lamentable. » (Mgr Fellay, 2 septembre 2012, *Nouvelles de chrétienté*, 137, p. 15-16)

« Cette Église qui n'est pas une idée, qui est réelle, qui est devant nous, que l'on appelle l'Église catholique et romaine, l'Église avec son pape, avec ses évêques, qui peuvent aussi être en débilité. » (Mgr Fellay, sermon du 11 novembre 2012 à Saint Nicolas du Chardonnet)

« Elle est le Corps mystique de Jésus-Christ gangrené par la maladie ou ensanglanté par les coups redoublés de la flagellation, de la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête. C'est un corps qui est pour l'instant empêché d'obtenir sa fin, à cause de l'obstacle de ses blessures et de son affaiblissement progressif, sans que pour autant soit entamée en lui l'inclination radicale à cette fin. Si l'on nous objecte que pareille flétrissure ne convient pas au Corps mystique du Christ, nous rétorquons que le Christ y a exposé son propre corps physique. » (Intervention finale lors du 11e Congrès du *Courrier de Rome*, Paris le 6 janvier 2013)

La déclaration doctrinale du 15 avril 2012

« À vous lire, on se demande sérieusement si vous croyez encore que cette Église visible dont le siège est à Rome est bien l'Église de Notre Seigneur Jésus Christ, une Église certes défigurée horriblement de la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, mais une Église qui a quand même et encore pour chef Notre Seigneur Jésus Christ. On a l'impression que vous êtes tellement scandalisés que vous n'acceptez plus que cela pourrait encore être vrai. Pour vous Benoît XVI est-il encore pape légitime ? S'il l'est, Jésus-Christ peut-il encore parler par sa bouche ? Si le pape exprime une volonté légitime à notre sujet, qui est bonne, qui ne donne pas un ordre à l'encontre des commandements de Dieu, a-t-on le droit de négliger, de renvoyer d'un revers de main cette volonté ? » (Mgr Fellay et le Conseil Général, Réponse à la lettre de NN SS Williamson, Tissier de Mallerais, de Galarreta)

Voilà une vue très matérielle des choses, car c'est la foi qui fait l'Église et non l'Église qui fait la foi.

Toute société se définit comme un être moral. Si la société des gens de lettres se met à pratiquer le commerce, ce n'est plus la société des gens de lettres, mais une société commerciale, bien que ce soient les mêmes personnes avec les mêmes structures. Mais si les membres de la société des gens de lettres disparaissent et sont remplacés par leurs disciples, cela demeure la société des gens de lettres.

Honorer, louer, servir Dieu telle est l'Église unique. Honorer, louer, servir le monde, telle est la prétendue Église moderniste. Et que le Pape authentique soit l'artisan du changement d'objet n'empêche pas qu'il y a changement. Et qu'il veuille garder la structure de l'Église comme une coquille dont on change le contenu n'empêche pas qu'il y a changement.

Mgr Lefebvre avait une autre manière de parler de l'Église. Pour lui, l'Église, c'est d'abord la foi. Quant au problème théologique de ce pape qui démolit l'Église, c'est un mystère qu'on ne peut expliquer, mais qui ne nous empêche pas de nous tenir à l'écart.

Mais, à ne pas vouloir distinguer Église moderniste et Église catholique, notre Supérieur Général est obligé de déclarer que l'Église est faillible. Que dire à Rome ? s'interroge-t-il. « C'est de leur dire qu'il ne sert à rien de prétendre que l'Église ne peut pas se tromper au nom de la foi. [...] Il faut arrêter de dire : l'Église ne peut rien faire de mauvais, donc la nouvelle messe est bonne. Il faut arrêter de dire : l'Église ne peut pas se tromper, donc il n'y a pas d'erreur dans le Concile. » (DICI 264, p. 11)

La Révélation divine nous enseigne au contraire que l'Église est infaillible. C'est de foi. Mais le Pape peut se tromper s'il n'enseigne pas dans les conditions prévues par Jésus-Christ pour jouir de l'infaillibilité. Le concile Vatican I l'enseigne expressément : « Lorsque le pontife romain parle ex cathedra, c'est-à-dire lorsque, remplissant sa charge de pasteur et de docteur de tous les chrétiens, il définit, en vertu de sa suprême autorité apostolique, qu'une doctrine en matière de foi ou de morale doit être tenue par toute l'Église, il jouit, en vertu de l'assistance divine qui lui a été promise en la personne de saint Pierre, de **cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que soit pourvue son Église lorsqu'elle définit la doctrine sur la foi ou la morale** ; par conséquent, ces définitions du pontife romain sont irréformables par elles-mêmes et non en vertu du consentement de l'Église. »

Cela s'appuie sur les paroles de Notre Seigneur : « Toute puissance m'a été donnée au Ciel et sur la terre. Allez, enseignez toutes les nations... Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation du siècle. » Et saint Paul : « Le Christ a aimé l'Église et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier, après l'avoir purifiée dans l'eau baptismale, avec la parole, pour la faire paraître, devant lui glorieuse, **sans tache, sans ride, ni rien de semblable, mais sainte et immaculée**. (Eph. 5, 20)

Si affirmer que l'Église est faillible, c'est confondre la partie humaine et la partie divine de l'Église, l'Église et ses structures.

La lettre de Mgr Fellay au Pape, 17 juin 2012

Finalement, Rome n'acceptera pas le texte écrit par Mgr Fellay. Quelles en sont les raisons ? Peu importe car, face à ce refus, notre Supérieur Général exprimera très clairement sa volonté. Il le fait dans la lettre du 17 juin au Pape.

Très Saint-Père,

Vous me voyez confus, au moment où de rudes épreuves vous touchent et au sujet desquelles je vous assure de mes pauvres prières, de vous présenter un problème supplémentaire plutôt que des consolations.

En effet, mercredi soir 13 juin, le cardinal Levada m'a remis au cours d'une rencontre qui fut cordiale, une déclaration doctrinale que je ne pourrai pas signer. Ne tenant pas compte de la supplique de ne pas retoucher la proposition que j'avais remise, à cause des conséquences que cela entraînerait, le nouveau texte reprend à peu prés tous les points du Préambule de septembre 2011 qui faisait difficulté et que je m'étais efforcé d'écarter.

Malheureusement dans le contexte actuel de la Fraternité, la nouvelle déclaration ne passera pas.

J'avoue ne plus savoir quoi penser. J'avais cru comprendre que vous étiez disposé à remettre à plus tard la résolution des différends encore en cours sur certains points du Concile et de la réforme liturgique, un peu comme au Concile de Florence on avait passé sous silence la question du divorce pour cause d'adultère chez les Grecs pour arriver néanmoins à l'union, et je me suis engagé dans cette perspective malgré l'opposition assez forte dans les rangs de la Fraternité et au prix de troubles importants. Et j'ai bien l'intention de continuer à faire tous mes efforts pour poursuivre sur ce chemin afin d'arriver aux clarifications nécessaires.

Maintenant il semble que je me sois trompé et qu'est vraiment demandée l'acceptation totale des points litigieux avant d'aller plus avant... Si quelques-uns de mes propos récents ajoutent un embarras nouveau, je le regrette, mais c'était aussi par souci de clarté.

En plus, vu l'opposition massive qui se prépare dans certains milieux de l'Église qui entendent bien rendre impossible l'activité de la nouvelle prélature, vu la pression même de certains États, je me demande bien comment le projet pourrait être réalisé dans ces circonstances.

Il me semble que vous seul pouvez encore changer le cours des événements qui se dessine. Il ne s'agit bien évidemment pas pour moi de faire une quelconque pression, mais simplement de vous exposer les faits et de savoir si je me trompe quant à vos intentions sur notre situation. Si vous le jugiez opportun, en ce moment bien délicat, j'ose demander de votre bonté une audience (la plus discrète possible) afin d'entendre de votre bouche votre appréciation à notre sujet.

Daigne Votre Sainteté croire à mon dévouement filial et à mon désir le plus cher de servir la sainte Église.

Menzingen, le dimanche 17 juin 2012

+Bernard Fellay

Notre commentaire sur la lettre au Pape

On trouve dans cette lettre deux phrases-clés : « Malheureusement, dans le contexte actuel de la Fraternité, la nouvelle déclaration ne passera pas. »

C'est la raison pour laquelle notre Supérieur Général ne signe pas la proposition romaine. Ce n'est pas une question de vérité, mais, il l'écrit trois lignes plus haut, à cause des conséquences.

Et la deuxième phrase-clé, c'est à propos de l'union avec l'Église moderniste : « Je me suis engagé dans cette perspective malgré l'opposition assez forte dans les rangs de la Fraternité et aux prix de troubles importants. Et j'ai bien l'intention de continuer à faire tous mes efforts pour poursuivre sur ce chemin afin d'arriver aux clarifications nécessaires. » Il veut donc poursuivre dans le sens de cette Déclaration, mais quelles clarifications veut-il ? Celles que proposait la Déclaration Doctrinale et qui sont tout sauf des clarifications. Il veut donc, comme ceux dont il ne rejette plus le magistère, prendre les nouveautés tout en modifiant les formulations qui font difficulté.

Poursuivre en ce sens, c'est faire l'impasse sur les difficultés pour arriver à un accord pratique qui sera donc fondé sur l'ambiguïté.

Nous n'avons pu vérifier ce qu'il en était de cette prétendue attitude du concile de Florence, mais nous savons que, dans notre cas, la situation est inverse : il ne s'agit pas de favoriser l'union des Grecs à l'Église catholique, mais l'union de l'Église catholique à la secte conciliaire.

Là encore, la volonté clairement définie de notre Supérieur Général est confirmée par ses propos à Lille, le 7 mai 2013. Il explique pourquoi il retira sa Déclaration :

« C'est un texte extrêmement délicat et même on peut dire que dans la Fraternité il n'a pas fait l'unanimité si bien que j'ai dit à Rome : je le retire, ça ne sert à rien ; s'il n'est même pas compris chez nous, euh, parce qu'il était peut-être trop subtil, ben, tant pis, on le retire. Et c'est ce que j'ai dit à Rome, et Mgr Di Noia a dit : "je vous comprends, tout à fait, bien sûr, il faut que le texte que vous fassiez fasse l'unité chez vous" ».

Le motif est donc clair. Ce n'est pas que le texte soit faux, c'est qu'il n'est pas accepté.

À Kansas, le 11 octobre 2013, il justifia de nouveau sa déclaration doctrinale.

Puisque le fond du problème est l'existence de l'Église conciliaire, nous donnons un peu plus loin l'essentiel de l'enseignement de Mgr Lefebvre sur ce point.

Les Chapitres Généraux de la Fraternité Saint Pie X de 2006 et 2012

De la doctrine au pragmatisme complice

Chapitre Général de 2006

Le Chapitre Général de la Fraternité Saint Pie X tenu en 2006 édictait que :

« 1. Relations avec Rome

Au cas où un accord avec le Saint-Siège était sérieusement envisagé, un Chapitre Général extraordinaire serait convoqué pour traiter cette question.

Le Chapitre exprime le souhait que la Fraternité Saint Pie X offre au pape un trésor spirituel composé d'un million de rosaires au cours du mois d'octobre 2006 pour la réhabilitation de la messe catholique et le triomphe de la Royauté de Notre-Seigneur et du Cœur Immaculé de Marie. »

Et il s'achevait sur la déclaration suivante :

« Déclaration du Chapitre

« Pour la gloire de Dieu, pour le salut des âmes et pour le vrai service de l'Église, à l'occasion de son 3ème Chapitre Général, tenu du 3 au 15 juillet 2006 à Écône en Suisse, la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X tient à déclarer sa ferme résolution de poursuivre son action, Dieu aidant, dans la ligne doctrinale et pratique tracée par son vénéré fondateur, Monseigneur Marcel Lefebvre. Marchant sur ses pas dans le combat pour la défense de la foi catholique, la Fraternité fait pleinement siennes ses critiques envers le concile Vatican Il et ses réformes, telles qu'il les a exprimées dans ses conférences et ses sermons, et en particulier dans sa déclaration du 21 novembre 1974 : "Nous adhérons de tout coeur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la Foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette Foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité. Nous refusons par contre, et nous avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui cri sont issues."

« Dans les échanges qu'elle a eus en ces dernières années avec Rome, la Fraternité a pu constater le bien-fondé et la nécessité des deux préalables[1] qu'elle a réclamés, qui procureraient un très grand bien à l'Église en restituant à celle-ci au moins une partie de ses droits à sa propre Tradition. Non seulement le trésor de grâces dont jouit la Fraternité serait sorti de dessous le boisseau, mais il apporterait ainsi le remède dont le Corps mystique a tant besoin pour guérir.

« Si, après leur accomplissement, la Fraternité attend la possibilité de discussions doctrinales, c'est encore dans le but de faire résonner plus fortement dans l'Église la voix de la doctrine traditionnelle. En effet, les contacts qu'elle entretient épisodiquement avec les autorités romaines ont pour seul but de les aider à se réapproprier la Tradition que l'Église ne peut renier sans perdre son identité, et non la recherche d'un avantage pour elle-même, ou d'arriver à un impossible "accord" purement pratique. Le jour où la Tradition retrouvera tous ses droits, "le problème de la réconciliation n'aura plus de raison d'être et l'Église retrouvera une nouvelle jeunesse." [...] »

1. On lit en note, sans qu'on sache de qui est cette note : « la liberté entière et sans conditions pour la Messe tridentine et le retrait du décret d'excommunication des quatre évêques de la Fraternité ».

Notre commentaire

♦ Le Chapitre de 2006 se résume ainsi :

1. Un Chapitre extraordinaire sera convoqué. C'est-à-dire que la décision émanera de la Fraternité Saint Pie X tout entière et non du seul Supérieur Général. C'est normal, puisqu'il s'agit d'un acte grave qui engagerait toute la Fraternité.

2. Le Chapitre demande, par le rosaire, la réhabilitation de la Royauté de Notre-Seigneur et de Marie.

Quand l'auteur des seize pages de critique du livre *Mgr Lefebvre, Nos rapports avec Rome*, énonce que Mgr Lefebvre n'aurait pas eu pour fin la restauration du règne de Jésus-Christ dans ses rapports avec Rome, ce n'est pas ainsi que le Chapitre de 2006 l'avait compris .

3. Les préalables fixés auparavant par le Supérieur Général devront être respectés. C'est une "nécessité", édicte le Chapitre

4. Il faut faire résonner plus fortement dans l'Église la voix de la doctrine traditionnelle.

5. Enfin, il ne pourrait y avoir d'accord pratique que sur des bases doctrinales, un "accord" purement pratique étant impossible.

Là encore, l'auteur des seize pages de critique est en contradiction avec le Chapitre de 2006.

♦ Mgr Fellay a ensuite violé toutes les prescriptions

Rappelons que : « Le chapitre (général) est une personne morale représentant tout l'institut [...] Le chapitre général a plus de pouvoirs que le supérieur général qu'il élit. Il peut porter des lois ou du moins prendre des mesures qui doivent rester en vigueur jusqu'au chapitre suivant. » (Naz, Traité de droit canonique, Tome 1, n° 816 § 1)

Or, qu'a fait le Supérieur Général ?

1. Tout d'abord, il a « sérieusement envisagé un accord avec le Saint-Siège » sans convoquer de Chapitre Général. Bien plus, à cause de leur désaccord, il a tenu les autres évêques à l'écart. Nous le verrons dans la lettre qu'il leur adressait et que nous publions dans l'article suivant. Il est allé encore plus loin en présentant un texte d'accord que Rome n'avait qu'à accepter pour que l'accord fût conclu.

2. La Royauté de Notre-Seigneur n'est plus l'objet des rosaires demandés.

3. Il a considéré les préalables comme accomplis, alors que c'est l'inverse qui fut obtenu. En effet, Benoît XVI a édicté que la messe traditionnelle n'était plus le rite ordinaire, et que la messe nouvelle conservait plus de droit qu'elle.

De même pour les prétendues excommunications. Le Chapitre demandait le retrait du décret. Benoît XVI les considéra comme valides et en accorda leur remise.

4. La déclaration doctrinale du 15 avril 2012, qui devait définir notre position dans notre collaboration avec Rome, loin de « faire résonner plus fortement la voix de la doctrine traditionnelle », l'a au contraire évacuée et contredite. Nous venons de le voir dans l'article précédent.

Pour ce faire, il a inversé la signification de la déclaration du 21 novembre de Mgr Lefebvre, pourtant prise comme règle par le Chapitre.

Conclusion. Quand Mgr Fellay déclarera aux trois autres évêques qu'il a violé le bien commun de la Fraternité Saint Pie X pour obéir à Rome, on voit qu'il l'a fait en violant précisément les claires prescriptions du Chapitre.

Face à un tel acte aux énormes conséquences, que va faire le Chapitre de 2012 ?

Chapitre Général de 2012

Voici d'abord les décisions prises par ce Chapitre Général :

« Rome

1. Le Chapitre général prend acte de la décision du Supérieur général de convoquer un Chapitre général extraordinaire en vue d'une éventuelle normalisation canonique par un vote délibératif à majorité absolue.

2.1 **Conditions sine qua non** à poser par la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X dans le cas d'une reconnaissance canonique :

1. Liberté de garder, transmettre et enseigner la saine doctrine du Magistère constant de l'Église et de la vérité immuable de la Tradition divine ; liberté de défendre, corriger, reprendre, même publiquement, les fauteurs d'erreurs ou nouveautés du modernisme, du libéralisme, du concile Vatican II et de leurs conséquences ;

2. User exclusivement de la liturgie de 1962. Garder la pratique sacramentelle que nous avons actuellement (y inclus : ordres, confirmation, mariage) ;

3. Garantie d'au moins un évêque.

2.2 **Conditions souhaitables** :

1. Tribunaux ecclésiastiques propres en première instance ;

2. Exemption des maisons de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X par rapport aux évêques diocésains ;

3. Commission Pontificale à Rome pour la Tradition en dépen-

dance du Pape, avec majorité des membres et présidence pour la Tradition. »

Ce Chapitre s'achevait sur une déclaration qui commençait ainsi, la main sur le cœur :

« À la fin du Chapitre général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, réunis auprès du tombeau de son fondateur vénéré Mgr Marcel Lefebvre, et unis à son Supérieur général, nous les participants, évêques, supérieurs et anciens de cette Fraternité, tenons à faire monter vers le ciel nos actions de grâce les plus vives pour les quarante-deux ans de protection divine si merveilleuse sur notre œuvre au milieu d'une Église en pleine crise et d'un monde qui s'éloigne de jour en jour de Dieu et de sa loi. [...]

La déclaration se poursuit :

« Nous avons retrouvé notre union profonde en sa mission essentielle : garder et défendre la foi catholique, former de bons prêtres et œuvrer à la restauration de la chrétienté. Nous avons défini et approuvé des conditions nécessaires pour une éventuelle normalisation canonique. Il a été établi que, dans ce cas, un chapitre extraordinaire délibératif serait convoqué auparavant. [...]

« C'est pourquoi il nous semble opportun de réaffirmer notre foi dans l'Église catholique et romaine, seule Église fondée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, en dehors de laquelle il n'y a pas de salut ni de possibilité de trouver les moyens qui y mènent ; dans sa constitution monarchique, voulue par Notre-Seigneur, qui fait que le pouvoir suprême de gouvernement sur toute l'Église revient au Pape seul, Vicaire du Christ sur terre ; dans la royauté universelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, créateur de l'ordre naturel et surnaturel, auquel tout homme et toute société doivent se soumettre.

« Pour toutes les nouveautés du Concile Vatican II qui restent entachées d'erreurs et pour les réformes qui en sont issues, la Fraternité ne peut que continuer à s'en tenir aux affirmations et enseignements du Magistère constant de l'Église ; elle trouve son guide dans ce Magistère ininterrompu qui, par son acte d'enseignement, transmet le dépôt révélé en parfaite harmonie avec tout ce que l'Église entière a toujours cru, en tout lieu.

Également la Fraternité trouve son guide dans la Tradition constante de l'Église qui transmet et transmettra jusqu'à la fin des temps l'ensemble des enseignements nécessaires au maintien de la foi et au salut, en attendant qu'un débat ouvert et sérieux, visant à un retour des autorités ecclésiastiques à la Tradition, soit rendu possible.

Nous nous unissons aux autres chrétiens persécutés dans les différents pays du monde qui souffrent pour la foi catholique, et très souvent jusqu'au martyre.

Notre commentaire sur le Chapitre Général de 2012

Le Chapitre devait corriger deux fautes dans la Déclaration doctrinale d'avril 2012 : la désobéissance du Supérieur Général à l'autorité du Chapitre précédent et les erreurs graves qu'elle contient.

Quant à son autorité, le Chapitre non seulement ne fait aucun reproche à celui qui tient son autorité de lui, il ne rappelle pas son caractère supérieur, mais il prend simplement acte de la décision du Supérieur Général de convoquer un chapitre à l'avenir, le cas échéant. Certes, ce chapitre serait délibératif, c'est-à-dire que ses décisions s'imposeraient. Mais prendre acte n'est pas faire acte d'autorité, loin de là. Le désordre est présent et on ne l'a point ôté.

Quand aux erreurs doctrinales, non seulement le Chapitre ne les corrige pas, mais il les couvre par des ambiguïtés ou des lapalissades parfaitement compatibles avec les erreurs de Mgr Fellay.

En premier, aucune définition ni distinction de l'Église moderniste par rapport à l'Église tout court.

Mgr Lefebvre les distinguait bien. Mgr Fellay, par une fausse interprétation, les identifie — l'Église, c'est l'Église d'aujourd'hui — et le chapitre s'empresse d'affirmer sa foi en l'unique Église, sans rien indiquer qui puisse distinguer l'Église conciliaire de la véritable Église. Aucun critère de foi. Il rappelle la constitution monarchique de l'Église, et la soumission due au pape, mais sans rappeler la supériorité de la foi sur le pape. Le pape est vicaire du Christ, mais le Chapitre se garde bien de définir quand il agit en vicaire du Christ et quand il agit en moderniste. En dehors de l'Église pas de salut, sans qu'on distingue Église moderniste, Église visible et Église fidèle à la foi, alors que Mgr Lefebvre affirmait, que dans une certaine mesure, il fallait sortir de cette Église visible, à cause de la foi précisément.

Certes, on trouve une affirmation de la Royauté universelle de Notre Seigneur Jésus-Christ, mais elle ne définit rien. Si on lit attentivement la déclaration, on constate que le Chapitre affirme 1. sa foi en l'Église, 2. en la constitution monarchique de celle-ci, 3. en la royauté de Notre-Seigneur.

L'ordre de ces affirmations n'est

pas convenable en soi, car la royauté du Christ est plus importante que l'Église et en est la source. Cet ordre n'est pas convenable non plus face aux erreurs modernes, car l'affirmation de la royauté de Jésus-Christ répond mieux aux problèmes de notre temps que la proclamation de la foi en l'Église et en son caractère monarchique.

Mais ce n'est pas tout. Il y a un grave problème avec la définition du magistère, car l'Église et les papes modernistes usurpent à leur profit le pouvoir magistériel que Jésus-Christ leur a confié. Ils opèrent un véritable abus de confiance. De même pour la Tradition dont ils ont la garde et qu'ils détournent de la foi sous prétexte de « tradition évolutive » qu'ils appellent pour duper « tradition vivante » ou, pour faire savant « herméneutique de la continuité ».

Le Supérieur Général a joué sur les mots pour se montrer en accord avec les modernistes, sans se montrer trop en désaccord avec la Tradition. Que fait le Chapitre ? Il reprend les termes usurpés sans leur rendre leur vrai sens.

Comment parler du Magistère constant de l'Église alors qu'il y a rupture ? En parlant du magistère constant de la Tradition, désigne-t-il la Tradition immuable qui condamne le faux magistère moderniste, ou inclut-il le « magistère » moderniste dans le magistère constant, ce qui serait adopter « l'herméneutique de la continuité » ? Les deux interprétations sont compatibles avec la déclaration du Chapitre. Rien que le silence sur la rupture dans le Magistère est une complicité avec Mgr Fellay et avec ceux qu'il a appelés « ses nouveaux amis à Rome ».

Ou bien, la Fraternité Saint Pie X entend-elle faire avec le magistère moderniste comme avec le nouveau code, c'est-à-dire en prendre et en laisser ? L'expression vague « pour toutes les nouveautés du Concile Vatican II qui restent entachées d'erreurs » y conduit. Pourquoi qui « restent » ? Elles l'étaient et ne le seraient plus ? Ou bien on a cru qu'elles l'étaient et on reconnaîtrait maintenant qu'elles ne le sont plus ?

A-t-on oublié les exemples simples mais célèbres du gâteau saupoudré de poison ou de la soupe empoisonnée ? Bons à 99 % et même plus, ils sont cependant mortels. Croit-on que celui qui connaîtrait l'empoisonnement du gâteau ou de la soupe et attirerait l'attention du consommateur sur les 99 % de bon ne serait pas lui-même un empoisonneur ?

Et dans le Concile, la proportion est loin de 99 % de bon pour 1 % de poison ! Mgr Lefebvre affirmait que tout le Concile est infecté d'un esprit mauvais qui le corrompt tout entier. Le Cardinal Ratzinger ne disait pas autrement en affirmant que le Concile c'est deux siècles de culture libérale qui entrent dans l'Église. Avec la nouvelle messe, ces deux siècles de culture libérale entrent dans la spiritualité chrétienne. Il en va de même avec le code de « droit » moderniste dont Jean-Paul II disait qu'il était la traduction juridique du Concile, c'est-à-dire ce qui fait pénétrer le Concile dans la pratique de la vie.

Mais, précisément, le Chapitre ne corrige pas les fausses et graves affirmations de la Déclaration doctrinale du 15 avril, sur la légalité de la nouvelle messe et la validité du code moderniste.

Sur ce point du droit, qui est aussi essentiel à toute société que la santé l'est à un corps vivant, le Chapitre est muet. On sait par les derniers procès intentés à des prêtres de la Fraternité Saint Pie X que des règles secrètes ont été adoptées dans un sens moderniste et sectaire. Les supérieurs majeurs, tous membres du Chapitre, en avaient connaissance, puisqu'ils les appliquent eux-mêmes, mais ils n'ont rien corrigé.

Alors, ils peuvent s'unir aux chrétiens persécutés, mais les premiers persécutés pour la foi à soutenir, ce sont les propres frères, les confrères, ceux que la Maison Générale condamne librement parce que les supérieurs majeurs sont demeurés muets. Et le martyre des « tradis », c'est celui que subit Mgr Lefebvre : être inébranlable devant la Rome moderniste.

Mais le Chapitre Général ne s'en est pas tenu à ce mutisme. Il a positivement remplacé le principe de la primauté de la doctrine posé en 2006, par un principe de primauté de l'accord pratique. Qu'il le soumette à conditions ne change pas l'inversion de principe, d'autant plus que les conditions souhaitables sont mauvaises.

Comment peut-on accepter de faire juger nos mariages, nos prêtres et toutes nos affaires par la Rome moderniste, selon le code de droit moderniste ? Le Chapitre souhaite seulement qu'il n'en soit pas ainsi en première instance. De toute façon, comment pourrait-on juger selon le droit traditionnel en première instance, si Rome applique son droit moderniste en appel ?

Comment peut-on seulement souhaiter ne pas être soumis aux évêques modernistes ?

Quant à la dernière condition, on sait que Mgr Lefebvre donnait la Commission pontificale comme absolument nécessaire pour protéger la Tradition des influences modernistes.

Mais, au-delà des conditions, le pire demeure le principe posé d'un accord pratique non fondé sur la doctrine.

Or, le Chapitre engage toute la Fraternité Saint Pie X, bien plus encore que ne le fait le Supérieur Général. La Fraternité a donc été profondément altérée par le Chapitre de 2012.

Église catholique et Église conciliaire

L'enseignement de Mgr Lefebvre

TOUT le problème de la crise de la Tradition gît dans la méconnaissance du modernisme et dans la crainte du schisme, la crainte d'affirmer l'existence d'une Église conciliaire ou d'une secte conciliaire dans l'Église. Quant à la connaissance du modernisme, nous ne pouvons en traiter ici, il nous suffira de donner cette citation de saint Pie X dans son encyclique *Pascendi* sur le modernisme : « Maintenant, embrassant d'un seul regard tout le système, qui pourra s'étonner que Nous le définissions le rendez-vous de toutes les hérésies ? Si quelqu'un s'était donné la tâche de recueillir toutes les erreurs qui furent jamais contre la foi et d'en concentrer la substance et comme le suc en une seule, véritablement il n'eût pas mieux réussi. » Pour le reste, nous sommes obligés de renvoyer nos lecteurs aux nombreuses études sur le sujet.

Quant à l'Église conciliaire, nous pensons nécessaire de rappeler le clair enseignement de Mgr Lefebvre. Nous commencerons en donnant la célèbre déclaration du 21 novembre 1974, après quoi nous donnerons des textes qui la complètent et la précisent.

Déclaration du 21 novembre 1974

Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.

Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le Concile dans toutes les réformes qui en sont issues.

Toutes ces réformes, en effet, ont contribué et contribuent encore à la démolition de l'Église, à la ruine du Sacerdoce, à l'anéantissement du Sacrifice et des Sacrements, à la disparition de la vie religieuse, à un enseignement naturaliste et teilhardien dans les Universités, les Séminaires, la catéchèse, enseignement issu du libéralisme et du protestantisme condamnés maintes fois par le magistère solennel de l'Église.

Aucune autorité, même la plus élevée dans la hiérarchie, ne peut nous contraindre à abandonner ou à diminuer notre foi catholique clairement exprimée et professée par le magistère de l'Église depuis dix-neuf siècles.

« S'il arrivait, dit saint Paul, *que nous-même ou un Ange venu du ciel vous enseigne autre chose que ce que je vous ai enseigné, qu'il soit anathème. »* (Gal. 1, 8)

N'est-ce pas ce que nous répète le Saint-Père aujourd'hui ? Et si une certaine contradiction se manifestait dans ses paroles et ses actes ainsi que dans les actes des dicastères, alors nous choisissons ce qui a toujours été enseigné et nous faisons la sourde oreille aux nouveautés destructrices de l'Église.

On ne peut modifier profondément la *"lex orandi"* (loi de la prière), sans modifier la *"lex credendi"* (loi de la croyance). À messe nouvelle correspond catéchisme nouveau, sacerdoce nouveau, séminaires nouveaux, universités nouvelles, Église charismatique, pentecôtiste, toutes choses opposées à l'orthodoxie et au magistère de toujours.

Cette Réforme étant issue du libéralisme, du modernisme, est tout entière empoisonnée ; elle sort de l'hérésie et aboutit à l'hérésie, même si tous ses actes ne sont pas formellement hérétiques. Il est donc impossible à tout catholique conscient et fidèle d'adopter cette Réforme et de s'y soumettre de quelque manière que ce soit.

La seule attitude de fidélité à l'Église et à la doctrine catholique, pour notre salut, est le refus catégorique d'acceptation de la Réforme.

C'est pourquoi sans aucune rébellion, aucune amertume, aucun ressentiment nous poursuivons notre œuvre de formation sacerdotale sous l'étoile du magistère de toujours, persuadés que nous ne pouvons rendre un service plus grand à la Sainte Église Catholique, au Souverain Pontife et aux générations futures.

C'est pourquoi nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué dans la foi, les mœurs, le culte, l'enseignement du catéchisme, la formation du prêtre, l'institution de l'Église, par l'Église de toujours et codifié dans les livres parus avant l'influence moderniste du Concile en attendant que la vraie lumière de la Tradition dissipe les ténèbres qui obscurcissent le ciel de la Rome éternelle.

Ce faisant, avec la grâce de Dieu, le secours de la Vierge Marie, de saint Joseph, de saint Pie X, nous sommes convaincus de demeurer fidèles à l'Église catholique et romaine, à tous les successeurs de Pierre, et d'être les « fideles dispensatores mysteriorum Domini Nostri Jesu Christi in Spiritu Sancto, les « fidèles dispensateurs des mystères de Notre Seigneur Jésus-Christ dans l'Esprit Saint ». Amen.

Fin du texte intégral de la Déclaration du 21 novembre 1974.

L'Église conciliaire n'est pas catholique

♦ Ce sont eux qui font une autre Église

Ils restent ce qu'ils sont, ils restent modernistes, ils restent attachés au Concile. Comme le Concile, c'est la Pentecôte... Le cardinal nous l'a rappelé je ne sais combien de fois : – *Il n'y a qu'une Église !... Il ne faut pas d'Église parallèle !...* Alors cette Église, évidemment, c'est l'Église du Concile. Alors, si on lui parle de la Tradition : – *Mais le Concile, c'est la tradition aujourd'hui. Alors vous devez vous rallier à la tradition de l'Église d'aujourd'hui, pas de celle qui est passée. Elle est passée, elle est passée ! Ralliez-vous à l'Église d'aujourd'hui !*

Alors ce sont eux qui font une Église parallèle, ce n'est pas nous. (Conf., Écône, le 9 juin 1988)

La situation est donc extrêmement grave, car il semble bien que la réalisation de l'idéal maçonnique soit accomplie par Rome même, par le Pape et les cardinaux. Les francs-maçons ont toujours désiré cela et ils y parviennent non plus par eux mais par les hommes d'Église eux-mêmes. (Écône, retraite sacerdotale, sept 1986)

♦ L'Église conciliaire est schismatique

Tous ceux qui coopèrent à l'application de ce bouleversement, acceptent et adhèrent à cette nouvelle Église conciliaire comme la désigne Son Excellence Mgr Benelli dans la lettre qu'il m'adresse au nom du Saint-Père, le 25 juin dernier, entrent dans le schisme. (Déclaration, *Figaro* du 4 août 1976 et *Itinéraires*)

♦ Rome est dans l'apostasie

Il nous faut tenir, absolument tenir, tenir envers et contre tout. Et alors, maintenant, j'en arrive à ce qui vous intéresse sans doute davantage ; mais moi, je dis : Rome a perdu la foi, mes chers amis. Rome est dans l'apostasie. Ce ne sont pas des paroles, ce ne sont pas des mots en l'air que je vous dis. C'est la vérité. Rome est dans l'apostasie. On ne peut plus avoir confiance dans ce monde-là, il a quitté l'Église. Ils ont quitté l'Église. Ils quittent l'Église. C'est sûr, sûr, sûr. Voilà. On ne peut pas s'entendre. Et c'est cela, je vous assure, c'est le résumé. On ne peut pas suivre ces gens-là.

Vraiment, je crois que nous avons affaire à des gens qui n'ont plus l'esprit catholique, qui n'ont plus l'esprit catholique.

C'est l'abomination, vraiment l'abomination.

On peut dire que ces personnes qui occupent Rome aujourd'hui sont des anti-Christ. Nous n'avons pas à nous préoccuper des réactions de ces gens-là, nous n'avons pas affaire à des gens honnêtes. (Conférence aux prêtres, Écône 4 sept. 1987)

Ce regroupement jette une lumière tellement fulgurante sur la Révolution doctrinale inaugurée officiellement dans l'Église par le Concile et continuée jusqu'à nos jours, qu'on ne peut s'empêcher de penser au « Siège d'iniquité » prédit par Léon XIII, ou à la perte de la foi de Rome prédite par Notre Dame à la Salette.

La diffusion et l'adhésion des autorités romaines aux erreurs maçonniques condamnées maintes fois par leurs prédécesseurs est un grand mystère d'iniquité qui ruine dans ses fondements la foi catholique.

Cette dure et pénible réalité nous oblige en conscience à organiser par nous-mêmes la défense et la protection de notre foi catholique. Le fait d'être assis sur les sièges de l'autorité n'est plus, hélas !, une garantie de l'orthodoxie de la foi de ceux qui les occupent. Le pape lui-même diffuse désormais sans discontinuer les principes d'une fausse religion, qui a pour résultat une apostasie générale.

Le restaurateur de la chrétienté c'est le prêtre par l'offrande du vrai sacrifice, par la collation des vrais sacrements, par l'enseignement du vrai catéchisme, par son rôle de pasteur vigilant pour le salut des âmes.

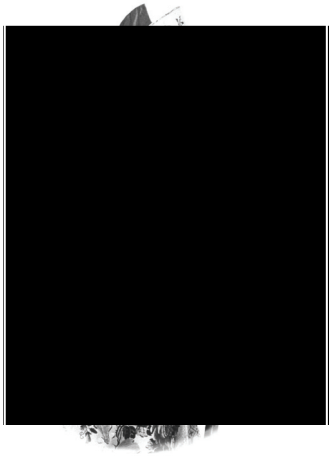

C'est auprès de ces vrais prêtres fidèles que les chrétiens doivent se regrouper et organiser toute la vie chrétienne. Tout esprit de méfiance envers les prêtres qui méritent la confiance, diminue la solidité et la fermeté de la résistance contre les destructeurs de la foi.

Saint Jean termine son Apocalypse par cet appel *Veni Domine Jesu, Venez Seigneur Jésus*, apparaissez enfin sur les nuées du Ciel, manifestez votre toute Puissance, que votre Règne soit universel et éternel. (Présentation du premier numéro de la *Documentation sur la Révolution dans l'Église*, 4 Mars 1991, dernier texte de Mgr Lefebvre)

L'Église véritable, c'est les fidèles de la Tradition

Alors, nous qui avons le bonheur de comprendre ces choses, qui avons le bonheur de croire en la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ, en sa royauté, nous devons le clamer, dans nos familles, partout où nous sommes. Nous devons nous réunir partout où il y a des groupes de chrétiens qui croient encore à la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ, à sa royauté et qui ont l'amour dans leur cœur, l'amour que la très Sainte Vierge avait pour son fils Jésus. Eh bien, ceux qui ont cet amour-là, ce sont eux qui sont l'Église. Ce sont eux. Ce ne sont pas ceux qui détruisent le règne de Notre-Seigneur. Cela il faut le dire ouvertement !

C'est nous qui sommes l'Église catholique. Ce sont ceux-là qui se séparent de l'Église catholique. Ce n'est pas nous qui faisons schisme. Nous, nous voulons ce règne de Notre-Seigneur. Nous voulons qu'on le proclame. Nous sommes prêts à suivre ! Que nos pasteurs disent partout : Nous ne voulons qu'un Dieu : Notre Seigneur Jésus-Christ. Nous n'avons qu'un Roi : Notre Seigneur Jésus-Christ. Alors nous les suivrons ! (Homélie Écône, 28 août 1976)

Ce n'est pas nous, mais les modernistes qui sortent de l'Église. Quant à dire « sortir de l'Église visible », c'est se tromper en assimilant l'Église officielle et l'Église visible.

Nous appartenons bien à l'Église visible, à la société des fidèles sous l'autorité du Pape, car nous ne récusons pas l'autorité du Pape, mais ce qu'il fait. Nous reconnaissons bien au Pape son autorité, mais lorsqu'il s'en sert pour faire le contraire de ce pourquoi elle lui a été donnée, il est évident qu'on ne peut pas le suivre.

Sortir, donc, de l'Église officielle ? Dans une certaine mesure, oui, évidemment. [...]

Si nous nous éloignons de ces gens-là, c'est absolument comme avec les personnes qui ont le SIDA. On n'a pas envie de l'attraper. Or, ils ont le SIDA spirituel, des maladies contagieuses. Si l'on veut garder la santé, il faut ne pas aller avec eux. (Retraite sacerdotale, Écône, 9 sept. 1988)

Mais je le souhaite le premier... rentrer dans le cadre officiel, dans le cadre public, dans le cadre normal de l'Église, tout à fait ! J'estime que nous sommes dans l'Église, et que nous sommes ceux qui sont dans l'Église, et que nous sommes les vrais fils de l'Église, et que les autres ne le sont pas. Ils ne le sont pas parce que le libéralisme n'est pas fils de l'Église. Le libéralisme est contre l'Église, le libéralisme, c'est la destruction de l'Église, en ce sens ils ne peuvent pas se dire des fils de l'Église. Nous, nous pouvons nous dire des fils de l'Église parce que nous continuons la doctrine de l'Église, nous maintenons toute la vérité de l'Église, intégralement, telle que l'Église l'a toujours enseignée. **(**Conf., Écône, le 21 déc. 1984)

♦ De quelle Église parle-t-on ?

Ce qui est important, c'est de rester dans l'Église... dans l'Église, c'est-à-dire dans la foi catholique de toujours et dans le vrai sacerdoce, et dans la véritable messe, et dans les véritables sacrements, dans le catéchisme de toujours, avec la Bible de toujours. C'est cela qui nous intéresse. C'est cela qui est l'Église. D'être reconnus publiquement, cela c'est secondaire. (Conf., Écône, le 21 déc. 1984)

Alors ne craignons pas d'être en quelque sorte en marge de l'Église officielle. Mais nous sommes membres de l'Église catholique et romaine. Même si ceux qui occupent les sièges épiscopaux actuellement nous estiment comme presque hors de l'Église.

Pas du tout ! Nous sommes les pierres vivantes de l'Église catholique. Ce sont eux qui sont en train de s'éloigner de l'Église catholique et qui ne prêchent plus la véritable doctrine de l'Église. (Sermon Pâques 19 avril 1987)

♦ Où est l'Église visible

Je pense que vous qui êtes sortis des séminaires, qui êtes maintenant dans le ministère et qui avez voulu garder la Tradition, vous avez la volonté d'être prêtres comme toujours, comme l'ont été les saints prêtres d'autrefois, tous les saints curés et les saints prêtres que nous

avons pu connaître nous-mêmes dans les paroisses. Vous continuez, et vous représentez vraiment l'Église, l'Église catholique. Je crois qu'il faut vous convaincre de cela : vous représentez vraiment l'Église catholique.

Non pas qu'il n'y ait pas d'Église en dehors de nous ; il ne s'agit pas de cela. Mais ces derniers temps, on nous a dit qu'il était nécessaire que la Tradition entre dans l'Église visible. Je pense qu'on fait là une erreur très, très grave.

Où est l'Église visible ? Elle se reconnaît aux signes qu'elle a toujours donnés pour sa visibilité : elle est une, sainte, catholique et apostolique.

Je vous demande : où sont les véritables marques de Église ? Sont-elles davantage dans l'Église officielle (il ne s'agit pas de l'Église visible, il s'agit de l'Église officielle) ou chez nous, en ce que nous représentons, ce que nous sommes.

Il est clair que c'est nous qui gardons l'unité de la foi, qui a disparu de l'Église officielle. Un évêque croit à ceci, l'autre n'y croit pas, la foi est diverse, leurs catéchismes abominables comportent des hérésies. Où est l'unité de la foi dans Rome ?

Où est l'unité de la foi dans le monde ? C'est bien nous qui l'avons gardée.

L'unité de la foi réalisée dans le monde entier c'est la catholicité. Or, cette unité de la foi dans le monde entier n'existe plus, il n'y a donc plus de catholicité pratiquement. Il y a bientôt autant d'Églises catholiques que d'évêques et de diocèses. Chacun a sa manière de voir, de penser, de prêcher, de faire son catéchisme. Il n'y a plus de catholicité.

L'apostolicité ? Ils ont rompu avec le passé. S'ils ont fait quelque chose, c'est bien cela. Ils ne veulent plus de ce qui s'est passé avant le concile Vatican II. Voyez le motu proprio du Pape nous condamnant, il dit bien : « la Tradition vivante, c'est Vatican II ». Il ne faut pas se reporter avant Vatican II, cela ne signifie rien. L'Église porte la Tradition avec elle de siècle en siècle. Ce qui est passé est passé, disparu. Toute la Tradition se trouve dans l'Église d'aujourd'hui. Quelle est cette Tradition ? À quoi se rattache-t-elle ? Comment se rattache-t-elle au passé ?

C'est ce qui leur permet de dire le contraire de ce qui s'est dit autrefois, tout en prétendant garder à eux seuls la Tradition. C'est ce que nous demande le Pape : de nous soumettre à la Tradition vivante. Nous aurions un mauvais concept de la Tradition, parce qu'elle est vivante et donc évolutive. Mais, c'est l'erreur moderniste : le saint Pape Pie X, dans l'encyclique Pascendi, condamne ces termes de « tradition vivante, Église vivante, foi vivante », etc. dans le sens où les modernistes l'entendent, c'est-à-dire de l'évolution qui dépend des circonstances historiques. La vérité de la Révélation, l'explication de la Révélation, dépendraient des circonstances historiques.

L'apostolicité : nous, nous sommes rattachés aux Apôtres par l'autorité. Mon sacerdoce me vient des Apôtres ; votre sacerdoce vous vient des Apôtres. Nous sommes les fils de ceux qui nous ont donné l'épiscopat. Notre épiscopat descend du saint pape Pie V et par lui nous remontons aux Apôtres. Quant à l'apostolicité de la foi, nous croyons la même foi que les Apôtres. Nous n'avons rien changé et nous ne voulons rien changer.

Et puis, la sainteté. On ne va pas se faire des compliments ou des louanges. Si nous ne voulons pas nous considérer nous-mêmes, considérons les autres et considérons les fruits de notre apostolat, les fruits des vocations, de nos religieuses, des religieux et aussi dans les familles chrétiennes. De bonnes et saintes familles chrétiennes germent grâce à votre apostolat. C'est un fait, personne ne le nie. Même nos visiteurs progressistes de Rome ont bien constaté la bonne qualité de notre travail. Quand Mgr Perl disait aux sœurs de Saint-Pré et aux sœurs de Fanjeaux que c'est sur des bases comme les leurs qu'il faudra reconstruire l'Église, ce n'est tout de même pas un petit compliment.

Tout cela montre que c'est nous qui avons les marques de l'Église visible. S'il y a encore une visibilité de l'Église aujourd'hui, c'est grâce à vous. Ces signes ne se trouvent plus chez les autres. Il n'y a plus chez eux d'unité de la foi, or c'est la foi qui est la base de toute visibilité de l'Église.

La catholicité, c'est la foi une dans l'espace, l'apostolicité, c'est la foi dans le temps, et la sainteté, c'est le fruit de la foi, qui se concrétise dans les âmes par la grâce du Bon Dieu, par la grâce des sacrements.

Il est tout à fait faux de nous considérer comme si nous ne faisions pas partie de l'Église visible. C'est invraisemblable. C'est l'Église officielle qui nous rejette, mais pas nous qui rejetons l'Église, bien loin de là. Au contraire, nous sommes toujours unis à l'Église Romaine et même au Pape bien sûr, au successeur de Pierre. Je pense qu'il faut que nous ayons cette conviction pour ne pas tomber dans les erreurs que l'on est en train de répandre maintenant. (Retraite sacerdotale, Écône, 9 sept. 1988)

Ce sont des choses qui sont faciles à dire. Se mettre à l'intérieur de l'Église, qu'est-ce que cela veut dire ? Et d'abord de quelle Église parle-t-on ? Si c'est de l'Église conciliaire, il faudrait que nous qui avons lutté contre elle pendant vingt ans parce que nous voulons l'Église catholique, nous rentrions dans cette Église conciliaire pour soi-disant la rendre catholique. C'est une illusion totale. Ce ne sont pas les sujets qui font les supérieurs, mais les supérieurs qui font les sujets.

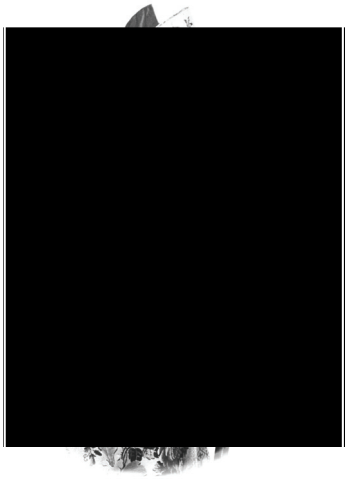

Fideliter – Ne craignez-vous pas qu'à la longue et quand le Bon Dieu vous aura rappelé à Lui, petit à petit le clivage s'accentue et qu'on ait un peu l'impression d'une Église parallèle à ce que certains appellent l'Église visible ?

Monseigneur – Cette histoire d'Église visible de Dom Gérard et de M. Madiran est enfantine. C'est incroyable que l'on puisse parler d'Église visible pour l'Église conciliaire par opposition à l'Église catholique que nous essayons de représenter et de continuer. Je ne dis pas que nous sommes l'Église catholique. Je ne l'ai jamais dit. Personne ne peut me reprocher d'avoir jamais voulu me prendre pour un pape. Mais, nous représentons vraiment l'Église catholique telle qu'elle était autrefois puisque nous continuons ce qu'elle a toujours fait. C'est nous qui avons les notes de l'Église visible : l'unité, la catholicité, l'apostolicité, la sainteté. C'est cela qui fait l'Église visible. (*Fideliter* n° 70, juillet-août 1989)

♦ Nous ne sommes pas de la même religion

Entretien avec le Cardinal Seper, tel que rapporté aux séminaristes :

— Oh alors, écoutez ! Nous ne sommes plus de la même religion, voyez-vous, nous ne sommes plus de la même religion, ça ce n'est pas possible. Parce que s'il y a quelque chose que nous avons cherché toute notre vie, c'est le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ. Certes, la perfection est impossible, nous-mêmes nous ne sommes pas parfaits. Alors si parce que la perfection est impossible, il ne faut plus la rechercher, alors c'est la fin de tout, c'est fini de l'Église. À quoi bon l'Église ? Non, c'est impossible, je ne puis pas me soumettre à des choses comme cela vous voyez bien, c'est absolument impossible.

— Alors il dit : Mais vous savez, c'est très grave, enfin, vous ne pouvez pas rester dans une situation comme ça, vous comprenez, le Saint-Siège est très inquiet.

— Oh, moi ça m'est égal, je ne changerai pas, je ne changerai pas de position, je ne puis pas changer, ma foi me l'interdit. Alors je suis parti. (Conf., Écône, le 20 août 1976)

Alors nous ne sommes pas de cette religion. Nous n'acceptons pas cette nouvelle religion.

Nous sommes de la religion de toujours, nous sommes de la religion catholique, nous ne sommes pas de cette religion universelle comme ils l'appellent aujourd'hui. Ce n'est plus la religion catholique. Nous ne sommes pas de cette religion libérale, moderniste, qui a son culte, ses prêtres, sa foi, ses catéchismes, sa bible, sa bible œcuménique. Nous ne les acceptons pas.

Nous n'acceptons pas la bible œcuménique. Il n'y a pas de bible œcuménique. Il y a la Bible de Dieu, la Bible de l'Esprit Saint, qui a été écrite sous l'influence de l'Esprit Saint. C'est la parole de Dieu. Nous n'avons pas le droit de la mélanger avec la parole des hommes. Il n'y a pas de bible œcuménique qui puisse exister. Il n'y a qu'une parole, la parole du Saint-Esprit.

Nous n'acceptons pas les catéchismes qui n'affirment plus notre Credo. Et ainsi de suite. Nous ne pouvons pas accepter ces choses-là. C'est contraire à notre foi. Nous regrettons infiniment. (Sermon Écône,29 juin 1976)

♦ Nous devons nous en séparer

La volonté de Vatican II de vouloir intégrer dans l'Église les non-catholiques tels qu'ils sont, est une volonté adultère et scandaleuse. Le Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens par des concessions mutuelles — le dialogue — aboutit à la destruction de la foi catholique, la destruction du sacerdoce catholique, l'élimination du pouvoir de Pierre et des évêques, l'esprit missionnaire des apôtres, des martyrs, des saints, est éliminé ; tant que ce Secrétariat gardera le faux œcuménisme comme orientation et que les autorités romaines et ecclésiastiques l'approuveront, on peut affirmer qu'elles demeureront en rupture ouverte et officielle avec tout le passé de l'Église et avec son Magistère officiel. C'est donc un devoir strict pour tout prêtre voulant demeurer catholique de se séparer de cette Église conciliaire, tant qu'elle ne retrouvera pas la tradition du Magistère de l'Église et de la foi catholique. (*Itinéraire spirituel*, La vie divine, p. 29)

♦ La Fraternité Saint Pie X et le pape

« Que l'on nous comprenne bien, nous ne sommes pas contre le Pape en tant qu'il représente toutes les valeurs du siège apostolique, qui sont immuables, du siège de Pierre, mais contre le Pape qui est un moderniste qui ne croit pas à son infaillibilité, qui fait de l'œcuménisme. Évidemment nous sommes contre l'Église conciliaire qui est pratiquement schismatique, même s'ils ne l'acceptent pas. Dans la pratique c'est une Église virtuellement excommuniée, parce que c'est une Église moderniste. » (Mgr Lefebvre, *Fideliter* n°70, p. 8)

Lettre des trois autres évêques au Conseil Général et réponse de celui-ci

textes intégraux
commentaires par M. l'abbé François Pivert

Lettre de Mgr Williamson, Mgr Tissier de Mallerais et Mgr de Galarreta au Conseil Général, Mgr Fellay, MM. les abbés N. Pfluger et Nély

Le 7 avril 2012

Monsieur le Supérieur Général,
Monsieur le Premier Assistant,
Monsieur le Second Assistant,

Depuis plusieurs mois, comme beaucoup de monde le sait, le Conseil général de la FSSPX considère sérieusement des propositions romaines en vue d'un accord pratique, étant donné que les discussions doctrinales de 2009 à 2011 ont prouvé qu'un accord doctrinal est impossible avec la Rome actuelle. Par cette lettre les trois évêques de la FSSPX qui ne font pas partie du Conseil Général souhaitent lui faire savoir, avec tout le respect qui convient, l'unanimité de leur opposition formelle à tout accord semblable.

Bien sûr, des deux côtés de la division actuelle entre l'Église Conciliaire et la FSSPX beaucoup désirent que l'unité catholique se refasse. Honneur à ces gens, de part et d'autre. Mais la réalité qui domine tout, et à laquelle tous ces désirs sincères doivent céder, c'est que depuis Vatican II les autorités officielles de l'Église se sont séparées de la vérité catholique, et aujourd'hui elles se montrent tout aussi déterminées que toujours de rester fidèles à la doctrine et pratique Conciliaires. Les discussions romaines, le « préambule doctrinal » et Assise III en sont des exemples éclatants.

Le problème posé aux catholiques par le second concile du Vatican est profond. Dans une conférence qui semble avoir été comme le dernier testament doctrinal de Mgr Lefebvre, donnée à des prêtres de sa Fraternité à Écône une demi année avant sa mort, après avoir brièvement résumé l'histoire du catholicisme libéral sortant de la Révolution française il a rappelé comment les Papes ont toujours combattu cette tentative de réconciliation entre l'Église et le monde moderne, et il a déclaré que le combat de la Fraternité contre Vatican II était exactement le même combat. Il a conclu :

« Plus on analyse les documents de Vatican II et leur interprétation par les autorités de l'Église, et plus on se rend compte qu'il ne s 'agit ni d'erreurs superficielles ni de quelques erreurs particulières comme l'œcuménisme, la liberté religieuse, la collégialité, mais plutôt d'une perversion totale de l'esprit, de toute une philosophie nouvelle fondée sur le subjectivisme... C'est très grave ! Une perversion totale !... C'est vraiment effrayant ! »

Or, la pensée de Benoît XVI est-elle meilleure à cet égard que celle de Jean-Paul II ? Il suffit de lire l'étude de l'un de nous trois sur *La Foi au Péril de la Raison* pour se rendre compte que la pensée du Pape actuel est également imprégnée de subjectivisme. C'est toute la fantaisie subjective de l'homme à la place de la réalité objective de Dieu. C'est toute la religion catholique soumise au monde moderne. Comment peut-on croire qu'un accord pratique puisse arranger un tel problème ?

Mais, nous dira-t-on, Benoît XVI est vraiment bienveillant envers la Fraternité et sa doctrine. En tant que subjectiviste il peut bien l'être, parce que les libéraux subjectivistes peuvent tolérer même la vérité, mais pas si elle refuse de tolérer l'erreur. Il nous accepterait dans le cadre du pluralisme relativiste et dialectique,

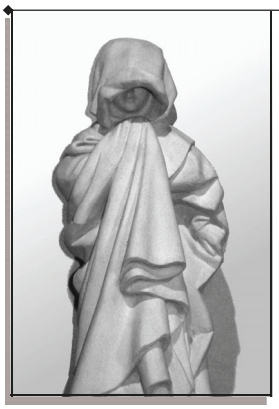

à condition de rester dans la « pleine Communion », par rapport à l'autorité et envers, les autres « réalités ecclésiales ». Voilà pourquoi les autorités romaines peuvent tolérer que la Fraternité continue d'enseigner la doctrine catholique, mais ils ne supporteront absolument pas qu'elle condamne la doctrine conciliaire. Voilà pourquoi un accord même purement pratique ferait nécessairement taire progressivement, de la part de la Fraternité, toute critique du Concile ou de la nouvelle messe. En cessant d'attaquer ces victoires les plus importantes de toutes de la Révolution, la pauvre Fraternité cesserait nécessairement de s'opposer à l'apostasie universelle de notre lamentable époque et elle s'enliserait elle-même. En dernière instance, qui nous garantira de rester tels que nous sommes en nous protégeant de la curie romaine et des évêques ? Le Pape Benoît XVI ?

On a beau le nier, ce glissement est inévitable. Ne voit-on pas déjà dans la Fraternité des symptômes de cet amoindrissement dans la confession de la Foi ? Aujourd'hui, hélas, c'est le contraire qui serait « anormal ». Juste avant les Consécrations de 1988 lorsque de nombreux braves gens insistaient auprès de Mgr Lefebvre pour qu'il fît un accord pratique avec Rome qui ouvrirait un grand champ d'apostolat, il dit sa pensée aux, quatre consécrands *« Un grand champ d'apostolat peut-être, mais dans l'ambiguïté, et en suivant deux directions opposées à la foi, ce qui aurait fini par nous pourrir. »* Comment obéir et continuer à prêcher toute la vérité ? Comment faire un accord sans que la Fraternité « pourrisse » dans la contradiction ?

Et lorsqu'une année plus tard, Rome semblait faire de vrais gestes de bienveillance envers la Tradition, Mgr Lefebvre se méfiait toujours. Il craignait qu'il ne s'agisse que de *« manœuvres pour séparer de nous le plus grand nombre de fidèles possible. Voilà la perspective dans laquelle ils semblent céder toujours un peu plus et même aller très loin. Nous devons absolument convaincre nos gens qu'il ne s'agit que d'une manœuvre, qu'il est dangereux de se mettre entre les mains des évêques conciliaires et de la Rome moderniste, C'est le plus grand danger qui menace nos gens, Si nous luttons depuis 20 ans pour résister aux erreurs conciliaires, ce n'était pas pour nous mettre maintenant entre les mains de ceux qui professent ces erreurs. »* À la suite de Mgr Lefebvre le propre de la Fraternité est, plus que de dénoncer les erreurs par leur nom, de s'opposer efficacement et publiquement aux autorités romaines qui les diffusaient. Comment pourrait-on concilier un accord et cette résistance publique aux autorités, dont le Pape ? Et après avoir lutté pendant plus de quarante ans, la Fraternité devra-t-elle maintenant se mettre entre les mains de modernistes et libéraux dont nous venons de constater la pertinacité ?

Monseigneur, Messieurs les abbés, veuillez faire attention, vous conduisez la Fraternité à un point où elle ne pourra plus rebrousser chemin, à une profonde division sans retour et, si vous aboutissez à un tel accord, à des puissantes influences destructrices qu'elle ne supportera point. Si jusqu'à présent les évêques de la Fraternité l'ont protégée, c'est précisément parce que Mgr Lefebvre a refusé un accord pratique. Puisque la situation n'a pas changé substantiellement, puisque la condition émise par le Chapitre de 2006 ne s'est nullement réalisée (changement doctrinal de Rome qui permettrait un accord pratique), écoutez encore votre Fondateur, il a eu raison il y a 25 ans, il a raison encore aujourd'hui. En son nom, nous vous en conjurons, n'engagez pas la Fraternité dans un accord purement pratique.

Avec nos salutations les plus cordiales et fraternelles, in Christo et Maria,

Mgr Alfonso de Galarreta
Mgr Bernard Tissier de Mallerais
Mgr Richard Williamson

Réponse du Conseil Général

Menzingen le 14 avril 2012

À NN. SS. Tissier de Mallerais, Williamson et de Galarreta.

Excellences,

Votre lettre collective adressée aux membres du Conseil général a retenu toute notre attention. Nous vous remercions pour votre sollicitude et votre charité.

Permettez-nous à notre tour dans le même souci de charité et de justice de vous faire les observations qui suivent.

Tout d'abord la lettre mentionne bien la gravité de la crise qui secoue I'Église et analyse précisément la nature des erreurs ambiantes qui pullulent. Cependant la description est entachée de deux défauts par rapport à la réalité de l'Église : elle manque de surnaturel et en même temps elle manque de réalisme.

Elle manque de surnaturel. À vous lire, on se demande sérieusement si vous croyez encore que cette

Église visible dont le siège est à Rome est bien l'Église de Notre Seigneur Jésus Christ, une Église certes défigurée horriblement *a planta pedis usque ad verticem capitis, de la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête*, [allusion à Jésus-Christ dans sa passion, note FP] mais une Église qui a quand même et encore pour chef Notre Seigneur Jésus Christ. On a l'impression que vous êtes tellement scandalisés que vous n'acceptez plus que cela pourrait encore être vrai. Pour vous Benoît XVI est-il encore pape légitime ? S'il l'est, Jésus-Christ peut-il encore parler par sa bouche ? Si le pape exprime une volonté légitime à notre sujet, qui est bonne, qui ne donne pas un ordre à l'encontre des commandements de Dieu, a-t-on le droit de négliger, de renvoyer d'un revers de main cette volonté ? Et sinon sur quel principe vous basez-vous pour agir ainsi ? Ne croyez-vous pas que si Notre Seigneur nous commande, il donnera aussi les moyens de continuer notre œuvre ? Or le pape nous a fait savoir que la préoccupation de régler notre affaire pour le bien de l'Église était au cœur même de son pontificat, et aussi qu'il savait bien que ce serait plus facile et pour lui et pour nous de laisser la situation présente en l'état. Donc c'est bien une volonté arrêtée et juste qu'il exprime.

Avec l'attitude que vous préconisez, il n'y a plus de place ni pour les Gédéon ni pour les David, ni pour ceux qui comptent sur le secours du Seigneur. Vous nous reprochez d'être naïfs ou d'avoir peur, mais c'est votre vision de l'Église qui est trop humaine et même fataliste ; vous y voyez les dangers, les complots, les difficultés, vous ne voyez plus l'assistance de la grâce et du Saint-Esprit. Si l'on veut bien accepter que la divine Providence conduit les affaires des hommes, tout en leur laissant leur liberté, il faut alors aussi accepter que les gestes de ces dernières années en notre faveur sont sous sa gouverne. Or ils indiquent une ligne — pas toute droite — mais clairement en faveur de la Tradition. Pourquoi subitement celle-ci s'arrêterait, alors que nous faisons tout pour conserver notre fidélité et que nous accompagnons nos efforts d'une prière peu commune ? Le bon Dieu nous laisserait-il tomber au moment le plus crucial ? Cela n'a pas beaucoup de sens. Surtout que nous n'essayons pas de lui imposer une quelconque volonté propre, mais que nous essayons de scruter à travers les événements ce que Dieu veut, étant disposés à tout, comme il Lui plaira.

En même temps elle manque de réalisme, et quant à l'intensité des erreurs et quant à leur amplitude.

Intensité : dans la Fraternité, on est en train de faire des erreurs du Concile des super hérésies, cela devient comme le mal absolu, pire que tout, de la même manière que les libéraux ont dogmatisé ce concile pastoral. Les maux sont déjà suffisamment dramatiques pour qu'on ne les exagère pas davantage (cf. Roberto de Mattei, *Une histoire jamais écrite,* p. 22 ; Mgr Gherardini, *Un débat à ouvrir*, p. 53, etc.). Il n'y a plus aucune distinction. Alors que Monseigneur Lefebvre a fait plusieurs fois les distinctions nécessaires au sujet du libéral(1). Ce manque de distinction conduit l'un ou l'autre d'entre vous à un durcissement « absolu ». Cela est grave parce que cette caricature n'est plus dans la réalité et elle aboutira logiquement dans le futur à un vrai schisme. Et peut-être bien que ce fait est l'un des arguments qui me pousse à ne plus tarder à répondre aux instances romaines.

Amplitude : d'une part on fait endosser aux autorités présentes toutes les erreurs et tous les maux que l'on trouve dans l'Église en délaissant le fait qu'elles essaient au moins en partie de se dégager des plus graves d'entre elles (la condamnation de « l'herméneutique de la rupture » dénonce des erreurs bien réelles). D'autre part on prétend que TOUS sont enracinés dans cette pertinacité (« tous modernistes », « tous pourris »). Or cela est manifestement faux. Une grande majorité est toujours emportée dans le mouvement, mais pas tous.

Au point qu'à la question cruciale entre toutes, celle de la possibilité de survivre dans les conditions d'une reconnaissance de la Fraternité par Rome, nous n'arrivons pas à la même conclusion que vous.

Qu'il soit noté au passage que NOUS N'AVONS PAS CHERCHÉ un accord pratique. Cela est faux. Nous n'avons pas refusé a priori, comme vous le demandez, de considérer l'offre du pape. Pour le bien commun de la Fraternité, nous préférerions de loin la solution actuelle de statu quo intermédiaire, mais manifestement, Rome ne le tolère plus.

En soi, la solution de la Prélature personnelle proposée n'est pas un piège. Cela ressort tout d'abord de ce que la situation présente en avril 2012 est bien différente de celle de 1988. Prétendre que rien n'a changé est une erreur historique. Les mêmes maux font souffrir l'Église, les conséquences sont encore plus graves et manifestes qu'alors ; mais en même temps on peut constater un changement d'attitude dans l'Église, aidé par les gestes et actes de Benoît XVI envers la Tradition. Ce mouvement nouveau, né il y a au moins une dizaine d'années, va se renforçant. Il touche bon nombre (encore une minorité) de jeunes prêtres, de séminaristes et même déjà un petit nombre de jeunes évêques qui se distinguent nettement de leurs prédécesseurs, qui nous disent leur sympathie et leur soutien, mais qui sont encore passablement étouffés par la ligne dominante dans la hiérarchie en faveur de Vatican II. Cette hiérarchie est en

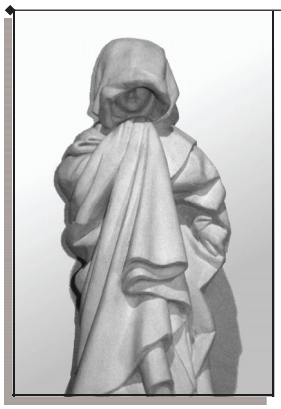

perte de vitesse. Cela est objectif et montre qu'il n'est plus illusoire de considérer un combat « intra muros », dont nous sommes bien conscients de la dureté et difficulté. J'ai pu constater à Rome combien le discours sur les gloires de Vatican II que l'on va nous ressasser, s'il est encore dans la bouche de beaucoup, n'est cependant plus dans toutes les têtes. De moins en moins y croient.

Cette situation concrète, avec la solution canonique qui est proposée, est bien différente de celle de 1988. Et quand nous comparons les arguments que Mgr Lefebvre avait donnés à l'époque, nous concluons qu'il n'aurait pas hésité à accepter ce qui nous est proposé. Ne perdons pas le sens de l'Église, qui était si fort chez notre vénéré fondateur.

L'histoire de l'Église montre que la guérison des maux qui la frappent se fait de manière habituelle graduellement, lentement. Et quand un problème est terminé, c'en est un autre qui commence... *oportet haereses esse, il faut qu'il y ait même des hérésies*. Prétendre attendre que tout soit réglé pour arriver à ce que vous appelez un accord pratique n'est pas réaliste. Il est bien probable à voir comment se déroulent les choses que la fin de cette crise prendra encore des dizaines d'années. Mais de refuser de travailler dans le champ parce qu'il s'y trouve encore de la mauvaise herbe, qui risque d'étouffer, de gêner la bonne herbe trouve une curieuse leçon biblique : c'est Notre Seigneur lui-même qui nous fait comprendre avec sa parabole de l'ivraie qu'il y aura toujours, sous une forme ou une autre, de la mauvaise herbe à arracher et à combattre dans son Église ...

Vous ne pouvez pas savoir combien votre attitude ces derniers mois – bien différente pour chacun d'entre vous – a été dure pour nous. Elle a empêché le supérieur général de vous communiquer et de faire partager ces grands soucis, auxquels il vous aurait si volontiers associés, s'il ne s'était pas trouvé devant une incompréhension si forte et passionnée. Combien il aurait aimé pouvoir compter sur vous, sur vos conseils pour soutenir cette passe si délicate de notre histoire. C'est une grande épreuve, peut-être la plus grande, de tout son supériorat.

Notre Fondateur vénéré a donné aux évêques de la Fraternité une charge et des devoirs précis. Il a bien montré que le principe qui fait l'unité dans notre société, c'est le Supérieur Général. Mais, depuis un certain temps déjà, vous essayez – chacun de manière différente – de lui imposer votre point de vue, même sous forme de menaces et même publiquement. Cette dialectique entre vérité/foi et autorité est contraire à l'esprit sacerdotal. Au moins aurait-il espéré que vous essayiez de comprendre les arguments qui le poussent à agir comme il a agi ces dernières années, selon la volonté de la divine providence.

Nous prions bien pour chacun d'entre vous, pour que dans ce combat qui est loin d'être terminé nous nous retrouvions tous ensemble, pour la plus grande gloire de Dieu et pour l'amour de notre chère Fraternité.

Daigne Notre-Seigneur ressuscité et Notre-Dame vous protéger et vous bénir.

Menzingen, le 14 avril 2012

+ Bernard Fellay
Niklaus Pfluger +
Alain-Marc Nély +

(1) — Ce n'est pas parce qu'un pape est libéral qu'il n'existe pas... Nous devons rester dans une ligne ferme et ne pas nous égarer, au cours de ces difficultés dans lesquelles nous vivons. On serait tenté, justement, par des solutions extrêmes, et de dire : 'non, non, le pape n'est pas seulement libéral, le pape est hérétique. Le pape est peut-être probablement plus qu'hérétique et par conséquent qu'il est nécessairement hors de l'Église. Il faut savoir faire les distinctions nécessaires. Ceci est très important pour rester dans une voie sûre, pour rester dans l'Église. Sinon, où irions-nous ? Il n'y a plus de pape, il n'y a plus de cardinaux, parce que si le pape n'était pas pape quand il a nommé les cardinaux, ces cardinaux ne peuvent plus nommer de pape puisqu'ils ne sont pas cardinaux. Et alors ? C'est un ange du Ciel qui va nous apporter un pape ? C'est absurde ! Et pas seulement absurde, dangereux ! Parce que nous serons conduits, peut-être, à des solutions qui sont vraiment schismatiques." (conférence à Angers. 1980) voir aussi *Fideliter*. n° 57. p. 17 sur la mesure à garder.

Notre commentaire

♦ L'Église visible

Ce qui domine dans cette réponse, c'est l'identification de « l'Église visible dont le siège est à Rome » avec l'Église de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Le problème se remarque en premier à un gros silence. Mgr Lefebvre mettait toujours la foi en premier et jugeait tout par rapport à elle. C'était elle qui lui permettait de distinguer et de définir l'Église, l'Église conciliaire, notre place dans l'Église et nos rapports avec le Pape. On l'a suffisamment compris avec

les citations du chapitre précédent. Or, le Conseil Général ne retient à aucun moment la foi comme critère, mais uniquement la visibilité et la papauté. C'est oublier que la visibilité qui caractérise l'Église est celle de la foi et non une visibilité matérielle. De même il identifie presque l'Église visible avec le pape puisque la position des trois évêques qui dénoncent les erreurs romaines est assimilée à du sedevacantisme.

Déjà le Père Calmel rappelait, contre les modernistes, que l'Église est le corps mystique de Jésus-Christ et non le corps mystique du pape.

La même erreur a cours désormais chez nous et se manifeste par des affirmations comme celle-ci : « Le principe qui fait l'unité, c'est notre Supérieur Général ». Eh non ! Le Supérieur Général est un principe d'unité, mais il n'est pas LE principe : il n'est ni le premier, ni le seul. La foi, la fidélité à l'héritage, la charité, sont des principes qui précèdent le Supérieur Général et au service desquels il doit œuvrer.

De même, en affirmant à propos du Supérieur Général : « Cette dialectique entre vérité/foi et autorité est contraire à l'esprit sacerdotal », le Conseil Général tend à identifier le gouvernement et les décision du Supérieur Général avec la norme de la foi.

Bien plus, le Conseil Général s'accommode de ce qu'il y aura toujours des hérésies dans l'Église. « *Opportet hæreses esse, il faut qu'il y ait des hérésies* », écrit-il. Mais saint Paul proclame tout autre chose : « Il faut qu'il y ait même des hérésies afin que ceux d'entre vous qui ont une vertu éprouvée soient reconnus. » Et Fillion, commentateur bien connu, explique : C'est le motif providentiel des hérésies. Elles provoquent une crise qui permet aux chrétiens solides et parfaits de manifester leur vigueur dans la foi et dans la charité, de manière à gagner l'approbation divine. Le « même » de « il faut même des hérésies » est très accentué précise Fillion.

Pour nous donc, les hérésies nous poussent à réagir, d'abord par fidélité, ensuite pour sauver les âmes en prêchant la foi, surtout là où l'hérésie les a troublées ou emportées.

Pour le Conseil Général, au contraire, les hérésies ne peuvent nous empêcher de chercher un accord, même avec les modernistes. Et cela alors que le modernisme est le rendez-vous de toutes les hérésies. Saint Pie X l'affirmait dans le texte que nous aons rapporté : « Maintenant, embrassant d'un seul regard tout le système, qui pourra s'étonner que Nous le définissions le rendez-vous de toutes les hérésies ? Si quelqu'un s'était donné la tâche de recueillir toutes les erreurs qui furent jamais contre la foi et d'en concentrer la substance et comme le suc en une seule, véritablement il n'eût pas mieux réussi. » (Encyclique *Pascendi* sur le modernisme.)

Au contraire de saint Pie X, le Conseil Général atténue la gravité des erreurs du Concile dont il ne faut pas faire des « super hérésies ». Par deux fois, un professeur de théologie à Écône nous a affirmé être en accord avec Mgr Fellay sur cela. Il travaille en ce sens, c'est-à-dire à dégonfler les « super hérésies ».

Il nous a notamment affirmé que l'enseignement de Vatican II sur la liberté religieuse n'était pas contraire à l'enseignement traditionnel de l'Église, car « les justes limites » sauveraient tout ! Nous lui fîmes remarquer que la liberté religieuse faisait quand même disparaître la royauté du Christ-Roi ! Nous savons bien que nous sommes le seul témoin de ces affirmations et qu'un témoin unique n'est pas recevable. Mais nous espérons bien que la vérité sera connue par d'autres témoignages.

En poussant la logique jusqu'au bout, le Conseil Général en appelle à l'esprit surnaturel et à la grâce pour soutenir sa position. Oui, si Dieu voulait une Église essentiellement visible et structurelle, il bénirait ceux qui travailleraient dans ce sens et il maudirait ceux qui, établissant la foi comme critère essentiel, déclareraient que les conciliaires ne sont pas catholiques. Mais c'est l'inverse qui est vrai.

La foi et la grâce sont ainsi détournées de leur objet, mises au service de ce qui leur est le plus opposé.

♦ Foi et résultats concrets

La raison de cet affaiblissement ou de cet effacement de la foi est que le Conseil Général s'établit principalement dans la pratique, dans l'action, dans le concret. Cela est résumé ainsi : « La question cruciale entre toutes, celle de la possibilité de survivre dans les conditions d'une reconnaissance de la Fraternité par Rome ... » Pour nous, la question cruciale est la foi avec son corollaire, le règne du Christ-Roi par la croix. L'union avec Rome ne peut être considérée qu'au service de la foi et de ce règne.

Le modèle que nous présente le Conseil Général, ce sont les Gédéon, les David dans le combat, pas les prophètes rappelant sévèrement les vérités, ni saint Paul dans la prédication de l'Évangile, ni saint Jean dans l'Apocalypse. Pour nous, le combat, oui, mais défini par rapport à la foi. Nous n'avons rien contre le fait de prendre Gédéon et David comme modèles, au contraire, mais à condition de définir leur action par rapport à la foi en Jésus-Christ.

Non seulement le Conseil Général s'en tient à des considérations concrètes et pratiques, non à des

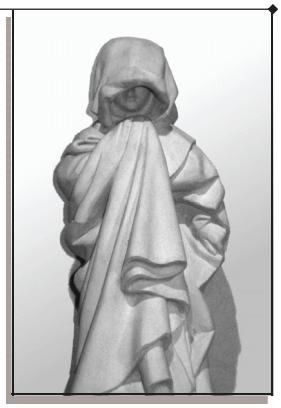

principes, mais il considère principalement des mouvements, pas des vérités. Ainsi il relève que les gestes de ces dernières années indiquent une ligne ; un changement d'attitude ; un mouvement nouveau ; une perte de vitesse de la hiérarchie. Il affirme qu'il faudra du temps, qu'on ne peut tout exiger d'un coup.

Au contraire, si le Conseil Général prenait la foi pour critère, il constaterait qu'elle est une, indivisible, qu'il n'y a pas de plus et de moins dans les vérités à croire. Il admettrait que, même si l'apostolat se déroule dans le temps et suppose des démarches progressives, il est toujours pénétré de foi et c'est elle que l'apôtre cherche à faire découvrir dans les actions qu'il mène. Cela suppose que la foi pénètre non seulement le cœur et l'esprit de l'apôtre, mais aussi que ses œuvres en soient pénétrées, qu'elles soient des œuvres de foi. Contempler et livrer aux autres le fruit de sa contemplation, tel est l'apostolat.

♦ Le bien commun de la Fraternité St Pie X

Il nous reste un dernier point à relever, c'est ce que le Conseil Général déclare : « Pour le bien commun de la Fraternité, nous préférerions de loin la solution actuelle de statu quo intermédiaire, mais manifestement, Rome ne le tolère plus. »

Cette affirmation met la volonté du Pape au-dessus de tout, comme si elle était le bien à soi seule et par nature. Une volonté de chef ne s'impose que si elle est sage. Nous développons cette considération dans le livre que nous venons d'éditer *Quel droit pour la Tradition catholique, les actes des procès Salenave et Pinaud*. Le bien n'est bien que s'il est vrai, la loi n'est norme que si elle est sage. L'adage dit bien : *Le droit est au-dessus de la loi*. Un commandement ne s'impose que s'il met de l'ordre.

En faisant prévaloir sans aucune autre considération la simple volonté du pape, qui plus est d'un pape moderniste, le Conseil Général commet l'erreur du positivisme juridique, qui découle directement du nominalisme : si on ne peut connaître la nature profonde des choses, si les mots n'expriment aucune sagesse, les normes sont une pure gestion des rapports entre individus.

Deuxièmement, si la volonté du Pape est bonne, alors cela tournera nécessairement au profit et au bien de la Fraternité Saint Pie X. Lorsque le pape Léon XIII exigea que les missionnaires de Notre Dame du Sacré Cœur envoyassent trente missionnaires en Papouasie, malgré les difficultés, loin de tourner au détriment, cela tourna à la satisfaction et à la gloire des missionnaires des Papous. Quel bien ils firent, quelle joie ils en retirèrent ! Il n'est que de lire *21 ans chez les Papous* réédité par nous.

Si c'était pour le bien de l'Église, quelles difficultés nous serions prêts à endurer, nous qui en avons tant enduré à la suite de Mgr Lefebvre !

Au contraire, si la volonté du Pape est mauvaise, alors lui obéir ne pourrait que tourner au détriment de la Fraternité Saint Pie X. Une congrégation de plus dans le grand rassemblement moderniste, ce n'est pas ce que nous désirons.

Troisièmement, nos supérieurs sont prêts à sacrifier le bien commun de la Fraternité Saint Pie X pour suivre la volonté du Pape qu'ils font leur. C'est l'aveu de la destruction de la Fraternité Saint Pie X, car, détruire le bien commun, c'est détruire la société, même si ses structures restent en place. Nous faisions confiance à nos supérieurs pour nous guider dans l'héritage de Mgr Lefebvre vers le bien de la foi, vers le règne du Christ-Roi, et ils nous emmènent vers les héritiers de Vatican II, ceux qui ont remplacé le règne du Christ-Roi par celui de l'œcuménisme, c'est-à-dire celui des idoles. Ils trahissent notre confiance.

Pour y arriver, ils n'hésitent pas à tenir sécrète pendant un an la déclaration doctrinale du 15 avril 2012 qui ne fut révélée qu'en mars 2013 dans le bulletin interne *Cor Unum* n° 104. Ils cachent leurs desseins à leurs confrères évêques. Ils condamnent un livre donnant l'enseignement de Mgr Lefebvre. Ils éjectent évêque et prêtres, ils condamnent un prêtre à la suspense a divinis, etc.

Quatrièmement, comme le bien commun de la Fraternité Saint Pie X et de la Tradition, n'est rien d'autre que l'héritage de Mgr Lefebvre et, à travers lui, de toute l'Église depuis 2.000 ans, détruire ce bien commun, c'est détruire celui de l'Église.

Cinquièmement, on constate par ailleurs que le Conseil Général travaille les esprits pour les faire évoluer et les faire adhérer malgré eux à ce qui est contraire au bien commun de leur société. C'est de la subversion. D'où vient-elle ? Ce travail de subversion va paraître clairement avec les documents suivants.

Le Conseil Général se rend donc coupable de cinq fautes contre le bien commun de la Fraternité Saint Pie X et de l'Église.

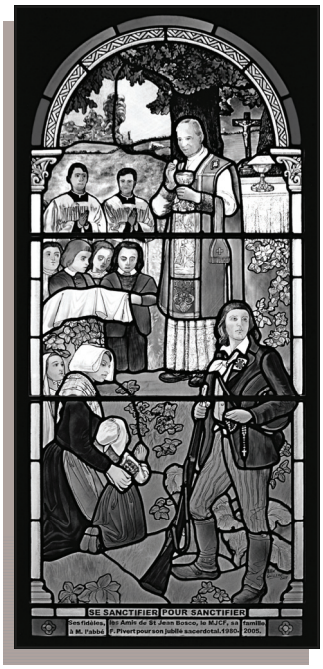

Condamnation du livre *Mgr Lefebvre, nos rapports avec Rome*

textes en annexe
commentaires par M. l'abbé François Pivert

QUE faut-il retenir des seize pages de recension que nous envoya Mgr Fellay ?

L'exposé d'une nouvelle position

Si le texte était une recension, il commencerait par rapporter le contenu du livre, puis chercherait à le comprendre et, seulement alors, exposerait ses désaccords et les établirait sur une argumentation solide, étayée et probante.

Mais en réalité, sous prétexte de recension, voilà l'exposé d'une nouvelle position de la Fraternité Saint Pie X qui remplace celle de Mgr Lefebvre, avec les prescriptions pour le réinterpréter dans le sens nouveau. Comme on ne peut avouer ouvertement qu'on rejette Mgr Lefebvre, il faut déconsidérer le livre et, pour cela, le plus simple est de déconsidérer l'auteur avec un mépris affiché. C'est le procédé si bien mis en œuvre par Voltaire et devenu une méthode classique de désinformation.

De plus, on remarquera que Mgr Fellay joint ce texte à sa condamnation, sans le faire sien, mais tout en s'appuyant sur lui. (« Étude qui corrobore », c'est-à-dire qui donne de la force. Robur en latin veut dire force.) Le procédé n'est intellectuellement pas honnête. Devant la protestation de plusieurs prêtres, Mgr Fellay a ensuite désavoué le n° 5 sur les ralliés, et a réaffirmé ne pas vouloir traiter avec le Pape François.

Mais il n'a pas retiré, ni désavoué le reste des seize pages qui conserve donc sa robur, sa force. Voilà où l'on en est avec les chefs actuels de la Fraternité Saint Pie X : l'essentiel est dans les non-dits.

Il faut être productif !

Pour comprendre ce texte, allons directement au n° 5, page 14 : « L'attitude à l'égard des milieux *Ecclesia Dei* est contre-productive. » Ce qui est grave, c'est le « contre-productif » : on ne cherche pas la vérité, mais une prétendue efficacité. Prenons un exemple. Dénoncer l'adultère d'une épouse qui aurait quitté le domicile conjugal sera toujours contre-productif puisqu'elle est prise par la passion. Dans ce cas, il vaudrait alors mieux faire un accord et vivre avec elle, chez elle, et mettre en valeur ses qualités : elle n'a pas abandonné la Tradition, elle a conservé la bonne messe, etc. Et on pourrait ajouter qu'elle s'occupe bien des enfants, toujours mieux que le mari « coincé » et « sectaire ».

Avec une mauvaise foi parfaitement voltairienne, l'auteur de la « recension » nie que Mgr Lefebvre ait donné son avis sur le Barroux de Dom Gérard et qu'il ait connu la Fraternité Saint Pierre, fondée en 1988, Mgr Lefebvre étant mort en 1991.

On cherche l'union pour de supposés avantages productifs, en dehors de toute vérité, et, pour l'obtenir, on ne peut que travestir la vérité au point de faire disparaître toute vérité. Car, quand l'action n'est pas guidée par la vérité, elle ne peut l'être que par l'intérêt ou la passion. Il est alors logique d'accuser ceux qui s'attachent encore à la vérité d'être contre-productifs.

L'abandon du Christ-Roi

Cette nouvelle attitude repose sur l'abandon du Christ-Roi, l'auteur des seize pages l'affirme clairement dans son paragraphe *Extrapolation de idées*, page 7. Pourquoi ? Et comment s'y prend-il pour se justifier ?

Pourquoi ?

Toute l'opposition entre la Tradition de l'Église et la religion nouvelle se ramène à celle entre d'un côté la gloire de Dieu par le règne du Christ, de l'autre l'indépendance de l'homme. S'allier avec l'un, c'est rejeter l'autre. Il peut y avoir plusieurs raisons au choix de l'alliance avec la Rome moderniste, raisons plus ou moins naïves, plus ou moins honnêtes, intellectuelles ou morales, mais une telle alliance suppose nécessairement le rejet du Christ-Roi, qu'on le veuille ou non, qu'on s'en défende ou non.

Comment ?

L'auteur des seize pages commence par fausser le livre : « Toute la première partie consiste à montrer que l'idée principale qui animerait Mgr Lefebvre dans son opposition à Rome serait la proclamation du Christ-Roi. » Et il affirme que ce serait une invention de notre part.

Or, la vérité est que la première partie montre que l'idée principale de Mgr Lefebvre dans toute sa vie et pas seulement face à Rome, est la proclamation et l'avancement du règne du Christ-Roi. Puis les parties suivantes montrent qu'il resta fidèle à ce programme y compris dans son opposition à Rome, bien plus, que cette opposition est motivée par l'abandon du Christ-Roi par Rome.

Ensuite, l'auteur des seize pages réduit le règne du Christ-Roi à l'encyclique *Quas Primas*. Il oublie – ou ignore – *Ubi arcano* du même Pie XI qui dénonce l'abandon du Christ-Roi en le qualifiant de modernisme pratique. Surtout, il oublie toute la liturgie, notamment celle de Noël qui proclame la venue du Christ-Roi, le *regnavit a ligno Deus*, *Dieu règne par le bois de la Croix*, l'expression du « royaume » si présente dans l'Évangile notamment : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, tout le reste vous sera donné par surcroît. »

Enfin, l'auteur des seize pages donne le coup final à l'idéal du Christ-Roi en affirmant que « la dynamique de restauration est lancée avec la libération de la messe ». La dynamique : toujours le mouvement, ... et que nous aurions tort de tout rapporter au Christ-Roi.

Mais il y a une ambiguïté sur le terme « messe ». Désigne-t-il le saint sacrifice ou le rite dans lequel ce sacrifice est réalisé ? Il nous reproche d'écrire que la messe n'est qu'un symbole. Mais nous avons bien pris soin de préciser que la nouvelle messe est un symbole et non la messe tout court. De plus, l'expression n'est pas de nous, mais de Mgr Lefebvre lui-même. Elle l'est dans un texte que l'auteur des seize pages cite et où il veut ne pas la voir : « Celle nouvelle messe est un symbole, est une expression, est une image d'une foi nouvelle, d'une foi moderniste. » (Sermon des ordinations 1976, page 193) Tout le reste du sermon est l'illustration de ce principe posé au début.

L'auteur des seize pages, au contraire, ne distingue pas entre le saint sacrifice et le rite. Pour lui, dès que le rite traditionnel est restauré, l'Église commence à sortir du modernisme. Comme si le rite était prépondérant. Il oublie que tous les évêques du concile Vatican II célébraient la messe traditionnelle.

Pourtant, Mgr Lefebvre est clair : « Il ne suffit pas qu'on nous dise : vous pouvez dire la messe ancienne, mais il faut accepter ceci ou cela. Non, ce n'est pas que cela qui nous oppose, c'est la doctrine. » (*Fideliter* n° 66, nov.-déc. 1988) Mais l'auteur des seize pages veut s'en tenir à la dynamique de la messe, dynamique commencée et qu'il n'y a qu'à poursuivre.

Alors, ne pouvant condamner Mgr Lefebvre, il condamne celui qui le cite et qui en fait l'exégèse. On ne peut que constater la malhonnêteté. Elle nous laisserait indifférent s'il n'y avait les conséquences.

Église catholique, Église conciliaire

Enfin, revient encore et toujours le problème des rapports entre l'Église catholique et l'Église conciliaire. Là encore, nous ne saurions pas comprendre Mgr Lefebvre ni donner les clefs d'interprétation. C'est surprenant, car Mgr Lefebvre s'adressait à des séminaristes qui n'avaient pas besoin de clef pour comprendre !

Les citations de Mgr Lefebvre que nous avons données au chapitre précédent sont suffisamment claires pour montrer la malhonnêteté de l'auteur des seize pages. C'est bien

Mgr Lefebvre, et non nous, qui écrit : « Qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas d'un différend entre Mgr Lefebvre et le pape Paul VI. Il s'agit de l'incompatibilité entre *l'Église catholique* et *l'Église conciliaire*, la messe de Paul VI représentant le symbole et le programme de l'Église conciliaire. » 12 juillet 1976, *Itinéraires*, *Condamnation sauvage*, pages 191 et 192 du livre *Mgr Lefebvre Nos rapports avec Rome*.

Comment l'auteur des seize pages va-t-il faire disparaître l'expression « Église conciliaire » ? Par l'amalgame avec le « sedevacantisme ».

Pourtant, le « sedevacantisme » est une opinion parmi d'autres que Mgr Lefebvre n'a jamais condamnée. La brochure *Le coup de maître de Satan*, dont Mgr Lefebvre est l'auteur exprime pleinement ses positions sur ce sujet. L'opinion est libre, mais, en pratique, on doit tenir que le Pape est pape. Ces textes sont rapportés dans le livre *Mgr Lefebvre, nos rapports avec Rome*.

Alors, ceux qui veulent se rapprocher de la Rome moderniste font un premier amalgame entre l'opinion « sedevacantiste » et ceux qui troublent les fidèles en érigeant le « sedevacantisme » en système. Cet amalgame est exprimé page 12 des seize pages où l'auteur cite Mgr Lefebvre : « À Écône ... on a toujours considéré que le pape existait. » On a considéré. C'est une position pratique, juste, que toute la Fraternité St Pie X doit tenir, c'est également la nôtre, mais, contrairement à ce qu'affirme l'auteur des seize pages, elle ne tranche pas la question théorique.

Puis on fait un deuxième amalgame entre les « sedevacantistes » et ceux qui dénoncent l'Église conciliaire. Du coup, il devient interdit et impossible de dénoncer l'Église conciliaire.

Nouvelle clef d'interprétation des sacres

Autre point à retenir : la nouvelle clef d'interprétation de la décision des sacres. C'est le n° 4, page 13 des seize pages.

Si on rapproche ces lignes du discours de ceux qui veulent un accord avec la Rome moderniste, la pensée est la suivante – dans la mesure où il s'agit d'une pensée, alors que c'est plutôt une non-pensée tout tournée vers un résultat concret qu'on veut à tout prix ; ou qu'on veut sans chercher à en connaître le prix.

Selon l'auteur des seize pages, Mgr Lefebvre a toujours cherché un accord purement prudentiel avec Rome. Malheureusement la situation était bloquée, ne serait-ce que par les exagérations de l'après-Concile. Approchant de la mort, il se rendit bien compte que l'accord ne se ferait pas de son vivant. Il sacra donc des évêques pour donner de l'air à la Fraternité Saint Pie X, pour desserrer l'étau et permettre ainsi à ses successeurs de mener à bien la réconciliation. Or Benoît XVI sait condamner les exagérations de l'après-Concile, donc le moment est venu de conclure l'accord tant désiré par Mgr Lefebvre.

On comprend que, pour faire un si beau « raisonnement » il faille évacuer toute idée de condamnation de l'Église moderniste. Évacuer même l'idéal le plus certain de Mgr Lefebvre, celui de faire régner Jésus-Christ puisque cet idéal est incompatible avec l'Église conciliaire.

Le code moderniste de « droit » canonique

Un dernier mot sur le code de droit canonique. L'auteur des seize pages affirme que Mgr Lefebvre a écrit : « Nous promettons de respecter la discipline de l'Église et les lois ecclésiastiques, spécialement celles contenues dans le Code de droit canonique promulgué par Jean-Paul II. » Mais il omet le contexte qui, en l'occurrence, est très important. Mgr Lefebvre avait lui-même soumis son texte au Cardinal Ratzinger, il nous y livre donc sa position exacte. Il écrivait « *Compte tenu de ce qui est dit au n° 3*, nous promettons de respecter la discipline de l'Église et donc les lois disciplinaires contenues dans la Code de Droit Canonique promulgué par le Pape Jean-Paul II. » Le n° 3 stipule : « À propos de certains points enseignés par le Concile Vatican II ou concernant les réformes postérieures de la liturgie et du droit qui nous paraissent difficilement conciliables avec la Tradition, nous nous engageons à avoir une attitude positive d'étude et de communication avec le Siège Apostolique, en évitant toute polémique. »

Dans la rédaction finale, si l'incise « Compte tenu de ce qui est dit au n° 3 » fut supprimée et le texte remanié, le n° 3 fut maintenu sans changement. Or il est clair par lui même. Mgr Lefebvre applique les mêmes critères au Code qu'au Concile et à la nouvelle liturgie. Or il n'a jamais accepté ceux-ci. On ne peut donc pas dire qu'il ait accepté le Code nouveau.

La meilleure réponse aux seize pages, c'est le livre *Mgr Lefebvre, nos rapports avec Rome*. La mauvaise foi de l'auteur des seize pages devient évidente à la simple lecture des textes.

M. l'abbé Pfluger Récollection aux Frères

Notes prises sur le vif

commentaires par M. l'abbé François Pivert

Introduction

Les notes sont une reprise fidèle des conférences de la récollection de trois jours donnée aux Frères de la Fraternité Saint Pie X, après Noël 2013. Elles furent prises par un Frère, puis furent soumises à deux autres Frères pour vérification, puis encore vérifiées par un quatrième Frère qui donna quelques précisions. Les textes entre crochets reprennent le ou les mots précisés puis, après le /, la précision. Quand il s'agit d'une précision par simple ajout, il n'y a pas de / entre les crochets.

Le texte des conférences

♦ **1ère conférence**

De quoi les frères ont-ils besoin ? Savoir ce qu'est leur devoir aujourd'hui. St Jean-Baptiste dans la liturgie de l'Avent nous invite à : « Repentez-vous car le Royaume des Cieux est proche. » « Repentez-vous » : avoir un nouvel esprit. Le but de ce nouvel esprit, c'est le Royaume des Cieux, le salut. En conséquence le but de tout (prière, vœux, activités) c'est le salut. Pour arriver au salut, il faut changer de direction, d'esprit, remettre la boussole : « Comprendre l'esprit profondément surnaturel de toute leur vie. »

Les statuts de la Fraternité sont aussi valables pour les frères. Dans un passage, il nous invite à « comprendre l'aspect surnaturel de toute leur vie. »

Quelle est donc notre mission, notre devoir ? Pie X nous dit : « Omnia instaurare in Christo, Tout restaurer dans le Christ. »

Instaurare, restaurer : vraie réforme de l'Église.

Le nouveau pape François a été élu à cause de sa volonté de réforme. Il est le réformateur de la Curie, initiateur d'une nouvelle évangélisation : ce que l'on appelait autrefois une réforme.

« … Race de vipères. » C'est pire que moderniste ou libéral. Non, libéral, c'est pire [sous-entendu : dans les insultes] ! Mais au fond personne ne sait ce qu'est un libéral.

La sainteté d'après saint Benoît consiste en l'humilité, et [l'humilité / l'un des degrés de l'humilité consiste] dans l'obéissance à Dieu, aux supérieurs. L'obstacle dans la Tradition, c'est cet esprit de suffisance, d'orgueil qui conduit au mépris, à la désobéissance et c'est totalement opposé à la pensée de Dieu dans l'Incarnation. Une vraie réforme, ça passe par une conversion, un renoncement mais pour le Royaume des Cieux (aspect surnaturel à ne pas oublier). Notre-Seigneur dit : « Je suis sorti du Père, je suis venu dans ce monde (Incarnation). » Pourquoi ? Pas pour les justes, pas pour les Tradis, mais pour les brebis égarées, il laisse les 99 justes pour s'occuper de la brebis égarée. Faisons gaffe à notre sécurité. Ne pas rester en sécurité en ce monde, c'est bien de partir, de ne pas rester dans sa sécurité, sinon on s'enracine. Il faut voir le [bien des autres / le salut des âmes]. La vie surnaturelle n'a pas été donnée pour nous. Dieu appelle, il faut que l'âme réponde.

« Credidimus caritati, nous avons cru à la charité » [devise épiscopale de Mgr Lefebvre, note FP], c'est différent de « Credidimus veritati, nous avons cru à la vérité ». « Credidimus caritati » c'est : nous avons cru à la charité. Si la vocation, la prière ne nous conduit pas à la charité et donc à la joie, c'est qu'il y

a quelque chose d'erroné dans notre vie spirituelle. Le but nous dit Notre-Seigneur : « afin que votre joie soit complète. » C'est totalement contraire au fatalisme de Mgr Williamson, attitude fausse et pas catholique. Tout ce que nous vous annonçons, Dieu est lumière, en Lui pas de ténèbres, il est amour. Mgr Lefebvre nous dit en 1978 : « Dieu est amour, donc il est miséricorde. »

Constat dans la Tradition : pas ou peu de vocations [proportionnellement au nombre d'élèves dans nos écoles], pourquoi ? Parce que nous nous disons les seuls, les meilleurs et c'est l'esprit d'Avrillé – n'allez pas le répéter partout, cela reste entre nous –, c'est la religion de l'exclusivité, ce qui nous intéresse, c'est nous. [On sait tout, on juge tout]. On comprend [parfois] le pape qui fustige le cléricalisme. Nous, les Tradis, nous avons La vraie foi, La vraie messe, Nous ! Ch. 4 de st Jean : « Aimons-nous les uns les autres... Dieu est amour... » Cet amour consiste non pas en ce que c'est nous qui aimons Dieu, mais en ce que c'est Lui qui nous a aimés (Incarnation). C'est ça la vraie miséricorde. « Credidimus caritati » différent de « Credidimus veritati ». Une foi qui ne consiste pas à produire la charité, non !!! Timothée 5, 8 : « Celui qui ne [répand pas la charité / prend pas soin des siens a renié sa foi et il] est pire qu'un païen. » La foi ne sert à rien si elle ne répand pas la charité. Notre-Seigneur ne vient pas pour juger mais pour sauver, c'est la vraie foi, la vraie joie. [La foi est une vie, pas un sac à dos.]

♦ 2ème conférence

La finalité de la vraie réforme, c'est le salut par le renoncement, l'humilité, l'obéissance.

Dans un contexte de refus de la vérité, de la Tradition, nous ne devons pas avoir une attitude agressive, car Dieu est venu pour sauver le monde. *« Nul ne peut voir Dieu s'il ne renaît de l'eau et de l'esprit »* c'est ça la réforme.

Dieu a tellement aimé le monde qu'il lui a donné son Fils... car Dieu n'a pas envoyé son Fils pour juger le monde, mais pour qu'il soit sauvé par Lui. Oui Dieu veut sauver ce monde et nous, nous disons c'est fichu. Dieu ne dit pas pareil, rien n'est impossible à Dieu. Ce n'est pas un problème de foi, mais d'espérance. Dieu viendra pour juger, ce n'est pas à nous d'avancer ce jugement, mais nous devons sauver les âmes.

Exemple de vraie réforme tirée du livre *« La Sainte Église à travers son histoire »* de notre cher Père Jean-Dominique. Les chrétiens persécutés pensaient que c'était la fin du monde. Le pape a accepté ce que proposait Constantin, ce n'est pas parfait, ça vient d'un empereur [païen], mais on prend quand même. (Le pape n'a pas refusé sous prétexte que l'Édit de Milan s'appliquait au nom de la liberté religieuse.) Dans les persécutions, on survit. Une fois libérés des persécutions, des milliers de jeunes gens quittent le monde, les vocations affluent. C'est un phénomène très bizarre.

On constate un manque d'enthousiasme dans la Tradition aujourd'hui ; Il n'y a pas ce phénomène de quitter le monde pour la contemplation. L'état actuel des vocations est décevant. Exemple du Carmel ! [–] qui est rentré dans la « pseudo résistance », ce qui est ridicule [–], ils n'ont pas de vocation. Il y a un idéal que dans la Tradition nous ne sommes pas capables de transmettre. On peut pour cela voir l'assistance lamentable à la messe en semaine.

C'est trop simple de ne voir que la perversion du monde, c'est la foi qui vainc le monde : primauté de la contemplation, amour de la Croix, donc de la messe, c'est par elle que l'on vainc le monde. Notre combat a été idéalisé, notre vue est en noir et blanc.

La réalité prend du temps, exemple du concile de Constantinople, saint Athanase fut exilé sept fois, il prêche dans la ville alors que l'évêque arien y est encore installé. Sa lutte dure plus de soixante ans. C'est le mystère de l'histoire, Dieu fait homme qui vient dans ce temps, dans ce monde, pas en étouffant tout, en détruisant tout puis en construisant un nouveau monde. Notre-Seigneur s'est incarné dans ce monde pourri. La réalité exige un long cheminement, pas de pape qui s'endort moderniste et qui se réveille thomiste. Notre-Seigneur dit : « *C'est par votre persévérance que vous sauverez votre âme.* » Tous nos prieurs, nos supérieurs n'ont peut-être pas compris par où il faut commencer la réforme à faire. En tant que réformateur, saint Raymond de Capoue a dû faire face à une fronde au sein de l'Église. Toute réforme est œuvre du Saint-Esprit, c'est une œuvre de l'Église. Mgr Lefebvre s'est appuyé sur les moyens ordinaires pour sa réforme.

Mgr Williamson dit que la nature est tellement détruite, que les séminaires tridentins [selon le modèle voulu par le concile de Trente, note FP] ça ne marche plus, qu'il faut faire autre chose : c'est ridicule.

♦ 3ème conférence

Une réforme, une vraie restauration de l'Église, ça regarde toute la vie, pas seulement la vérité. Exemple de la réforme de Pie V, dans le fond plus complexe que la messe, le missel, la croisade contre les turcs. Sa réforme commence déjà comme jeune professeur, il est nommé inquisiteur et il réforme les couvents de ses dominicains. Il fait des réformes très pratiques et il est critiqué partout. Comme pape, il commence par des réformes très pratiques :

1 - Il fait installer des cacatorium.

2 - Il met dehors les enfants des clercs.

3 - Les portes du Vatican sont fermées à clef la nuit.

4 - Il diminue de moitié le personnel du Vatican.

5 - Les couvents de femmes sont clôturés, interdiction de sortir sauf cas de lèpre, de peste et d'incendie.

6 - Les abbés qui ne font rien sont enfermés au château Saint-Ange.

7 - Il met dehors les putains.

Et il a commencé par réaliser ces réformes et ainsi il a réformé la vie chrétienne : [pas suffisant / Il ne s'est pas contenté de réformer] la messe, le caté...

Un autre exemple de réalisme par rapport à la réforme, c'est Pie X. Dans un climat d'abandon et d'apostasie, il prend comme devise : *« Omnia instaurare in Christo »* pour le retour des nations à Notre-Seigneur au moyen de l'Église, pas de fatalisme, d'attente de châtiment. Pie X ne se contente pas de se lamenter sur la situation. Pour nous, avoir avant tout un but clair : pourquoi notre vocation ? Avant tout, l'Église, le Christ, sauver les âmes et non pas penser uniquement à soi, à notre prieuré, notre école...

Autre exemple, celui de saint Dominique qui a eu un grand charisme et qui a attiré beaucoup de vocations. Son secret qu'on découvre dans sa prière : *« Que vont devenir les pauvres pécheurs ? »* C'est la *« Caritas Christi, la charité du Christ »* et c'est elle qui maintient notre désir de sainteté. L'apostolat, c'est le *« sentire cum Ecclesia, sentir avec l'Église »* et non critiquer Vatican II [sous-entendu : là n'est pas le formel]. La critique finit par lasser et on craque comme beaucoup de gens brillants qui nous ont quittés, car ils n'avaient pas la *Caritas Christi*. Les âmes à sauver c'est un vrai moteur de persévérance et ça ne laisse plus de temps pour les critiques stériles. Le but de st Pie X : former le Christ dans ceux qui sont destinés à le former dans d'autres. Le sacerdoce est un moyen d'apostolat. Ne soyons pas égoïstes, le but de notre combat, c'est la sanctification des autres, de ceux qui sont avec nous. Ne faisons pas comme la pseudo résistance, mais retrouvons l'enthousiasme pour le bien ! Cherchons le royaume de Dieu et non à convertir le Pape, à analyser les textes du Supérieur Général ou *Lumen Gentium*. [texte très mauvais du concile Vatican II, note FP] Pie X : *« notre préférence ira toujours à ceux qui se dévouent au salut des âmes »*. Ce doit être [une / la] priorité de toutes nos maisons. Ne pas renverser l'adage : *« enfer de la philo, purgatoire de la théologie, ciel de l'apostolat »*

♦ 4ème conférence

L'ignorance est le premier problème : *« ils ne connaissent ni moi ni le Père. »* L'apostolat de nos prêtres doit se focaliser sur la formation et réduire l'ignorance des fidèles, ne pas se borner à parler des scandales de Vatican II ou de la liberté religieuse.., mais de [prêcher] la Foi. Ne pas faire de dialectique (ex des deux paysans russes). Pas de charité amère ! Ne pas forcer avec la vérité mais être patient.

Avec ce nouveau pontificat on parle beaucoup de réforme. Avec *« Evangelii gaudium »*, le pape essaie de toucher tous les peuples, de transmettre la joie de l'Évangile et de la Foi. Comme dit l'abbé Schmidberger : *« il y a de bonnes choses, mais des omissions »*. Après neuf mois on y voit un peu plus clair sur ce pape. Il veut changer l'Église. Il aime plaire et fait toujours différemment : il ne chante pas quand il faut chanter, il ne jeûne pas quand il faut jeûner, il n'est pas exact avec les rubriques (génuflexions), il se met en clergy si les autres sont en soutane. Bref il choque. Ce qu'il faut dire, c'est qu'il est unique, il est autre, il est argentin et jésuite. C'est un homme de l'action. Il est dans l'agir, le faire, le mouvement, mais c'est le pape. *« Evangelii gaudium »*, c'est un langage un peu surprenant pour nous, auquel on n'est pas habitué.

(L'abbé Pfluger nous lit la table des matières). Il faut remarquer que le pape nous invite à ne pas tomber dans l'acédie spirituelle... [En fait, le vrai problème n'est pas ce qui est dit, mais ce qui n'est pas dit / plus grave que ce qu'il dit. il y a tout ce qu'il ne dit pas.] : le problème du salut universel. On comprend la réaction du pape, mais le problème est qu'il ne parle pas de convertir. Il lutte contre le cléricalisme : ceux qui ne pensent qu'à eux et se satisfont de leurs petites règles. Ce qu'il dit sur les homo [dans le fond / d'une certaine manière] n'est pas faux, car Notre-Seigneur ne juge pas non plus ; il embrasse les protestants, pourquoi pas ? Mais le plus grave est qu'il ne leur parle pas de l'exclusivité du salut. [Chez les modernistes, la foi n'est plus objective, elle est subjective. Je n'adhère plus à un objet précis. Le pape rappelle la croix, etc., mais pour les modernistes, nous sommes tous sauvés.] Ce pape est dans l'illusion. Il a la volonté de réformer, c'est très bien, mais il manque la nécessité de la foi : « Celui qui ne croit pas peut risquer son salut. » (sic) À la Pentecôte, saint Pierre fait un sermon qui choque, mais il est le Pape et il y a trois mille convertis. [Pour le pape François, *« tout le monde connaît ce que pense l'Église » :* non, c'est faux.]

♦ **5ème conférence**

Et nous, en terme de réforme, que peut-on faire dans cette crise qui dure ?

On est dans un moment décisif pour la Tradition et la Fraternité. Crise vient du grec *crisis* qui s'applique en médecine au cas d'un patient dont le moment est venu de statuer sur son avenir. Arrive-t-on à vaincre la maladie ? Nous en sommes à ce point où il faut décider sur l'avenir par rapport au pape, à l'Église. Donc, comment agir ?

Il faut regarder comment l'Église a agi dans le passé. Aujourd'hui, Suresnes, Mgr Tissier nous poussent, mettent une certaine pression pour que nous fassions une déclaration claire, pure et dure, une profession de foi, qui mette les points sur les « *i* ». Ils *[Ils* ou *certains...]* demandent que nous ne discutions pas avec Rome, mais que nous proposions des petits textes basés sur la doctrine. Mais faisons gaffe ! [Ce n'est pas aussi simple.] Dans le Credo, on ne professe pas qu'on renonce à Vatican II et à la liberté religieuse !

Nous avons consulté quelques confrères sur l'opportunité de la publication de ces déclarations à l'occasion des 25 ans des sacres ; un confrère français nous a écrit, sur l'utilité de ce texte, qu'il est inaudible au clergé moderne. [Deux déclarations fermes (fin du Chapitre 2012, puis déclaration des évêques en 2013) rappellent déjà notre position. Nos déclarations restent inaudibles pour le clergé moderne], même à celui qui nous estime ! parce qu'il manque d'une philo sérieuse pour nous comprendre.

1er problème : sur un même texte, chacun voit de sa façon et les modernes ne voient pas ce qu'on y voit. Exemple : à l'occasion de la manifestation interreligieuse à Buenos-Aires pour mémoriser l'attaque contre les juifs, personne n'a compris notre lutte contre la liberté religieuse ; on a pensé qu'on luttait contre les juifs parce qu'on a des fidèles très intelligents [qui n'ont pas percé le contexte / qui ont parlé en ce sens à la TV].

2ème problème : ils méconnaissent le magistère ante-conciliaire [parce qu'ils / et ils] sont submergés par des préoccupations pastorales. Leurs soucis sont totalement différents des nôtres qui nous focalisons sur Vatican II et la collégialité... [En publiant une telle déclaration.] Nous nous (faisons / ferions] plaisir à nous-mêmes et nous ne [faisons / ferions] pas avancer les choses.

La réforme consiste à travailler, à faire circuler « *in capite et in membris, dans la tête et dans les membres* », simultanément. *In capite, dans la tête,* c'est par rapport au pape, à Rome et ça a consisté dans les discussions doctrinales et nos efforts ne sont pas couronnés de succès pour l'instant. *In membris, dans les membres,* c'est par rapport aux fidèles, aux paroisses et au clergé conservateur. Il faut maintenant intensifier le contact *in membris.*

En remontant plus loin dans l'histoire, on constate que la réforme carolingienne a consisté dans la multiplication d'initiatives privées qui se sont élaborées en dehors du pouvoir romain sans l'affronter et que celui-ci a fini par approuver en légiférant. Le pape ne lance pas l'initiative, mais c'est la base qui les lance, initiatives qui s'épanouissent jusqu'à ce que la tête les reprenne à son compte pour les officialiser. Pour cela il faut une disposition suffisante des inférieurs pour se laisser conduire, sinon la tête ne peut pas reprendre à son compte la réforme. Le Motu Proprio est une étape, le pape ne peut pas aller plus vite et plus loin pour l'instant. Mgr a bien dit que ce sont les chiffres qui parleront. *« De l'histoire on n'apprend rien »*, dit... ? Les gens font toujours les mêmes bêtises ! Le changement viendra de la multiplication de ces initiatives et par leur rencontre et leur union.

[C'est / En fait, c'est surtout] le problème de la France. Les Français sont des râleurs. Le problème de la France, c'est qu'elle a un esprit maurrassien, cartésien. Le problème actuel, c'est soit de s'ouvrir à d'autres soit de retomber sur soi-même. Alors comment vaincre cette crise ?

Quatre évêques, quatre points de vue ! ...

– Le premier groupe qui suit Mgr de Galarreta pense que la Fraternité c'est pour une élite, le 1er devoir c'est de protéger notre œuvre, la protéger de la confusion due au contact avec les autres. Mgr est déçu par rapport à nos discussions avec Rome. En pratique pas de contacts, on protège ce que l'on a. À Rome ce sont des têtes, pas des imbéciles qui ne connaissent que Vatican II, dit l'abbé Pfluger. [Il y en a qui s'imaginaient qu'on ne ferait qu'une bouchée d'eux lors des discussions.]

– Le deuxième groupe, c'est Mgr Williamson : parler avec Rome c'est déjà un signe visible de trahison. C'est très personnel comme problème chez Mgr Williamson. Il a été formé dans un collège où on apprend « à *faire le contraire,* à *voir en négatif* » C'est aussi un problème psychologique dans sa relation avec Mgr Fellay. Il n'a jamais accepté son supériorat. Il y était toujours opposé. Lié aussi à sa psychologie, son pessimisme est idéologique : la nature de la jeunesse est si corrompue qu'elle ne peut recevoir la grâce, il faut donc restaurer d'abord la nature...

Commentaire : c'est ridicule. On ne peut plus rien faire et donc on provoque pour provoquer et pour que ca bouge. Parler avec l'ennemi, c'est déjà perdre le combat.

– Troisième groupe (Mgr

Tissier, Suresnes) : ceux qui ont peur. Ils disent : d'abord c'est trop dangereux, Rome doit se convertir avant tout accord ou régularisation canonique. Un [supérieur / prêtre] français nous a dit : *« Avant tout contact avec Rome, le pape doit se convertir, condamner Vatican II et consacrer la Russie à Notre-Dame. »*

Analyse : Dans le fond, c'est un problème de crainte, de peur d'avoir des contacts. On va jusqu'à dire que, parce qu'ils sont modernistes, ils sont nos ennemis. Ces conditions [= la conversion préalable de Rome] sont idéales, mais irréalistes. Jamais un chef ne se dédit d'un seul coup. Il faut le temps. Après le « scandale » d'Assise, Mgr Lefebvre n'a pas exigé du pape de s'excuser, mais peu de temps après, il est allé vers lui à Rome. Il faut se référer aux paroles de Mgr Lefebvre en 1982 aux États-Unis où il s'insurge contre ceux qui refusent le missel de 1962 et mettent en doute la validité des sacrements. Mgr dit : *« Je ne peux pas tolérer cet esprit sectaire, schismatique qui méprise le bien des fidèles. Ce n'est pas conforme à la pensée de l'Église. »*

On peut faire le clonage avec la situation actuelle. On ne doit pas céder à la pression de ceux qui pensent comme ça, ne pas en faire un problème personnel, mais se rappeler quelle est notre mission. [Il ne faut pas se leurrer, de fait,] si on coupe avec Rome on est sédévacantiste. La thèse de Mgr Tissier avec un pape pour deux Églises, c'est de l'ecclésiovacantisme et c'est irrecevable.

(La sixième conférence fut donnée par M. l'abbé Boivin.)

♦ 7ème conférence

(Sous forme de conférence interactive 20 h 30 — 22 h 30)

Pour comprendre le contexte historique de nos relations avec Rome, il faut voir une 1ère phase d'extension de la Fraternité, puis il y a eu les sacres, puis vient la phase des contacts avec Rome.

Après l'an 2000, c'est Rome qui prend contact. 2000 c'est l'année du jubilé, l'année du pardon. Le Cardinal Castrillon Hoyos dit qu'une solution viendra très vite pour nous et il insiste, mais Mgr Fellay dit : « *On n'a pas confiance, vous voulez nous faire rentrer dans les rangs.* » La politique de la Fraternité consiste à attendre que Rome nous montre de la bonne volonté (libéralisation de la messe). Plus tard on rajoutera la levée des excommunications. À l'époque c'était impensable [que Rome soit digne de confiance / que Rome fasse une telle chose]. [Puis il y aura les discussions doctrinales pour montrer les vrais problèmes.]

Arrive Benoît XVI qui connaît très bien notre dossier. Déjà en 2002, il avait dit [au Dr Barth] : *« La cohabitation de deux rites ensemble dans l'Église c'est impossible, il faut [donc « catholiser » / réformer] la nouvelle messe [sur la base de l'ancienne]. »*

[Le Motu Proprio est dans l'air] donc il y a le Chapitre de 2006 qui est très circonstanciel (comme l'ont été certaines encycliques il y a plusieurs centaines d'années et auxquelles on ne se réfère plus). Vous savez : on peut tout faire dire à Mgr Lefebvre si on reprend ses écrits, tout et son contraire parce que tout est lié aux circonstances. [Le Chapitre de 2006 manifestait qu'une certaine méfiance envers Rome était toujours présente. Vers la fin de ce Chapitre, un prêtre a glissé un mot sous la porte du Secrétaire pour plaider : *« pas d'accord pratique »*.] En 2006, personne ne pensait que le pape allait donner suite (aux préalables). Le 7 octobre 2007, le pape fait son Motu Proprio. Mgr Tissier lui-même a dit ce jour-là devant moi : *« C'est une victoire, c'est le plus grand événement depuis le couronnement de Pie XII. »* Et aujourd'hui la « pseudo-résistance » critique le Motu Proprio, c'est hypocrite, surtout quand on sait que le pape a [eu] toute la curie contre lui. [Bien sûr, le motu proprio n'est pas parfait.] Ce Motu Proprio, c'est un préalable et le pape sait qu'on ne peut pas avancer plus vite.

Au moment où le pape retire l'excommunication, il est attaqué par la curie et, dans nos rangs, il y a eu l'affaire Williamson. Ce [n'était / n'est] pas la peine, ni le moment de « critiquer le complot ». Si le pape avait su ce que pensait Williamson, il n'aurait pas levé l'excommunication ; il ne faut pas oublier que le pape était allemand et que ce sujet est très difficile pour eux. [Puis] Le pape dit : « Il faut discuter », et ça c'est un affront pour toute la curie et tous les évêques : le monde entier l'a compris, sauf nous ! Le 4 juin 2009, il y a une rencontre à Rome avec Mgr Fellay, l'abbé Pfluger, l'abbé du Chalard. Le cardinal a été très gentil... (sic). Il nous a avoué que depuis longtemps, ils avaient un problème en interne avec les évêques.

[On n'a pas compris Vatican II : la liberté religieuse, le concile voulait seulement nous permettre de pouvoir aller en pays musulmans. *Quanta Cura*, etc., ce n'est pas là le problème.

Après les discussions, on attend un résultat de ces discussions. [Mais en fait,] On nous propose un texte à étudier, à signer. C'est clair on ne peut pas signer, mais on voit que Rome fait tout ce qu'elle peut, elle

veut une solution, une régularisation de la Fraternité. Hoyos fait des propositions. Mais déjà à ce moment on rencontre une forte opposition dans la Fraternité. Il y a un petit groupe qui ne veut pas de contact avec Rome. Rome met la pression, exige une réponse avant fin novembre. Mgr répond qu'on ne peut pas donner suite et c'est une gifle à Rome.

Le Carmel a réagi et ce n'est pas noble comme attitude. À l'intérieur de celui-ci, ce sont des tensions, des déchirements, ça chauffe et tout ca c'est ridicule.

Mgr Fellay est très hésitant, non sur le fond, mais quand et comment agir sans rompre de nous-mêmes avec Rome. En mars le secrétariat du pape nous fait savoir que le pape veut la régularisation malgré l'opposition de la curie, mais le fond du problème c'est que chacun veut sauver sa face : Rome avec Vatican II et nous avec les bêtises de Mgr Williamson. Le Cardinal Levada a dit : « Si vous ne signez pas, c'est parce que vous ne reconnaissez pas le pape. » Et Mgr Fellay ne veut pas prendre le risque d'une excommunication pour refus de reconnaissance du magistère. La lettre des trois évêques, c'est une imprudence grave, ce n'est pas l'esprit de Mgr Lefebvre. De fait, un peu plus tard, Mgr de Galarreta s'est excusé de cette lettre en disant que s'il avait connu le contenu des documents de janvier (possibilité de critiquer) il n'aurait pas agi ainsi. Et ça bien sûr, ça reste entre nous, ne le mettez surtout pas sur Internet ! (dit-il avec un petit air entendu).

Imaginez que le pape appelle Menzingen et que Mgr Fellay réponde *« je ne suis pas disponible, appelez plus tard »*. Ce n'est pas possible ! Et pourtant il est en face du problème de la Fraternité notamment avec ce discours ecclésiovacantiste de Mgr Tissier et donc on ne peut pas passer pour des sédévacantistes. Le texte [que le pape était sur le point de signer / proposé par la Fraternité] avait été trouvé plus exigeant que celui de Mgr en 1988. Et pourtant le pape n'a pas signé malgré toutes les annonces qu'il a faites et la commission Ecclesia Dei devient plus exigeante, alors l'abbé Pfluger [?] demande au cardinal : *« D'où vient cette nouvelle exigence ?* » Réponse : *« On était tous d'accord jusqu'au mois de mai, mais après certains ont joué à faire pression sur le pape. »* Surtout après ce que disait Mgr Tissier, *« Le concile n'est pas un vrai concile » :* le Cardinal Ladaria l'a rappelé au pape qui, c'est évident, ne peut pas se déjuger. Dans la Fraternité on est bien embêté, notre position n'est pas claire par rapport au Concile, si on ne lui donne pas de valeur magistérielle. Alors nous ne sommes plus catholiques.

La pseudo-résistance : ces prêtres sont des gens [très déséquilibrés / imprudents], des cas. On a l'impression que c'est un état d'esprit. La question aujourd'hui n'est pas de faire confiance ou non, on veut nous imposer pour la situation actuelle, pour aujourd'hui, une prudence qui [est/fut] celle de Mgr Lefebvre en son temps, à son époque, dans ses circonstances. Ce n'est pas honnête.

Tous ces départs sont une purification pour la Fraternité et doivent être vus comme une grâce, même si ça fait mal parce que ce sont peut-être des confrères avec lesquels on s'entendait bien.

Cette situation irrégulière de la Fraternité est peut-être une punition parce qu'elle s'est focalisée sur les erreurs, on a traité et on traite le pape comme un étudiant, on juge systématiquement les textes qui viennent de Rome, par principe et c'est très grave ! [On est presque content que l'Église soit bafouée, content de chaque erreur,] Depuis 2006 on a perdu [60 / 66] prêtres et ce n'est pas à cause de Rome, tandis qu'à la Fraternité St Pierre où ils sont environ 250, ils n'ont presque pas de départs. Il y a donc bien un problème. [Bien sûr qu'il faut maintenir notre ligne.] L'Église est humiliée, il faut être comme le bon samaritain, il faut l'aimer. On a idéalisé notre combat et c'est comme une obsession de taper sur les autres instituts [Bien sûr ils ne sont pas parfaits, mais nous non plus.] On comprend le pape qui critique le cléricalisme. On a rencontré des évêques, à Rome on nous appelle, et nous, on est content qu'à Rome ça va mal. Dieu ne peut pas bénir l'attitude de ceux qui ne veulent pas rentrer dans la bergerie parce qu'il y aurait un loup. [Un prêtre (évêque ?) de la Fraternité a même dit : *« Même si les chapelles de la Fraternité se vident, ce n'est pas grave, ce qui compte, c'est que nous gardions la foi. »*] La foi est au service de l'apostolat.

Le texte [d'avril] est circonstanciel, [minimum], il n'est peut-être pas top et certains disent qu'il est lamentable, on dogmatise son interprétation et on l'impose à Mgr Fellay. [Il a été vu par des théologiens de la Fraternité qui l'ont trouvé très bon. D'autres disent qu'il est lamentable, qu'il n'est pas catholique ! On dogmatise une interprétation, une opinion].

Il faut faire attention : dans nos propres rangs nous ne sommes pas tous d'accord sur la notion de magistère, il y a même cinq théories (Mgr Tissier, abbé Gleize...). Il ne faut pas dogmatiser et imposer une vue au supérieur. Certes il ne faut pas changer de position, mais ce sont les circonstances qui ont changé. Ceux qui résistent au supérieur sont peu nombreux mais bornés, comme Chazal. En 2007, la théorie de Mgr Williamson c'était : *« les décisions ad intra relèvent du Conseil [Général], mais dans ce qui est ad extra, cela est du ressort des évêques. »*

Donc de fait tout le monde est [pape face au supérieur général / supérieur général]. Derrière cette opposition il y a d'une part la peur, d'autre part : *« Rome ne nous intéresse pas. »*, [*« nous sommes l'Église »*].

Mgr Tissier ose dire : *« Là où il y a la vraie foi, il y a l'Église. »* Attention, c'est aussi ce que Luther a dit. Par rapport à la libération de la messe, on a reproché qu'elle a été classée en rite extraordinaire, mais c'est de l'hystérie de pinailler là-dessus ! Il faut être clair, ce n'est pas sérieux, ça devient un problème existentiel, qu'est ce que ça peut vous faire si Mgr Fellay écrit à Rome. [En 1988, Mgr Lefebvre n'a rien dit au Conseil de ce qu'il allait faire à Rome. Mgr Lefebvre a toujours gardé contact avec Rome, en demeurant ferme pourtant.]

Nous sommes pleins d'un esprit de suffisance, nous avons tout, mais attention, par principe, Dieu n'a pas besoin de nous. La Fraternité va être purifiée des membres qui ne veulent pas de nous et c'est une grâce pour elle.

L'abbé Rioult, par exemple, je le connais bien, c'est un clown, il ne connaît rien et il juge de tout. Ces gens-là, c'est plus fort qu'eux, il faut qu'ils jugent le pape. Ils focalisent sur les 5 % qui vont mal, même si 95 % de Vatican II est bon [?] : c'est de l'idéalisme.

Saint Pie X dans sa réforme n'a pas agi ainsi, il n'a pas condamné tout le monde et viré tous les professeurs des séminaires, des universités ! Quelle bêtise de réagir ainsi ! Si certains ont besoin, qu'ils se rassurent, à Menzingen, on dit toujours l'ancienne messe (Rire général). Il faut faire attention à la grâce qui passe et ne repasse pas, comme dit saint Augustin. L'heure est grave, il ne faut pas se ridiculiser devant l'Église, face au regard de l'Histoire.

Question d'un frère :

« Dans la Tradition, on est quand même gêné par ce qui va se passer au mois d'avril. Comment réagir ? »

Réponse :

Premièrement, ne pas se scandaliser. C'est, un autre concept de la sainteté par rapport à celui que nous concevons.

Mais cela a toujours été comme cela dans l'Église, chaque pape a béatifié son prédécesseur ! Imaginez un prêtre qui passe son temps à critiquer le pape, Vatican II. Et alors ? Non, il faut continuer ! [Il faut parfois attaquer, parfois avancer, parfois... On ne peut pas passer son temps à attaquer. Il faut connaître, mais aussi expliquer la foi.]

Il est urgent de comprendre qu'il ne faut pas scier la branche. [Si un évêque donne dans son diocèse une église sans condition, on accepte ? Si le pape le fait, mais que nous avons garantie de pouvoir continuer le combat et d'être relativement protégés contre les évêques locaux, Mgr Lefebvre disait que nous pourrions accepter.]

Il faut laisser faire le Supérieur Général, il a assez de soucis comme cela ! Pour comprendre la situation, il faut voir que ceux qui sont contre, Notre-Seigneur en parle en disant : *« Ils ont des oreilles et n'entendent pas, des yeux et ne voient pas (mais ne comprennent pas) »*. [Il faut penser, s'attendre à ce que / Il est possible que] le pape reprenne contact avec nous, il est imprévisible ce pape ! Alors Mgr Fellay lui dira *« Vous n'êtes pas pape »* ? ! Non, tout dépend de la situation.

Vous savez, Mgr Lefebvre a toujours été un homme très pratique, très pragmatique, et il s'est toujours dit : « Si c'est bien pour l'Église, on prend, on fait ». [En 1984, lors du motu proprio sur la messe, Mgr Lefebvre avait dit que c'était un pied dans la porte, alors que le motu proprio exigeait la reconnaissance de la nouvelle messe.]

Vous savez, on est [en face du / face à un] problème français. [Quelqu'un m'a expliqué :] Le Français a toujours été trahi, c'est un problème historique : Trahison par la Révolution, la Vendée, Léon XIII et le Ralliement, l'Algérie... Mais Léon XIII a été tout simplement réaliste par rapport à la République. Vous n'imaginez pas par exemple d'aller chercher votre essence chez untel parce qu'il est catholique, vous allez au moins cher. De même pour le choix du dentiste : c'est en fonction de l'urgence, des disponibilités et non pas celui-ci parce qu'il est catholique ! [Un jour, j'ai dit à l'abbé de Cacqueray « Lorsque vous étiez dehors à Amiens, si l'évêque ou le maire vous avait donné une église, est-ce que vous l'auriez refusée parce que le maire est homosexuel et franc-maçon ? » Il faut être réaliste.] La réalité n'est pas en blanc et noir ! Il ne faut pas être simpliste comme Mgr Williamson. Ceux qui réagissent contre le Supérieur disent qu'ils mènent un combat pour la Foi. Non, en réalité c'est un combat de chacun pour son idée. Dieu ne peut pas bénir ceux qui répandent un tel mauvais esprit. Le problème aujourd'hui n'est pas le même qu'en 1988 (c'était alors un problème de conscience, cela se concevait.). Aujourd'hui nous devons faire face à du mauvais esprit. Donc, que faire ? Avant tout, présupposer que le Supérieur veut le bien ! Quand ça va mal, quand la Foi est en danger, ça se voit.

Notre commentaire

Que penser de ces six conférences du Premier Assistant ?

♦ Qu'est-ce que la sainteté ?

Il commence par un appel à la nécessité de la sainteté auquel tout religieux ne pourra que souscrire. Puis il constate des manquements qui consistent en différentes attitudes et manières de penser. Tout bon religieux trouvera un certain fondement aux remarques qui lui sont faites, car tous les vices sont hélas présents dans notre nature humaine blessée, et c'est entre autre pour les corriger qu'il a fait profession de vie parfaite.

M. l'abbé Pfluger conclut alors sans peine à la nécessité d'une remise en cause. Là encore, tout bon religieux humble souhaitera se remettre en cause pour mieux correspondre à la volonté divine, sachant que la volonté propre est le principal obstacle.

Le prédicateur insiste alors sur une vertu importante pour les religieux : l'obéissance. Il ne donne pas d'explications, il ne situe pas l'obéissance par rapport à la foi, il en fait même presque un principe : la grande vertu par laquelle saint Benoît définit la vie religieuse, c'est l'humilité, affirme-t-il comme une évidence. Or, l'obéissance est essentielle à l'humilité. Le prédicateur va donc insister sur elle.

Mais il omet ce que saint Benoît dit au préalable de la foi, de la nécessité de suivre le Christ, du règne de Jésus-Christ à instaurer par la vie religieuse.

Les paroles de saint Benoît sont pourtant claires dès le prologue : « C'est à toi donc maintenant que s'adresse ma parole, à toi, qui que tu sois, qui renonces à tes volontés propres et prends les fortes et nobles armes de l'obéissance, **afin de combattre pour le Seigneur Christ, notre véritable Roi.** » Et plus loin saint Benoît confirme le fruit de la foi : « À mesure que l'on progresse dans la voie religieuse et dans la foi, le cœur se dilate, et l'on court dans la voie des commandements de Dieu, avec la douceur ineffable de l'amour. »

Le prédicateur omet également de rappeler que, si l'humilité a tant d'importance pour saint Benoît, c'est parce que le premier degré en est la crainte de Dieu, et pas d'abord la soumission au supérieur. L'enseignement de saint Benoît et la référence que le prédicateur fait aux statuts de la Fraternité Saint Pie X étaient pourtant une bonne occasion de préciser les rapports entre la foi et l'obéissance, rapports qu'il est tellement important de rappeler aujourd'hui et sur lesquels Mgr Lefebvre est revenu plusieurs fois.

Le prédicateur semble alors s'élever jusqu'aux hauteurs de la sainteté, mais c'est pour quasiment identifier sainteté et ouverture aux autres.

♦ Les vices des « tradis »

Quant aux reproches qui sont faits sur les « tradis » et sur les prieurés, ce n'est pas difficile de leur trouver un certain fondement, mais il faut remarquer 1. que les reproches vont tous dans le même sens, 2. que les vices opposés ne sont pas dénoncés, 3. que, petit à petit, au fil des conférences, ils servent à désigner tous ceux qui s'opposent à la nouvelle politique du Conseil Général, 4. que ces « opposants » sont alors caricaturés, que leur défense de la foi est ridiculisée comme irréaliste, élitiste, peureuse, etc.

Qu'en est-il de l'orgueil ?

L'orgueil est un vice par lequel on s'attribue à soi seul des qualités réelles qui viennent en réalité de Dieu. La qualité, bien réelle que possèdent les « traditionalistes » est la foi. Il est vrai qu'un certain nombre d'entre eux en tirent de l'orgueil en s'attribuant à soi-mêmes le mérite de la foi alors qu'elle est un don gratuit de Dieu.

Le remède consiste alors à leur faire prendre conscience que leur fidélité est un don de Dieu. Il y aurait plusieurs moyens pour cela : la crainte de Dieu, premier degré d'humilité, ou l'apostolat qui, bien mené, remet l'apôtre en contact avec l'action de Dieu. L'apôtre voit Dieu qui a préparé des cœurs avant même que l'apôtre intervienne, il voit que son action apostolique n'est fructueuse que par l'oraison, la vie intérieure, l'humble dévouement, il voit que d'autres apôtres sont plus généreux que lui. Etc.

Au lieu de cela, le prédicateur travaille à réduire à rien la qualité réelle possédée par l'orgueilleux. Cette qualité, la foi, qui, reçue avec humilité, donnerait la vraie fierté chrétienne, le Premier Assistant travaille à la dissoudre dans l'œcuménisme conservateur des « ralliés » et du pape François. L'orgueil demeurera, mais privé de son objet. C'est ce qu'on appelle la vanité. Et, regardez bien, n'y a-t-il pas d'orgueilleux chez les « ralliés » et chez les modernistes ? La vanité du pape François — cet espèce d'Abbé Pierre bis — n'est-elle pas pire que l'orgueil de ceux des « tradis » qui sont orgueilleux ?

Et puis, honnêtement, l'orgueil est-il le vice le plus répandu chez nous ? La vanité ne serait-elle pas plus répandue ? La vanité qui consiste à s'enorgueillir non plus de qualités, mais de riens.

L'apostolat

Le Premier Assistant dénonce le manque d'apostolat de la part des « tradis ». Il est d'abord injuste de leur attribuer à tous ce vice alors que beaucoup, au contraire, mènent un apostolat réel et courageux. M. l'abbé Pfluger ne sait-il pas qu'un des principaux prêtres objets de ses critiques, M. l'abbé de Cacqueray, a beaucoup fait pour développer

l'apostolat parmi les laïcs de son district avec la Milice de Marie ? Ne connaît-il pas le MJCF, la Croisade Eucharistique, les Amis de Saint Jean Bosco ? Mais voilà, précisément, ceux que le prédicateur apprécie le moins…

À côté de cela, il reste beaucoup à faire pour développer l'apostolat, c'est certain.

Mais, encore une fois, ce n'est pas le mélange des « tradis » avec les ralliés qui donnera à nos fidèles le sens de l'apostolat véritable et l'esprit chrétien.

Le procédé d'analyse des vices par le prédicateur est typique du modernisme et de la psychologie moderne : on analyse des manières de faire en les déconnectant de leur objet qui les définit.

Mgr Lefebvre avait une autre façon de corriger les hommes : il allait droit à l'objet, au but, il enthousiasmait pour Notre Seigneur, pour son règne d'où il concluait à la nécessité de l'esprit de foi, de l'oraison, du sacrifice. De là, les manières de faire et les processus se mettaient d'eux-mêmes en place.

♦ Faire perdre les certitudes

Le résultat est qu'on ressort d'une telle prédication avec moins de certitudes qu'on y était entré et même avec inquiétude. On veut se remettre en cause, mais on n'a pas les réponses de foi qui enthousiasment pour la vraie sainteté. Certes, le prédicateur cherche bien à enthousiasmer pour l'apostolat, mais comme il le définit d'une façon bien peu surnaturelle et donc bien peu enthousiasmante…

Mais, perdre les certitudes, c'est justement ce que désire le prédicateur. L'accusation peut paraître osée, mais il suffit de relire le texte en ayant cela à l'esprit, pour se rendre compte que le Premier Assistant a comme une sorte de phobie des certitudes, des principes et des positions doctrinales.

Il rend ainsi le religieux bien malléable. Il obtient surtout que le mouvement vienne du religieux lui-même. Il s'agit qu'il aille de soi-même là où on veut l'amener. On découvrira dans la dernière conférence que le but est exactement à l'opposé de ce pour quoi les religieux de la Fraternité Saint Pie X ont fait profession, mais comme les choses ont été amenées habilement en partant des désirs profonds du religieux lui-même, il peut ne pas s'en rendre pas parfaitement compte.

M. l'abbé Pfluger rappelle que la devise de Mgr Lefebvre est : « Nous avons cru à la charité », et non « nous avons cru à la vérité ». Mais, justement, nous avons cru : c'est la foi qui nous fait connaître la charité. C'est pourquoi saint Paul enseigne : « Opérons la vérité dans la charité. » et la raison qu'il en donne est très intéressante, car elle répond exactement à M. l'abbé Pfluger : « afin que nous ne soyons plus des enfants, flottants et emportés à tout vent de doctrine, par la tromperie des hommes, par leur ruse dans les moyens de séduction, mais que, professant la vérité dans la charité, nous croissions à tous égards en celui qui est le chef, Christ. » (Eph, 4, 15) Croître dans le Christ, c'est la sainteté que M. l'abbé Pfluger demande aux religieux de rechercher. Mais, en mettant de côté la vérité, il emporte les Frères à tout vent de doctrine, par la tromperie des hommes, par leur ruse dans les moyens de séduction qu'il met en œuvre. C'est pourquoi les « opposants » ont bien raison d'obéir à saint Paul et, par la vérité, d'éviter ce grand malheur. Ainsi, les Frères croîtront à tous égards dans le chef, le Christ.

Le prédicateur s'est livré à une parfaite séance de judo où l'on profite de l'élan de l'adversaire pour le faire tomber. Il profite de l'élan des Frères vers la sainteté pour leur faire une prise et les faire tomber.

♦ Les sociétés de pensée

C'est également le processus des sociétés de pensée, fort bien analysé par Augustin Cochin. Il consiste à faire réagir un groupe, non par des raisons fruits d'un raisonnement, mais par des impressions. Il faut avouer que le prédicateur y va fort. On se demande si le pauvre Pie V est encore saint et s'il faut l'honorer principalement pour ses cacatoriums et son action contre les p……, ou pour son zèle pour la foi. Mais il est vrai qu'il y a plusieurs concepts de sainteté, nous enseigne le prédicateur… Et on se demande si les marins de la flotte envoyée par saint Pie V pour vaincre les Turcs se sont engagés parce qu'on les avait privés de leurs p…… ou par zèle de la foi.

Quant au pape François, il faut le suivre parce qu'il est pape. Là encore le raisonnement est absent. Le prédicateur a oublié tout l'apport de la réflexion de cinquante ans de combat des « traditionalistes » contre les modernistes. Les explications lumineuses de Mgr Lefebvre sont oubliées elles aussi. Pour cela il crée un néologisme, « l'écclésiovacantisme », ce qui indique clairement qu'il tend à identifier le pape et l'Église, puisque rejeter l'un, ce serait rejeter l'autre.

Rappelons encore une fois ce que nous avons dit dans le chapitre précédent, à savoir que l'opposition au Pape quand qu'il s'éloigne de la foi n'est pas du « sedevacantisme ».

Par les présentations faussées tant des grands saints que des mo-

dernistes et des résistants, l'esprit critique des membres du groupe est ainsi anesthésié, tout mouvement de réflexion rendu impossible à moins d'être sur ses gardes et de résister à la torpeur intellectuelle communiquée par le prédicateur et de le remettre en cause. Mais comme celui-ci a pris soin de commencer par l'importance de l'humilité et de l'obéissance…

Il faut savoir que le processus a bien fonctionné puisque la plupart des assistants ont applaudi à la fin de la dernière conférence. Cela montre un profond manque de formation.

Nous ne pouvons que regretter que les frères de la Fraternité Saint Pie X ne reçoivent pas une formation analogue à celle du MJCF. Ils devraient même en recevoir une plus poussée. Vérité, liberté, nature humaine, processus de la connaissance, tels sont les sujets étudiés dès la première semaine d'un camp du MJCF. Et cela se poursuit par des études approfondies sur Vatican II, sur le modernisme, sur la philosophie révolutionnaire et ses méthodes subversives, ainsi que sur les véritables méthodes d'apostolat. Sans ces bases en grande partie naturelles, l'édifice de la foi n'a pas de fondement. C'est pourquoi nous sommes bien d'accord avec Mgr Williamson lorsqu'il rappelle l'importance des fondements naturels de l'édifice chrétien. Il en va de même des séminaires : la méthode de formation, très théorique, de type universitaire, trop déconnectée du concret de la situation actuelle, donnée dans les séminaires de la Fraternité Saint Pie X devrait être mieux adaptée pour former des hommes aux prises avec le monde moderne. Déjà, Mgr Lefebvre voulait réformer les rapports entre l'enseignement de la théologie et de la philosophie au séminaire. Nous pouvons en témoigner ainsi que d'autres prêtres.

Nous ferons remarquer la conclusion, qui a toute l'allure d'un principe, donnée par le Premier Assistant : « Il ne faut pas se ridiculiser devant l'Église, face au regard de l'histoire. » Toute la conférence montre que le regard de l'histoire est pris ici dans un sens non objectif. Et qu'il soit appliqué à l'Église ne le rend pas meilleur, au contraire, car il fait entrer la révolution dans l'Église et dans la Fraternité Saint Pie X. Pour nous comme pour les martyrs, nous voulons ne pas nous « ridiculiser » devant les regards des saints et particulièrement des martyrs qui ont su mépriser le monde qui les ridiculisait. C'est la seule histoire dont nous attendons le jugement.

♦ Quelques précisions

Nous terminerons par quelques explications sur des points précis.

La première concerne l'empereur Constantin avec lequel l'Église collabora alors qu'il n'était encore que païen et que l'édit de Milan, par lequel l'empereur donnait à l'Église la liberté, était fondé sur la liberté religieuse. 1. Constantin n'était pas moderniste, c'est-à-dire que les mots avaient pour lui le même sens que pour l'Église. L'édit de Milan n'était pas ambigu. 2. Constantin venait à la vérité de la foi ; la liberté religieuse de Vatican II s'en éloigne et la détruit dans le relativisme. 3. Par l'édit de Milan l'empereur entrait dans le sillage de l'Église, alors que par un accord avec la Rome moderniste nous entrerions dans le sillage de la Révolution. 4. Le temps n'a pas travaillé tout seul pour convertir Constantin : l'Église a pris les moyens pour faire avancer la foi. Tandis que M. l'abbé Pfluger non seulement ne prend pas les moyens pour que le temps travaille en notre faveur, mais il ridiculise ceux qui les prennent. Car 5. il faut ne pas oublier que Constantin a vu l'importance des définitions dogmatiques et convoqua le concile de Nicée pour que l'Église pût proclamer le dogme à la face de l'empire, précisément ce que veulent les « résistants » et que leur reproche le Premier Assistant.

Deuxième point. M. l'abbé Pfluger affirme qu'il serait vain d'attendre que le Pape s'endormît moderniste et se réveillât thomiste, – le thomisme est la doctrine de saint Thomas d'Aquin, canonisée par l'Église. C'est vrai, mais nous avons dans nos rangs suffisamment d'exemples de conversions de gens qui avaient l'esprit sinon moderniste, du moins évolutionniste et relativiste, ce qui revient au même, et qui adhèrent maintenant pleinement à la doctrine de l'Église et qui la comprennent comme le thomisme la comprend. Or, qu'est-ce qui les a convertis, sinon la bonne doctrine ? Que l'amitié les ait aidés, certes, mais que leur offrait l'ami sinon son enthousiasme pour la vraie doctrine ? La question n'est donc pas de savoir combien de temps prendra la conversion du pape au thomisme, mais si nous nous fondons sur le thomisme dans nos rapports avec lui pour le convertir. Là est le plus important.

Troisième explication. Nous avons cru lire que M. l'abbé Rioult serait un clown. C'est assez surprenant, car ce ne fut pas l'avis des prêtres des éditions *Clovis* qui jugèrent son livre sur sainte Jeanne d'Arc digne d'être édité. Livre dont les lecteurs ont apprécié la profondeur. Tout analyser par rapport à la vertu, comme le fait M. l'abbé Rioult dans ce livre, permet de mettre de l'ordre dans les actions des hommes, beaucoup plus qu'avec des analyses de circonstance, comme le fait le Premier Assistant.

« Une réforme, ça regarde toute la vie et pas seulement la vérité, » affirme-t-il. C'est vrai, mais c'est la vérité, particulièrement la vérité contemplée et aimée, qui inspire la réforme de la vie. Les saints en sont la preuve parfaite. À l'inverse, une réforme de vie sans vérité, ne peut être que de l'esprit propre.

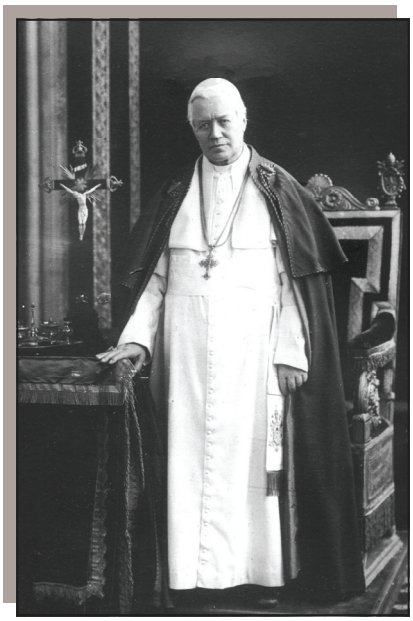

Sévérité de saint Pie X envers les modernistes

Extraits de l'encyclique *Pascendi*

M. l'abbé Pfluger nous cite l'action de saint Pie X. Il est bien intéressant de se remémorer comment celui-ci traita les modernistes. Voici des passages de l'encyclique *Pascendi*. Les termes utilisés par saint Pie X sont plus proches de ceux de Mgr Williamson que de ceux de M. l'abbé Pfluger.

À la mission qui Nous a été confiée d'en haut de paître le troupeau du Seigneur, Jésus-Christ a assigné comme premier devoir de garder avec un soin jaloux le dépôt traditionnel de la foi, à l'encontre des profanes nouveautés de langage comme des contradictions de la fausse science. Nul âge, sans doute, où une telle vigilance ne fût nécessaire au peuple chrétien : car il n'a jamais manqué, suscités par l'ennemi du genre humain, d'hommes au langage pervers, diseurs de nouveautés et séducteurs, sujets de l'erreur et entraînant à l'erreur. Mais, il faut bien le reconnaître, le nombre s'est accru étrangement, en ces derniers temps, des ennemis de la Croix de Jésus-Christ qui, avec un art tout nouveau et souverainement perfide, s'efforcent d'annuler les vitales énergies de l'Église, et même, s'ils le pouvaient, de renverser de fond en comble le règne de Jésus-Christ. Nous taire n'est plus de mise, si Nous voulons ne point paraître infidèle au plus sacré de Nos devoirs, et que la bonté dont Nous avons usé jusqu'ici, dans un espoir d'amendement, ne soit taxée d'oubli de Notre charge.

2. Ce qui exige surtout que Nous parlions sans délai, c'est que, les artisans d'erreurs, il n'y a pas à les chercher aujourd'hui parmi les ennemis déclarés.

Ils se cachent et c'est un sujet d'appréhension et d'angoisse très vives, dans le sein même et au cœur de l'Église, ennemis d'autant plus redoutables qu'ils le sont moins ouvertement. [...]

Ennemis de l'Église, certes ils le sont, et à dire qu'elle n'en a pas de pires on ne s'écarte pas du vrai. Ce n'est pas du dehors, en effet, on l'a déjà noté, c'est du dedans qu'ils trament sa ruine ; le danger est aujourd'hui presque aux entrailles mêmes et aux veines de l'Église ; leurs coups sont d'autant plus sûrs qu'ils savent mieux où la frapper. Ajoutez que ce n'est point aux rameaux ou aux rejetons qu'ils ont mis la cognée, mais à la racine même, c'est-à-dire à la foi et à ses fibres les plus profondes. Puis, cette racine d'immortelle vie une fois tranchée, ils se donnent la tâche de faire circuler le virus par tout l'arbre : nulle partie de la foi catholique qui reste à l'abri de leur main, nulle qu'ils ne fassent tout pour corrompre. Et tandis qu'ils poursuivent par mille chemins leur dessein néfaste, rien de si insidieux, de si perfide que leur tactique : amalgamant en eux le rationaliste et le catholique, ils le font avec un tel raffinement d'habileté qu'ils abusent facilement les esprits mal avertis. D'ailleurs, consommés en témérité, il n'est sorte de conséquences qui les fasse reculer, ou plutôt qu'ils ne soutiennent hautement et opiniâtrement.

Avec cela, et chose très propre à donner le change, une vie toute d'activité, une assiduité et une ardeur singulières à tous les genres d'études, des mœurs recommandables d'ordinaire pour leur sévérité. Enfin, et ceci parait ôter tout espoir de remède, leurs doctrines leur ont tellement perverti l'âme qu'ils en sont devenus contempteurs de toute autorité, impatients de tout frein : prenant assiette sur une conscience faussée, ils font tout pour qu'on attribue au pur zèle de la vérité ce qui est œuvre uniquement d'opiniâtreté et d'orgueil. Certes, Nous avions espéré qu'ils se raviseraient quelque jour : et, pour cela, Nous avions usé avec eux d'abord de douceur, comme avec des fils, puis de sévérité : enfin, et bien à contre-cœur, de réprimandes publiques. Vous n'ignorez pas, Vénérables Frères, la stérilité de Nos efforts ; ils courbent un moment la tête, pour la relever aussitôt plus orgueilleuse. Ah ! s'il n'était question que d'eux, Nous pourrions peut-être dissimuler ; mais c'est la religion catholique, sa sécurité qui sont en jeu.

Trêve donc au silence, qui désormais serait un crime ! Il est temps

de lever le masque à ces hommes-là et de les montrer à l'Église universelle tels qu'ils sont.

4. Et comme une tactique des modernistes (ainsi les appelle-t-on communément et avec beaucoup de raison), tactique en vérité fort insidieuse, est de ne jamais exposer leurs doctrines méthodiquement et dans leur ensemble, mais de les fragmenter en quelque sorte et de les éparpiller çà et là, ce qui prête à les faire juger ondoyants et indécis, quand leurs idées, au contraire, sont parfaitement arrêtées et consistantes, il importe ici et avant tout de présenter ces mêmes doctrines sous une seule vue, et de montrer le lien logique qui les rattache entre elles. Nous Nous réservons d'indiquer ensuite les causes des erreurs et de prescrire les remèdes propres à retrancher le mal.

5. Et pour procéder avec clarté dans une matière en vérité fort complexe, il faut noter tout d'abord que les modernistes assemblent et mélangent pour ainsi dire en eux plusieurs personnages ...

♦ Curiosité et orgueil

56. Pour pénétrer mieux encore le modernisme et trouver plus sûrement à une plaie si profonde les remèdes convenables, il importe, Vénérables Frères, de rechercher les causes qui l'ont engendrée et qui l'alimentent.

57. La cause prochaine et immédiate réside dans une perversion de l'esprit, cela ne fait pas de doute. Les causes éloignées Nous paraissent pouvoir se réduire à deux : la curiosité et l'orgueil. La curiosité, [...] dès que l'on cède à l'esprit de nouveauté

Mais ce qui a incomparablement plus d'action sur l'âme, pour l'aveugler et la jeter dans le faux, c'est l'orgueil. L'orgueil ! Il est, dans la doctrine des modernistes, comme chez lui ; de quelque côté qu'il s'y tourne, tout lui fournit un aliment, et il s'y étale sous toutes ses faces.

Orgueil, assurément, cette confiance en eux qui les fait s'ériger en règle universelle. Orgueil, cette vaine gloire qui les représente à leurs propres yeux comme les seuls détenteurs de la sagesse [...] Orgueil, cet esprit d'insoumission qui appelle une conciliation de l'autorité avec la liberté. Orgueil, cette prétention de réformer les autres dans l'oubli d'eux-mêmes, ce manque absolu de respect à l'égard de l'autorité sans en excepter l'autorité suprême.

[...] C'est pourquoi, Vénérables Frères, votre premier devoir est de vous mettre en travers de ces hommes superbes [superbe = orgueilleux], et les appliquer à d'infimes et obscures fonctions ; qu'ils soient mis d'autant plus bas qu'ils cherchent à monter plus haut et que leur abaissement même leur ôte la faculté de nuire.

De plus, sondez soigneusement par vous-mêmes ou par les directeurs de vos Séminaires les jeunes clercs ; ceux chez qui vous aurez constaté l'esprit d'orgueil, écartez-les sans pitié du sacerdoce. Plût à Dieu qu'on en eût toujours usé de la sorte, avec la vigilance et la constance voulues !

♦ Ignorance

58. Que si, des causes morales, Nous venons aux intellectuelles, la première qui se présente – et la principale – c'est l'ignorance. Oui, ces modernistes, qui jouent aux docteurs de l'Église, qui portent aux nues la philosophie moderne et regardent de si haut la scolastique, n'ont embrassé celle-là, en se laissant prendre à ses apparences fallacieuses, que parce que, ignorants de celle-ci, il leur a manqué l'instrument nécessaire pour percer les confusions et dissiper les sophismes.

Or, c'est d'une alliance de la fausse philosophie avec la foi qu'est né, pétri d'erreurs, leur système.

> Trois choses, ils le sentent bien, leur barrent la route : la philosophie scolastique, l'autorité des Pères et la tradition, le magistère de l'Église. À ces trois choses ils font une guerre acharnée.

Ignorance ou crainte, à vrai dire l'une et l'autre. C'est un fait qu'avec l'amour des nouveautés va toujours de pair la haine de la méthode scolastique ; et il n'est pas d'indice plus sûr que le goût des doctrines modernistes commence à poindre dans un esprit, que d'y voir naître le dégoût de cette méthode.

[...]

La tradition, ils s'efforcent d'en fausser perfidement le caractère et d'en saper l'autorité, afin de lui ôter toute valeur. Mais le second Concile de Nicée fera toujours loi pour les catholiques ; il condamne ceux qui osent, sur les traces des hérétiques impies, mépriser les traditions ecclésiastiques, inventer quelque nouveauté... ou chercher, avec malice ou avec astuce, à renverser quoi que ce soit des légitimes traditions de l'Église catholique. [...] Naturellement, les modernistes étendent aux saints Pères le jugement qu'ils font de la tradition. Avec une audace inouïe, ils les déclarent personnellement dignes de toute vénération, mais d'ailleurs d'une ignorance incroyable en matière d'histoire et de critique et qui ne peut être excusée que par le temps où ils vécurent.

60. Enfin, ils s'évertuent à amoindrir le magistère ecclésiastique et à en infirmer l'autorité, soit en en dénaturant sacrilègement l'origine, le caractère, les droits, soit en rééditant contre lui, le plus librement du monde, les calomnies des adversai-

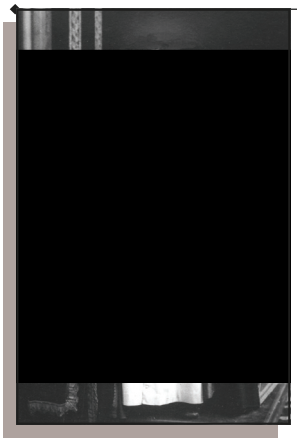

res. Au clan moderniste s'applique ce que Notre prédécesseur écrivait, la douleur dans l'âme : Afin d'attirer le mépris et l'odieux sur l'Épouse mystique du Christ, en qui est la vraie lumière, les fils des ténèbres ont accoutumé de lui jeter à la face des peuples une calomnie perfide, et, renversant la notion et la valeur des choses et des mots, la représentent comme amie des ténèbres, fautrice d'ignorance, ennemie de la lumière, de la science, du progrès. [fauteur, fautrice : qui favorise, qui protège. Littré.] Après cela, il n'y a pas lieu de s'étonner si les modernistes poursuivent de toute leur malveillance, de toute leur acrimonie, les catholiques qui luttent vigoureusement pour l'Église.

Il n'est sorte d'injures qu'ils ne vomissent contre eux. Celle d'ignorance et d'entêtement est la préférée. S'agit-il d'un adversaire que son érudition et sa vigueur d'esprit rendent redoutable : ils chercheront à le réduire à l'impuissance en organisant autour de lui la conspiration du silence. Conduite d'autant plus blâmable que, dans le même temps, sans fin ni mesure, ils accablent d'éloges qui se met de leur bord. Un ouvrage paraît, respirant la nouveauté par tous ses pores ; ils l'accueillent avec des applaudissements et des cris d'admiration. [...] Enfin – et ceci est un sujet de véritable horreur pour les bons – s'il arrive que l'un d'entre eux soit frappé des condamnations de l'Église, les autres aussitôt de se presser autour de lui, de le combler d'éloges publics, de le vénérer presque comme un martyr de la vérité. Les jeunes, étourdis et troublés de tout ce fracas de louanges et d'injures, finissent, par peur du qualificatif d'ignorants et par ambition du titre de savants, en même temps que sous l'aiguillon intérieur de la curiosité et de l'orgueil, par céder au courant et se jeter dans le modernisme.

61. Mais ceci appartient déjà aux artifices employés par les modernistes pour leurs produits. Que ne mettent-ils pas en œuvre pour se créer de nouveaux partisans ! Ils s'emparent de chaires dans les Séminaires, dans les Universités, et les transforment en chaires de pestilence. Déguisées peut-être, ils sèment leurs doctrines de la chaire sacrée ; ils les professent ouvertement dans les Congrès ; ils les font pénétrer et les mettent en vogue dans les institutions sociales. Sous leur propre nom, sous des pseudonymes, ils publient livres, journaux, revues. Le même multipliera ses pseudonymes, pour mieux tromper, par la multitude simulée des auteurs, le lecteur imprudent. En un mot, action, discours, écrits, il n'est rien qu'ils ne mettent en jeu, et véritablement vous les diriez saisis d'une sorte de frénésie.

Le fruit de tout cela ? Notre cœur se serre à voir tant de jeunes gens, qui étaient l'espoir de l'Église et à qui ils promettaient de si bons services, absolument dévoyés.

Un autre spectacle encore Nous attriste : c'est que tant d'autres catholiques, n'allant certes pas aussi loin, aient pris néanmoins l'habitude, comme s'ils eussent respiré un air contaminé, de penser, parler, écrire avec plus de liberté qu'il ne convient à des catholiques. De ceux-ci, il en est parmi les laïques, il en est dans les rangs du clergé, et ils ne font pas défaut là où on devait moins les attendre, dans les Instituts religieux. [...] Dominés par de certains *a priori*, ils détruisent, autant qu'ils le peuvent, les pieuses traditions populaires. [...] Ils sont enfin possédés du vain désir de faire parler d'eux : ce qui n'arriverait pas, ils le comprennent bien, s'ils disaient comme on a toujours dit jusqu'ici. Peut-être en sont-ils venus à se persuader qu'en cela ils servent Dieu et l'Église : en réalité, ils les offensent, moins peut-être par leurs œuvres mêmes que par l'esprit qui les anime et par le concours qu'ils prêtent aux audaces des modernistes.

♦ Les remèdes

62. À tant et de si graves erreurs, à leurs envahissements publics et occultes, Notre Prédécesseur Léon XIII, d'heureuse mémoire, chercha fortement à s'opposer, surtout en matière biblique, et par des paroles et par des actes. Mais ce ne sont pas armes, Nous l'avons dit, dont les modernistes s'effrayent facilement. Avec des airs affectés de soumission et de respect, ils plièrent les paroles à leur sentiment et rapportèrent les actes à tout autre qu'à eux-mêmes. Et le mal est allé s'aggravant de jour en jour. C'est pourquoi, Vénérables Frères, Nous sommes venu à la détermination de prendre sans autre retard des mesures plus efficaces. [...]

63. Premièrement, en ce qui regarde les études, Nous voulons et ordonnons que la philosophie scolastique soit mise à la base des sciences sacrées. [...] Et quand Nous prescrivons la philosophie scolastique, ce que Nous entendons surtout par là — ceci est capital — c'est la philosophie que nous a léguée le Docteur angélique [saint Thomas d'Aquin, note FP]. Nous déclarons que tout ce qui a été édicté à ce sujet par Notre Prédécesseur reste pleinement en vigueur, et, en tant que de besoin, Nous l'édictons à nouveau et le confirmons, et ordonnons qu'il soit par tous rigoureusement observé. Que, dans les Séminaires où on aurait pu le mettre en oubli, les évêques en imposent et en exigent l'observance : prescriptions qui s'adressent aussi aux Supérieurs des Instituts religieux. Et que les

professeurs sachent bien que s'écarter de saint Thomas, surtout dans les questions métaphysiques, ne va pas sans détriment grave.

64. Sur cette base philosophique, que l'on élève solidement l'édifice théologique. [...]

66. [...] Qui, d'une manière ou d'une autre, se montre imbu de modernisme sera exclu, sans merci, de la charge de directeur ou de professeur ; l'occupant déjà, il en sera retiré ; de même, qui favorise le modernisme, soit en vantant les modernistes ou en excusant leur conduite coupable, soit en critiquant la scolastique, les saints Pères, le magistère de l'Église, soit en refusant obéissance à l'autorité ecclésiastique, quel qu'en soit le dépositaire ; de même qui, en histoire, en archéologie, en exégèse biblique, trahit l'amour de la nouveauté ; de même enfin, qui néglige les sciences sacrées ou paraît leur préférer les profanes. [...]

67. Il faut procéder avec même vigilance et sévérité à l'examen et au choix des candidats aux saints Ordres. Loin, bien loin du sacerdoce l'esprit de nouveauté ! Dieu hait les superbes [les orgueilleux] et les opiniâtres. Que le doctorat en théologie et en droit canonique ne soit plus conféré désormais à quiconque n'aura pas suivi le cours régulier de philosophie scolastique ; conféré, qu'il soit tenu pour nul et de nulle valeur. »

Nos remarques

À la lecture de ces textes, on est frappé par la sévérité de saint Pie X envers les modernistes. Il ne se contente pas de dénoncer des erreurs, mais il dénonce les hommes et les empêche de nuire. Comment le Premier Assistant peut-il leur faire confiance ? Comment ose-t-il les réintégrer dans la Tradition ou, plutôt, vouloir unir la Tradition à des hommes dénoncés avec tant de force ?

On constate aussi que le Pape ne se fait guère d'illusions sur la capacité de conversion des modernistes.

On constate que, au lieu de parler de « l'enfer de la philosophie » comme le Premier Assistant, saint Pie X la met au contraire à la base de tout le reste.

Enfin, non seulement les modernistes doivent être exclus de tout poste d'influence, mais ceux qui les favorisent, les vantent ou les excusent doivent être écartés eux-aussi. On ne peut pas dire que M. le Premier Assistant ne les excuse, ni ne les favorise...

On ne peut d'ailleurs manquer de remarquer la ressemblance de comportement entre les modernistes et ceux qui les favorisent ou les défendent. Si le comportement de M. l'abbé Pfluger ne correspond pas totalement à la description faite par saint Pie X, la ressemblance est néanmoins frappante.

Les modernistes ont réussi à faire sauter dans l'Église officielle les trois obstacles qui leur barraient la route : — la philosophie scolastique, — l'autorité des Pères et la tradition, — le magistère de l'Église, remplacés par leur philosophie, leur autorité et leur magistère Or, le Premier Assistant évacue la philosophie de saint Thomas. Nos supérieurs veulent que nous recevions le faux magistère moderniste. Deux des obstacles ont donc bien sauté ou commencent à sauter dans la Fraternité Saint Pie X.

Reste l'obstacle de la fidélité à la Tradition et aux saints Pères.

À moins de considérer que le Pape et la Rome actuelle ne sont pas modernistes...

Mgr Lefebvre

Étant donné que les maladies de l'esprit et de la Foi rongent le monde catholique entier, vous allez être lancés dans ce monde et si on ne vous a pas mis en garde, si on ne vous a pas fait comprendre quelles étaient ces erreurs, vous ne serez pas armés pour vous défendre et pour prémunir les fidèles. Or c'est très important, et en cela nous ne faisons que suivre les papes qui ont étudié et condamné le libéralisme. On est même stupéfait quand on fait l'inventaire de toutes les encycliques depuis les papes Pie VI, Pie VII, jusqu'au pape Pie XII, on est stupéfait de voir le nombre d'encycliques, le nombre d'enseignements faits pour poursuivre ces erreurs.

Par exemple un aspect de ce libéralisme, de la racine de ces erreurs qui évidemment se trouve dans le démon, et puis la franc-maçonnerie en est l'instrument. Le nombre d'encycliques sur la franc-maçonnerie que les papes ont écrit. Une des principales, celle de *Humanum Genus* de Léon XIII est une encyclique rien que sur la franc-maçonnerie. Et alors nous, pourquoi aller parler de ces choses-là au séminaire, comme si c'était cela qu'on avait à enseigner à nos fidèles ? Mais si on ne connaît pas les sources de l'erreur, les sources de ce qui détruit la société, de ce qui détruit les âmes, de ce qui détruit toute l'Église partout, si on ne connaît pas cela, nous serons des pasteurs incapables. Alors pas capables de comprendre comment cette situation s'est répandue dans le monde, pourquoi elle s'est répandue dans le monde, et par conséquent de lutter contre les sources de cette situation.

Suite p. 48

Synthèse finale

par M. l'abbé François Pivert

IL nous reste à opérer la synthèse de ces documents provenant de la Maison Générale de la Fraternité Saint Pie X. Nous montrerons la racine du problème : la doctrine perd sa primauté et quelles en sont les conséquences ; puis nous montrerons toutes les inversions en chaîne, et nous leur donnerons leur nom ; enfin nous donnerons l'explication à la question qui nous est si souvent posée : comment en est-on arrivé là ?

La doctrine perd sa primauté

Dans les textes que nous venons de citer, on constate que la doctrine perd sa primauté. Soit elle est complètement absente, par exemple dans la récollection de M. l'abbé Pfluger ; soit tous les efforts sont faits pour écarter ce qui gêne.

Pour nous, la doctrine est première et essentielle. Premièrement, car elle est l'objet de notre foi.

Deuxièmement, car elle exprime les réalités dans lesquelles Dieu nous fait vivre. Par exemple, la doctrine dit ce qu'est l'Église, ce qu'est la famille, comment mener notre vie, etc.

Troisièmement, la doctrine est première et essentielle, car elle est permanente, au-dessus des vicissitudes de la vie qui sont essentiellement changeantes et fuyantes. Elle donne ce qui dure, ce qui fait l'homme, ce qui l'introduit dans l'éternité ; alors que les choses changeantes ne sont que des vecteurs, que des moyens limités à ici-bas. C'est la raison du point suivant.

Quatrièmement, la doctrine est première en ce qu'elle dirige la pratique. La foi dirige la politique pour faire une chrétienté ; l'idéal chrétien dirige l'éducation des enfants. Et la doctrine sur l'Église, dit ce que doivent être nos rapports avec le Pape et avec les structures ecclésiastiques.

L'erreur opposée à cela est le pragmatisme.

À cause de cette primauté absolue de la doctrine, la déclaration doctrinale du 15 avril 2012, qui pervertit la doctrine, est bien plus grave que la récollection de M. l'abbé Pfluger aux Frères. Elle est moins brutale, mais plus grave.

De même, la négation de la primauté du Christ-Roi est une perversion profonde de l'héritage de Mgr Lefebvre. Même si le Christ-Roi est plus ou moins reconnu en théorie, et dans quelques *Lettres aux Amis et Bienfaiteurs*, on constate qu'il ne tient plus la primauté, et que, en pratique, la recherche de son règne n'est plus le moteur.

Alors que Mgr Fellay prétend s'appuyer sur les faits, il refuse d'admettre ce fait flagrant et fondamental dans la crise : l'Église conciliaire. Qu'on l'appelle la Rome moderniste, la secte conciliaire ou autrement, il est certain qu'une secte organisée a pénétré l'Église, tient les leviers de commande officiels et répand partout son venin.

La doctrine de la foi et la philosophie sont les seuls critères pour définir l'Église conciliaire, comme le faisait Mgr Lefebvre. Mais, au contraire, l'enseignement de Mgr Lefebvre, très clair sur ce sujet, est proscrit et, avec lui, sont ainsi proscrits les bons critères, les critères doctrinaux.

Une des conséquences les plus dommageables, est que cela mène à reconnaître les déclarations et le soi-disant enseignement de l'Église conciliaire comme un véritable magistère et, pis, comme le magistère de l'Église.

Qu'il y ait des distinctions à faire, c'est certain, mais Mgr Lefebvre les donnait clairement. On pourrait les affiner, dans la mesure où la théologie et la philosophie le permettent. La réponse tient dans la nature très particulière de la subversion qui crée une « dissociété » comme l'appelait Marcel De Corte. Au lieu de cela on supprime les distinctions les plus élémentaires en

accusant de « sedevacantisme » et d'« ecclésiovacantisme » ceux qui s'y tiennent.

De même, cela mène à la reconnaissance pure et simple du code moderniste de « droit » canonique, code qui est appliqué dans la pratique, comme le montrent toutes les affaires traitées à Menzingen. Voir à ce sujet notre livre *Quel droit pour la Tradition catholique, le procès des Abbés Salenave et Pinaud*.

Le refus de distinguer entre l'Église fidèle et la conciliaire, entraîne que l'Église fidèle, ce qu'on appelle « la Tradition », n'est plus considérée comme la partie la plus saine de l'Église et la plus vivante. L'abbé Pfluger la considère même comme une partie bien malade qui ne retrouverait sa vitalité que par le contact avec les « ralliés » et même avec le pape François. Qu'on ne s'y trompe pas, lorsque les « traditionalistes » sont accusés de nombreux défauts et en particulier d'agir avec un zèle amer, là n'est pas le problème. C'est leur attachement à la doctrine qui est en jeu : M. l'abbé Pfluger les accuse de trop tenir aux principes, de trop considérer la philosophie et saint Thomas d'Aquin.

Quant au zèle amer, à lire M. l'abbé Pfluger ou à voir la conduite de la Maison Générale envers ceux qui ne la suivent pas, on peut se demander où est réellement le zèle amer.

La subversion

Cette déchéance de la doctrine à un rang inférieur est un véritable renversement qui, nécessairement, va entraîner toute une série d'autres renversements.

Si la doctrine n'est plus première, qu'est-ce qui va tenir sa place dans la conduite de la Fraternité Saint Pie X ? Nécessairement l'obéissance aux supérieurs.

♦ L'obéissance remplace la doctrine

Alors que pour nous un commandement n'est légitime que s'il est conforme à la raison et au bien, on impose l'autorité en la dissociant du bien qu'elle doit servir.

La seule autorité oubliée est celle du Christ-Roi.

On entre par là dans une conduite de convenance, c'est la praxis (= la pure pratique) des philosophies qui nient la raison. Dans ce cas, tous les mobiles non rationnels peuvent conduire un chef : l'intérêt, l'utilitarisme, la passion ou une volonté extérieure plus ou moins cachée qui exerce sur lui son influence, plus ou moins à son insu.

On peut également déguiser les mobiles sous le nom de « prudence du chef », comme si la prudence n'était pas l'application des principes. Cela cache mal une tyrannie qui serait déjà grave si elle s'en prenait au bien des particuliers, des prêtres et des fidèles, comme on le voit dans les procès Salenave et Pinaud, mais qui est encore plus grave, car elle détruit le bien commun de la Fraternité Saint Pie X et, à travers elle, le bien commun de l'Église. Nous l'avons vu plus haut.

Heureusement, des restes de vertu, de raison, de bon sens ou de solidarité du chef avec sa société peuvent tempérer la tyrannie, mais cela n'entraîne qu'une plus grande confusion, car on ne sait plus où en est. Et cet illogisme instable ne peut durer longtemps.

Si, au lieu de se tempérer pour les raisons susdites, le chef n'était guidé que par une prudence humaine, ce serait encore plus grave. Il s'agirait alors de ce qu'on appelle couramment la « communication », que d'autres appellent le « branding », qui ont pour but de calmer la masse par des concessions de surface afin de mieux maintenir le renversement fondamental.

Le Chapitre Général de la Fraternité Saint Pie X en 2012 clamait le droit de la Tradition à condamner les erreurs et les fauteurs d'erreurs, mais de fait on cherche plutôt à les justifier. La Déclaration doctrinale d'avril 2012 va nettement en ce sens.

Certes, la déclaration des quatre évêques moins un du 27 juin 2013 a fortement dénoncé un certain nombre d'erreurs. Mais elle cherche encore une fois à atténuer la responsabilité du Concile ; elle demeure très ambiguë sur le magistère moderniste et se garde bien de dénoncer l'existence de l'Église conciliaire. La déclaration de Mgr Lefebvre du 21 novembre 1974 était moins violente, mais, finalement, bien plus forte. Celle du 27 juin 2013 est bien inférieure, ambiguë et, en définitive, faussée, donc fausse. Et nous ne parlons pas du paragraphe 11 sur les conditions d'un accord avec Rome, là n'est pas le premier problème.

De fait on constate que, s'il y eut une amélioration en apparence des positions de Mgr Fellay, en réalité les prêtres de la Fraternité Saint Pie X qui favorisent le modernisme, au moins le modernisme pratique, sont protégés et leur influence est favorisée. Tout au contraire, on constate un parti pris contre les prêtres qui défendent la foi : ils sont accusés de subversion et punis. Voir à ce sujet l'excellente argumentation de M. l'abbé Pinaud dans sa défense lors de son procès.

Quant aux laïcs dont saint Pierre dit qu'ils forment une race royale, et dont l'action et les initiatives furent tellement importantes lors des premières réactions après le Concile, on les dissuade d'avoir une pensée

personnelle, sous le fallacieux prétexte de l'obéissance, ce qui revient à anesthésier leur pensée et, donc, leur action.

Il faudrait au contraire les pousser à prendre leurs responsabilités, leur demander non pas de se taire et d'attendre, mais de relayer la prédication sacerdotale de la vraie doctrine et d'agir avec intelligence pour la restaurer. Pour cela, il faudrait en faire des chefs. Or, tout au plus en fait-on de simples exécutants des commandements reçus des chefs.

Les prêtres ne sont pas mieux traités, et les évêques non plus, puisque le Conseil Général ne veut pas s'ouvrir à eux.

Procède également à l'anesthésie de la pensée le fait que les choses sont dites sans être dites. Ainsi, peu après la publication du livre *Mgr Lefebvre, nos rapports avec Rome* Mgr Fellay fit savoir que l'abbé Pivert aurait désobéi en le publiant, mais n'a pas dit ce qu'il reprochait au livre. Tout le monde comprit cependant que diffuser ce livre serait s'opposer au Supérieur Général. Ou, encore, des prêtres sont exclus de la Fraternité Saint Pie X, mais sans qu'on indique les motifs et il doit être entendu que les fréquenter est une faute grave.

Dans le même ordre de faits, la déclaration doctrinale d'avril 2012 est verbalement retirée, mais pas condamnée, et son contenu n'a jamais été rétracté.

♦ L'inversion de la charité

La subversion et la tyrannie ont leurs conséquences dans l'ordre de la charité et dans la bienveillance envers le prochain. Or, on ne peut être que frappé par le mépris dans lequel sont tenus les « traditionalistes » en général, les prêtres et même les évêques, par nos supérieurs qui ont cherché un accord avec Rome.

Il suffit de relire la récollection de M. l'abbé Pfluger aux Frères. Il a visiblement hâte de se débarrasser d'un bon nombre de prêtres. Il parle avec mépris. On dira peut-être qu'il n'engage que soi, mais la lettre du Conseil Général aux trois évêques démontre le même mépris envers les trois évêques.

Il faut aussi se référer au livre *Quel droit pour la Tradition catholique, le procès des Abbés Salenave et Pinaud* qui n'est pas séparable des documents étudiés ici. On y voit un prêtre condamné à la suspense a divinis, c'est-à-dire interdit de célébrer la messe même en privé. On y voit deux prêtres sommés de s'anéantir devant le Supérieur Général et de reconnaître des méfaits qu'ils n'ont pas commis. Et cela fait suite à des violations de correspondances privée comme si l'ont avait à faire aux pires malfaiteurs.

Ce n'est pas ainsi que l'Église traite normalement les hommes et les prêtres. Elle a toujours essayé d'arranger les choses, de favoriser la bonne entente. Et, même avec les coupables, elle use de patience et d'indulgence à l'exemple de son divin Maître. Tout le contraire de ce que nous voyons aujourd'hui.

♦ L'inversion accusatoire

Enfin, on constate l'inversion accusatoire caractéristique de la Révolution. Ainsi, en a-t-on assez entendu contre l'anonymat des auteurs de lettres s'opposant à la Maison Générale en 2013, mais on apporte un texte anonyme à l'appui de l'interdiction du livre *Mgr Lefebvre, nos rapports avec Rome*. Ou encore on reproche à M. l'abbé Pivert d'avoir tiré les textes de Mgr Lefebvre hors de leur contexte alors qu'il donne au contraire de très longues citations, des lettres et des conférences entières de Mgr Lefebvre, mais les seize pages ne donnent que de très courts extraits complètement tirés du contexte, voire même amputés de passages essentiels. La pensée de Mgr Lefebvre n'est plus diffusée, ses écrits ne sont toujours pas publiés et certains de ses textes sont censurés ou interdits de diffusion.

Autre inversion accusatoire : on accuse de désobéissance ceux qui résistent à des chefs qui eux-mêmes désobéissent. Ainsi, Mgr Fellay a reconnu être allé contre les prescriptions du Chapitre de 2012, mais ce sont ceux qui s'opposent à lui qu'il punit pour désobéissance. On accuse de « sedevacantisme » ceux qui résistent à un Pape qui lui-même se sépare de tous ses prédécesseurs jusqu'à Pie XII.

Oui, c'est bien l'inversion accusatoire par laquelle la Révolution rejette ses propres crimes sur ses adversaires qui, loin de les commettre, s'y opposent autant qu'ils peuvent.

Tous ces procédés mènent à ce qu'on appelle une subversion, du latin *sub-versio* qui signifie retournement sens dessus dessous.

La subversion a été souvent étudiée, car elle caractérise les révolutions modernes, et Dieu sait si nous en avons connu. Mais trop souvent on se fixe sur les procédés par lesquels le groupe subversif a réussi à prendre le pouvoir au lieu de considérer le résultat. Or, c'est le résultat obtenu qui est la vraie subversion, à savoir le changement d'esprit, d'idéal. Pour nous, c'est la

dénaturation de l'héritage que nous avons reçu de Mgr Lefebvre.

Et les accords avec Rome ?

Nous espérons que le lecteur aura remarqué que, dans notre synthèse, nous n'avons pas encore traité des accords avec Rome en tant que tels.

C'est que le problème n'est pas là.

Un prêtre que nous estimons vient de nous écrire que nous n'aurions publié le livre *Mgr Lefebvre, nos rapports avec Rome* que pour soutenir notre opposition personnelle à tout accord avec Rome. Nous le mettons au défi de trouver une telle assertion de notre part dans ce livre. Nous sommes d'autant moins opposé aux accords avec Rome que nous y serions plutôt favorable comme l'était Mgr Lefebvre. Si un évêque officiel nous demandait d'enseigner dans son séminaire ou de prêcher une retraite à son clergé, nous ne refuserions pas a priori d'étudier favorablement sa proposition — ce qui ne veut pas dire que nous nous empresserions de l'accepter. Nous nous guiderions sur des principes et notre action aurait pour objet le triomphe de ces principes. Pas pour but, pour objet, c'est-à-dire que nous enseignerions la matière des grandes encycliques antilibérales et antimodernistes, celles que Mgr Lefebvre énonce plusieurs fois comme objet nécessaire d'une éventuelle collaboration avec Rome. C'est cela qu'on trouve dans tout son enseignement et sa pratique, et c'est par conséquent cela que le livre met en lumière.

Il faudrait nécessairement pour cela que l'évêque reconnût l'autorité de ces encycliques et, à travers elles, l'autorité de nous-même qui les enseignerions. Il faudrait que cette autorité fût reconnue et pût s'exercer non seulement sur les séminaristes « conservateurs », mais sur tout le séminaire et tous les séminaristes. Faute de quoi on tomberait dans le relativisme.

Quant à Rome, l'heure n'est manifestement pas venue où elle est prête à reconnaître une telle autorité au Magistère de toujours et à ceux qui l'enseignent et le prennent pour norme de leurs actions.

C'est par cette méthode que Mgr Lefebvre a montré que les accords n'étaient pas possibles avec la Rome moderniste. Ou, plutôt, nous savions déjà qu'un accord n'était pas possible avec des hommes imbus de modernisme, comme le livre *L'Étoile contre la Croix* prouve qu'aucun accord n'est possible avec des hommes imbus de communisme. Et la méthode de Mgr Lefebvre, tout fondée sur les principes, la foi et la doctrine, a prouvé que la Rome conciliaire était imbue de modernisme au plus profond.

Si nous sommes obligé de réagir, ce n'est pas à cause d'éventuels accords, mais parce que le modernisme entre chez nous.

Si nous sommes obligé de réagir publiquement, c'est que les fidèles sont en danger.

Nous reconnaissons volontiers que Mgr Fellay a plusieurs fois déclaré ne pas vouloir d'accord avec le pape François. Certes, nous ne sommes pas pour autant assuré que la Fraternité Saint Pie X ne conclura pas l'accord fatidique, car les déclarations de Mgr Fellay ont été, hélas, trop souvent ambiguës, contradictoires et évolutives. Elles ressemblent par trop à celles de De Gaulle voulant abandonner l'Algérie et amenant insensiblement ses adversaires à se ranger à son avis. On peut également se demander si d'autres que notre Supérieur Général ne travaillent pas dans un sens inverse de ses déclarations. Malgré tout cela, nous voudrions bien lui donner le préjugé favorable, mais il reste que les principes posés par lui et jamais rétractés sont faux, et ne permettent à personne de le suivre. Ils sont faux, ils ne permettront pas de s'opposer véritablement au modernisme — c'est le moins qu'on puisse écrire — et surtout, surtout, ils dénaturent toute la pensée chrétienne, pour ne pas dire la pensée tout court. Là est la subversion, et c'est à elle que nous nous opposons.

Les causes de la subversion

On nous pose souvent la question de savoir comment nos chefs ont pu en arriver là. Nous préférons ne pas le savoir. Les agents de la subversion sont le plus souvent victimes en même temps que coupables. Donc, loin de nous de vouloir les juger. Nous ne jugeons même pas leurs actes, mais ce qui nous atteint de leurs actes.

Nous nous en tiendrons donc à décrire le processus de la subversion en général, sachant que cela s'applique à des degrés fort divers. C'est ce que fait Mgr Lefebvre dans son livre *Ils L'ont découronné*.

La première cause concrète de la subversion dans la Fraternité Saint Pie X, c'est celle dans l'Église. D'abord parce que la subversion de la foi dans la tête produit nécessairement ses effets dans toutes les parties de l'Église. Ensuite parce que la Fraternité Saint Pie X subit une forte pression de l'Église conciliaire qui veut l'amener à adopter sa propre subversion.

Mais les sociétés civiles également, complètement subverties sous l'influence de la Franc-maçonnerie, font pression pour que les derniers restes de Tradition se rallient au mondialisme à travers l'Église conciliaire et le concile Vatican II.

Enfin, le désir de se rapprocher de Rome induit nécessairement un mimétisme de la Rome subversive.

C'est pourquoi on retrouve dans la subversion de la Fraternité Saint Pie X l'esprit et les pratiques du monde moderne : opportunisme, utilitarisme, absence de principes, manœuvres pour ne rien révéler à ceux qui ne vont pas dans leur sens, etc.

Plus profondément, il y a deux groupes de causes à un tel dérapage, les premières sont intellectuelles, les secondes morales.

♦ Le nominalisme

Les causes intellectuelles. Toute l'ambiance contemporaine, toute la formation donnée dans les écoles officielles, tant en Suisse qu'en France, est nominaliste. Le nominalisme est la doctrine philosophique selon laquelle le concept et le mot ne sont que de pures dénominations, car on ne pourrait connaître la nature des êtres, mais seulement les individus auxquels renvoient les noms. Pour les nominalistes, tout est circonstance, et rien ne saurait s'apprécier en termes de vérité. Le nominaliste est purement descriptif. Il ne va pas au fond des choses, il décrit des situations de l'extérieur. Par là il fait illusion, car ses descriptions peuvent être très fouillées. Mais elles demeurent des descriptions, elles n'expliquent pas le pourquoi des choses ou, pire, donnent un pourquoi très anecdotique. Il y a bien sûr de multiples degrés d'atteinte du mal selon les personnes. La foi corrige le nominalisme en apportant des vérités qui ne seront pas mises en doute, mais, en même temps, ces vérités peuvent être déconnectées de la réalité et ne plus guider l'action.

Le nominaliste affirmera que la restauration de la messe traditionnelle suffit pour restaurer l'Église. Il s'en tient, malgré ses dénégations, au rite, à l'extérieur. Il ne remonte ni à la foi, ni aux dispositions nécessaires chez le sujet pour recevoir les bienfaits de la messe, ni au contenu de notre apostolat et de notre prédication pour obtenir ces dispositions. Puisque la messe est pour nous un trésor, il estime qu'il suffit de la mettre matériellement entre les mains de quelqu'un pour que celui-ci en saisisse et en apprécie la valeur. C'est un apostolat moins exigeant et moins fatigant.

C'est en raison du nominalisme que Mgr Fellay et le Conseil Général ne voient pas les principes qui guidèrent Mgr Lefebvre, mais principalement les circonstances de son action. Nominalisme encore, l'insistance sur les faits concrets.

Autre manifestation de nominalisme. On affirme que nous aurions nécessairement tiré à nous les textes de Mgr Lefebvre que nous avons publiés. Le mot "nécessairement" révèle le nominalisme, car cela part du principe que chacun voit la vérité à sa façon, ce qui correspond à son tempérament. À aucun moment il ne vient à l'idée de nos contradicteurs que ce pourrait être exactement le contraire. Nous n'avons pas cherché à trouver dans Mgr Lefebvre ce qui concordait avec nos vues, nous avons au contraire cherché à faire concorder nos vues avec ce que nous avons trouvé en Mgr Lefebvre.

De fait, c'est en lisant une nouvelle fois Mgr Lefebvre que nous avons mieux compris la primauté et la nature du règne du Christ. C'est en relisant les textes que nous avons mieux saisi la profonde unité chez Mgr Lefebvre, en sorte que, même lorsqu'il ne semblait pas chercher le règne du Christ dans ses rapports avec Rome, c'est en réalité bien cela qu'il cherchait et qui le guidait pour juger de la possibilité de poursuivre ou non.

Nominalisme encore lorsque l'auteur des seize pages prétend trouver chez Mgr Lefebvre des textes contradictoires. Comme s'il n'y avait pas une profonde humilité de Mgr Lefebvre devant la vérité, ce qui lui donne une totale unité de pensée, et une même ligne directrice dans les réactions diverses face à des situations différentes. Il y a unité profonde entre la pensée de Mgr Lefebvre et son action. Ce qu'il pensait il le réalisait, ce qu'il réalisait était le fruit de sa pensée. Il n'y a qu'à le lire pour s'en rendre compte.

C'est l'exact opposé du nominalisme. C'est l'humble soumission au réel et cela s'oppose à toutes les élucubrations des nominalistes. C'est cela que l'auteur des seize pages ne peut nous pardonner d'avoir mis en lumière. C'est cela qui gêne ceux qui cherchent un rapprochement avec les modernistes.

Le nominaliste accorde une importance exagérée à ce qu'il ressent, c'est-à-dire à ce qui lui vient des sens. Il se nourrit donc de ses impressions. Or tout, dans notre monde moderne, nourrit et gave les sens. Nous vivons dans un monde d'impressions, notamment avec les nouvelles au jour le jour et, avec Internet, à l'heure l'heure. Nous recevons en pleine figure les impres-

sions de n'importe qui sur ce que nous avons fait, impressions qui remontent rarement à l'objet, mais qui énoncent le ressenti comme critère déterminant. C'est ainsi que ceux qui veulent demeurer fidèles à la foi sont traités de durs, de réactionnaires, de bornés, pas ouverts, ce qui ne veut rien dire ; ou d'être sans charité, ce qui est proprement détourner la signification de la charité, vertu théologale. Une affirmation n'est ni dure ni molle, elle est vraie ou fausse. Si on se laisse impressionner par cela, on s'éloigne petit à petit des raisons vraies. Ce qui est dur ou mou, c'est la manière de faire, la manière d'affirmer, pas ce qu'on affirme. Sous ce rapport, il n'y a pas plus dur qu'un libéral ou qu'un nominaliste. N'ayant par définition aucun argument de fond à apporter, il ne peut réussir qu'en s'imposant.

Un nominaliste s'opposera à un viol, il essayera de faire en sorte que les violeurs ne puissent plus violer, mais il ne cherchera pas les raisons pour lesquelles il y a tant de violeurs et les raisons qui pourraient non les empêcher de nuire, mais les empêcher de devenir violeurs. Évidemment, cela l'obligerait à remonter à la morale et de là au Christ-Roi, et à devoir se faire chevalier de ce Roi…

Alors, le viol, c'est un peu ce qui s'est passé avec la nouvelle messe et, cela, nos nominalistes « tradis » n'en veulent pas. Mais admettre que le concile, que *Gaudium et Spes*, que le modernisme, soient la cause de ce viol, ceci ils ne le voient pas. Ou ne veulent pas le voir. Et admettre que l'Église moderniste, conciliaire, soit notre démocratie des droits de l'homme, qui engendre des violeurs de la vérité, cela les dépasse.

C'est parce qu'ils sont nominalistes, que beaucoup de gens trouvent qu'il ne vaut pas la peine de se battre pour la vérité. Or, la vérité, c'est la sagesse de Dieu lorsqu'il considère les choses. Ces gens-là trouvent donc qu'il ne vaut pas la peine de défendre la sagesse de Dieu. Si on le disait ainsi à nos supérieurs ils se récrieraient, mais le problème c'est qu'ils ne veulent pas admettre que la sagesse de Dieu est en cause dans tout cela. Question de prudence, de circonstances, seulement, disent-ils.

♦ Les révolutions : une leçon de réalisme et de courage

Il paraît que les Français s'opposent à la Maison Générale parce qu'ils sont maurassiens, qu'ils ont connu la Révolution de 1789, la guerre d'Algérie, et il faudrait ne pas oublier la guerre de la séparation de l'Église et de l'État, ni la guerre d'Indochine. C'est assez vrai. Toutes ces guerres leur ont d'abord appris qu'un principe a toujours ses conséquences : les bons principes des conséquences d'ordre, les mauvais principes des conséquences de désordre, et les principes fumeux des conséquences sanguinaires. Le père du grand avocat légitimiste du XIXe siècle, Berrier, lui fit lire intégralement, lorsqu'il avait dix-huit ans, les débats de l'Assemblée Nationale, de la Constituante et de la Convention. Cela vous guérit à tout jamais des chimères révolutionnaires parce que, entre les débats enflammés sur des rêves de liberté et d'égalité, se trouvent les rapports des colonnes infernales en Vendée, des massacres de prêtres, et les décisions non moins enflammées d'avoir à aller toujours plus loin, toujours plus fort pour éradiquer la race contre-révolutionnaire qu'ils appelaient « la race des brigands ».

Les officiers qui connurent de près les manœuvres subversives des Viets en Indochine, jurèrent qu'ils sauraient s'y opposer en Algérie. Et ils s'y opposèrent, et ils furent vainqueurs. Ce qu'ils ignoraient, c'était la capacité de trahison de De Gaulle et le mondialisme qui le téléguidait.

Si nous insistons sur ces faits, c'est qu'ils furent une leçon de réalisme, c'est-à-dire d'anti-nominalisme. C'est pourquoi Mgr Williamson a bien raison d'insister sur la formation naturelle à la base de l'édifice chrétien. Je conçois difficilement que, de nos jours, un jeune puisse entrer au séminaire sans avoir connu un peu de la dure expérience de la vie, sans s'être affronté à la Révolution et sans avoir exercé quelques responsabilités pour la contrer. C'est ce qui fait la qualité des vocations issues du MJCF.

Mais cela ne suffit pas. Les Français n'ont pas seulement appris, ils ont agi avec courage. Il reste encore d'aujourd'hui en France des fils des Vendéens dont plus de 200.000 moururent en luttant pour leur foi, des fils des légitimistes dont la race ne s'est jamais éteinte, des héritiers des héros des guerres d'Indochine et d'Algérie, qui défendirent la civilisation chrétienne faite de vertu et de cœur. Lisez *On m'appelait Boulaya*, en vente près des Amis de Saint Jean Bosco, au Moulin du Pin, et vous comprendrez avec quel cœur les Français ont aimé et protégé les musulmans d'Algérie.

Ce qui a tué l'esprit français, ce sont le ralliement de Léon XIII, la condamnation de l'Action Française et le Concile. Trois actes venant de l'Église.

Il y fallut cependant du temps, car les Français avaient appris à s'opposer même à leurs chefs *pro fide, aris et focis, pour la foi, les autels et leur famille*. C'est pourquoi ils furent nombreux à résister même aux évêques après le Concile. C'est pourquoi ceux qui veulent se rallier à la Rome moderniste et qui en prennent déjà l'esprit et le style ne nous font pas peur et nous sommes d'autant plus déterminés envers eux que leur influence ou leur rang dans l'Église ou dans la Fraternité Saint Pie X les rend plus dangereux.

♦ Les causes morales

Le second groupe de causes du dérapage vers la Rome moderniste, ce sont des causes morales. Saint Pie X n'hésita pas à dénoncer ces causes dans son encyclique *Pascendi*. Curiosité et orgueil, écrit-il à juste titre quant aux modernistes.

L'orgueil ou la vanité tiennent une grande place aussi chez les libéraux, Abel Bonnard décrit comment dans son livre *Les Modérés*. C'est que leurs qualités les ont mis aux premières places et on a facilement toute bonne raison de s'y complaire ou de s'y croire indispensable.

Par ailleurs, Mgr Lefebvre dénonçait comme cause du ralliement du clergé au modernisme le manque de foi dans les moyens surnaturels et dans la grâce.

Enfin, il nous semble qu'il faut également noter comme cause de ralliement le manque de cœur. Il faut beaucoup de courage (« courage » vient de « cœur ») pour s'opposer au Pape et à toute l'Église moderniste. Comme c'est le mondialisme et les ennemis de Notre Seigneur qui ont suscité le modernisme – lire pour le comprendre le livre *De la cabbale au progressisme*, de l'abbé Meinvielle – s'opposer à l'Église conciliaire, c'est aussi s'opposer presque au monde entier. Mais ce n'est pourtant pas nouveau : *Vous aurez des tribulations dans le monde, mais prenez confiance, j'ai vaincu le monde*, nous promet Notre Seigneur en saint Jean, 16, 23. Et encore : *Ne crains point, petit troupeau; car votre Père a trouvé bon de vous* donner *le royaume*. Mais il avertit : *Là où est votre trésor, là aussi sera votre coeur* (St Luc 12, 32 et 34). Il y a donc un manque de foi dans ce manque de courage.

Il faut beaucoup de courage pour s'opposer à l'esprit mondain chez nous, l'empêcher de pénétrer dans nos écoles, dans nos chapelles. Et il en faut encore plus pour communiquer le zèle et l'enthousiasme en faveur du Christ-Roi aux braves « tradis » qui feraient des merveilles si l'on avait le courage de prendre leur tête pour la Croisade.

Ceux qui manquent de ce courage, seront toujours tentés de se réfugier là où se trouve le nombre et de se rassurer auprès du pape et de ce qui reste de force dans l'Église officielle.

♦ Interaction des causes morales et intellectuelles

Il faut savoir enfin que *causae ad invicem sunt causae*, dit la philosophie : *les causes se causent l'une l'autre*.

Voici ce que disait Notre Dame à La Salette : « Les chefs, les conducteurs du peuple de Dieu ont négligé la prière et la pénitence, et le démon a obscurci leurs intelligences. »

Le manque de vertu obscurcit l'intelligence et la faiblesse de celle-ci affaiblit la vertu. L'esprit correspond à la pratique et réciproquement. Un esprit vide, a fortiori un esprit nominaliste qui fait un système de ne rien connaître en profondeur, va toujours avec un cœur qui ne cherche et n'aime rien en profondeur, un cœur paresseux manquant de courage et de magnanimité. Et, réciproquement, un cœur faible engourdit l'esprit. C'est ainsi qu'on devient libéral.

Notre Dame de l'Apocalypse,
priez pour nous !

Mgr Lefebvre

Suite de la p. 41

C'est pour cela je pense que c'est une nécessité absolue d'étudier le libéralisme et de le comprendre et je pense que beaucoup de ceux qui nous ont quittés pour rejoindre Rome soi-disant, n'ont pas compris justement ce qu'est le libéralisme et comment les autorités romaines actuellement, depuis le concile en particulier, sont infestées de ces erreurs. Ils n'ont pas compris.

S'ils avaient compris ils auraient fui, ils auraient évité et ils seraient restés avec nous ; mais ils ne veulent pas croire ces erreurs. C'est grave parce que, en se rapprochant de ces autorités, on est contaminé, forcément ; ces autorités sont imbues, vivent de ces principes du libéralisme, nécessairement elles agissent en conformité avec leur pensée et donc elles ne peuvent avoir avec nous des relations, dès lors qu'on commence à avoir des relations, des relations qui imposent ces idées puisque ce sont les autorités, nous sommes des inférieurs. C'est impossible autrement. Tant qu'ils ne se seront pas débarrassés de ces erreurs il n'y aura pas moyen de s'entendre, il ne faut pas les approcher, parce qu'immédiatement il faut qu'on se soumette à leurs orientations. Pour eux c'est comme une nouvelle pentecôte, vous savez bien, le concile c'est une nouvelle pentecôte, une nouvelle étape dans l'Église ; c'est tout simplement l'infiltration des idées libérales qui date depuis longtemps ce n'est pas d'aujourd'hui, qui ont tout simplement pénétré dans l'église et c'est tout.

Retraite aux séminaristes,
Écône, sept 1988

Que faire ? ou Le programme de la fidélité

par M. l'abbé François Pivert

AU terme de cette longue étude, il nous reste à répondre à la question *Que faire ?*

Recréer l'armée du Christ-roi

La vie chrétienne est un ensemble, un ordre, et c'est cet ordre qu'il faut recréer. Tâche énorme, mais enthousiasmante et qu'il est possible d'entreprendre dès maintenant à condition de commencer par ce qui est à notre portée, c'est-à-dire par nous-mêmes et nos familles.

Il faut redécouvrir l'ordre chrétien pour le mettre en œuvre. C'est le service du Christ-Roi. Voir dans les Exercices de saint Ignace, les méditations *L'appel du Christ-Roi* et *Les deux étendards*.

Que toutes les familles soient ce que Dieu attend d'elles : des écoles du service de Dieu, où sont formés les soldats du Christ-Roi. C'est la définition que saint Benoît donne des monastères et elle convient parfaitement à la famille.

Pour cela, que les pères de famille tiennent avec conviction la fonction que Dieu leur a donnée. Ils sont les pères abbés de ces écoles. Lire pour s'en convaincre dans le livre *Le Christ idéal du moine*, le chapitre sur le père abbé qui tient la place de Dieu dans le monastère. Les mères de famille sont comme les maîtres des novices.

Par leur vie profondément chrétienne, ils feront comprendre à leurs enfants qu'ils sont tous, par leur baptême, enrôlés dans l'armée du Christ-Roi. Qu'ils fassent de toute l'éducation une formation au service de ce Roi.

Grâce à cela, quand l'heure de l'orientation dans la vie sera venue, l'Église pourra prendre comme prêtres tous ceux à qui Dieu en donnera les capacités. Saint Thomas d'Aquin enseigne que lorsqu'on peut répondre positivement à la vocation, il n'y a pas à examiner plus loin. D'autant plus que des bons prêtres feraient souvent de bons pères de famille, mais leur paternité sera plus élevée et mieux au service de Dieu dans le sacerdoce. Quand il y a un besoin aussi urgent et grave qu'aujourd'hui et qu'on a la capacité d'y répondre, il n'y a pas à se poser d'autre question. Ne pas s'engager serait trahir la cause.

Ceux qui ne pourront être prêtres, serons religieux au service de Dieu et des âmes s'ils peuvent servir Dieu de cette manière. Ce sera à eux de le discerner avec l'aide de leurs bons parents chrétiens, mais leur responsabilité est gravement engagée.

Enfin, les autres ne seront pas libres pour autant. Eux aussi appartiennent à l'armée du Christ-Roi, comme les Cathelineau, Stofflet, Lescure, comme les Cadoudal, les Boulaya (oui, vraiment, il faut que vous lisiez ce livre !). S'ils se marient, les garçons deviendront à leur tour les pères abbés de leurs familles. Qu'ils se choisissent pour cela une épouse qui puisse être un excellent maître des novices.

Et les célibataires seront la garde d'honneur du Christ-Roi dans le monde.

Pour cela, il faut que les bons pères et mères de famille soient le plus fidèles possible à leur mission.

L'esprit de foi

Comment allez-vous vous y prendre ? Il faut redécouvrir ce que Mgr Lefebvre appelait l'esprit de foi et le mettre en œuvre.

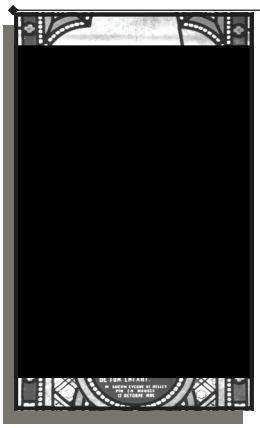

L'esprit de foi, c'est la pénétration de la foi dans la vie des hommes. Nous avons vu que la crise actuelle vient d'une dissociation entre la doctrine et l'action, entre la théorie et la pratique. C'est l'esprit de foi qui remettra tout en place.

Rien n'est neutre dans la vie. Pas de vacances où les enfants n'apprendraient pas à servir le Christ-Roi ! Il faut que les vacances soient le stage pratique de la vie, c'est bien plus satisfaisant pour un jeune. Quant aux détentes, elles seront un moyen de refaire les forces pour repartir avec joie et ardeur au service du Roi des rois.

Un jeune devrait sortir de l'adolescence en ne faisant plus de péché véniel de propos délibéré. Il devrait avoir tellement appris à servir Dieu qu'il rougirait de s'échapper de ce service. La Croisade Eucharistique, complétée par les Amis de Saint Jean Bosco puis par le MJCF, sont de puissants moyens pour cela.

Il faut l'esprit de foi dans le choix des études, dans l'orientation de la vie d'adulte. L'esprit de foi dans les lectures, ce qui n'exclut pas les lectures profanes si importantes pour former le socle naturel de l'édifice chrétien, dont nous avons déjà parlé.

L'esprit de foi dans les amitiés afin qu'elles élèvent les deux amis. Dans les autres fréquentations, l'esprit de foi consistera à toujours exercer une bonne influence et ne jamais en subir une mauvaise.

Esprit de foi nourri d'oraison dès le jeune âge.

Esprit de foi protégé par une discipline de vie précise.

J'arrête là mon énumération. À vous de poursuivre et, surtout, de mettre en oeuvre. Si ce que j'écris là peut paraître irréaliste ou impraticable, c'est que les pratiques chrétiennes ont disparu de notre environnement depuis longtemps. Tout est à repenser, il faut redécouvrir presque partout les moyens de mettre en œuvre l'esprit chrétien, de voir en tout le gigantesque combat pour le règne du Christ. On découvre alors que ces exigences, loin d'être un obstacle, rendent la vie plus heureuse, facilitent l'éducation des enfants et nous libèrent, nous qui nous croyions libres et ne l'étions pas. C'est ce travail de remise en ordre que des pères de famille accomplissent depuis sept ans à partir de sessions au Moulin du Pin et dont ils cueillent maintenant des fruits abondants. Ils ne sont heureusement pas les seuls à vivre dans l'esprit de foi et c'est ce qui nous réjouit.

Nous continuerons à aider tous ceux qui voudront aller en ce sens, par notre ministère, les retraites, les sessions de formation, etc. Puissions-nous, avec votre aide, en entraîner d'autres parmi les hommes de bonne volonté que Dieu ne manque jamais de susciter !

Ne croyez pas que je m'éloigne de mon sujet de la crise actuelle, nous sommes au contraire au cœur. Mgr Lefebvre ne prêchait jamais autrement et cela m'amène au point suivant : pour cela, il vous faut des prêtres.

Susciter les bons prêtres

Oui, il vous faut de bons prêtres. S'ils viennent à vous, ce sont des envoyés du Ciel et, sinon, vous devrez aller les chercher. Voici ce que vous devrez attendre d'eux :

Tout d'abord la foi, cela va sans dire et, donc, refuser les compromis.

Refuser les compromis, c'est essentiellement être conscient de la subversion à l'œuvre dans l'Église et dans la Fraternité Saint Pie X et lutter contre cette subversion. Concrètement, cela implique de se tenir à l'écart et de se protéger de la Rome conciliaire et moderniste, comme le demande Mgr Lefebvre dans les textes que nous avons rapportés. Mais c'est aussi rejeter les discours qui excusent le Concile, qui reconnaissent l'enseignement moderniste comme un vrai magistère, et toutes les erreurs que nous avons trouvées dans les textes ci-dessus. Précisément, il faut rejeter le contenu de la Déclaration du 15 avril 2012 et pas seulement la déclaration elle-même, ainsi que tous les textes qui contiennent ces erreurs.

Des prêtres de foi doivent mettre l'obéissance au service de la foi et non l'inverse.

Il faut que vos prêtres vivent et vous fassent vivre dans l'esprit de foi, c'est-à-dire qu'ils doivent avec vous tout orienter vers l'unique but du chrétien : honorer, louer et servir Dieu en tout, ce qui consiste à faire régner Jésus-Christ en tout.

Des prêtres qui dirigent leurs fidèles vers Dieu et qui ne prétendent pas les décharger de leurs responsabilités, mais qui au contraire les poussent à les exercer.

Des prêtres qui leur rappellent la nécessité de la pénitence, de la chasteté conjugale, de la vie d'oraison.

Vous soutiendrez les bons prêtres et essayerez de convaincre ceux qui ont besoin d'être éclairés. Au contraire vous ne pourrez accorder votre confiance à des prêtres tant qu'ils œuvreraient en sens contraire.

Rappelez-vous que, dans la crise actuelle de démission des autorités qui ne vous garantissent plus les prêtres dont vous avez besoin, c'est aux autorités subalternes d'y suppléer, à condition qu'elles soient elles-mêmes fidèles, notamment au père pour sa famille. Dans la crise, ce n'est pas le prêtre qui vous choisit, ou qui vous est imposé, c'est vous qui le choisissez sous le regard de Dieu.

Il en est de même pour l'évêque. Vous n'êtes pas membres de la Fraternité Saint Pie X — sauf les tertiaires — et c'est vous qui devez savoir à quel évêque vous devez accorder votre confiance pour vous et votre famille.

Or, Mgr Tissier de Mallerais, qui prêche une excellente doctrine et n'hésite pas à accuser l'Église conciliaire, détruit sa propre action en posant l'obéissance en principe majeur, au point qu'il faudrait nous taire lorsque notre parole mettrait en cause les Supérieurs de la Fraternité Saint Pie X. Ce principe est subversif bien qu'il soit persuadé du contraire en toute bonne foi.

Mgr de Galarreta a posé avec force le même principe lors de son sermon à Villepreux en octobre 2012 et, depuis, continue à l'appliquer au point de refuser d'évoquer la crise en public.

Mais une fois que vous avez accordé l'autorité par suppléance à un évêque et à des prêtres, vous devez la leur reconnaître, la respecter et la faire respecter.

Avec les prêtres qui n'ont pas compris ou ne veulent répondre à votre demande, ne vous fâchez pas. C'était l'attitude de Mgr Lefebvre. Ils comprendront plus tard et il serait dommage que des polémiques compromettent l'avenir. Et s'ils ne comprennent jamais, laissez cela au jugement de Dieu. Nous ne nous définissons pas comme opposants, mais comme fidèles.

Développer l'élite

Pour arriver à ses fins, la Révolution détruit les élites et les corps intermédiaires.

♦ L'élite

Abel Bonnard disait en substance ceci à une promotion de futurs grands serviteurs de l'État. « Vous attendez tout de l'homme providentiel qui sauvera la situation, mais c'est une illusion. Il ne viendra pas sans qu'une élite le produise. Et si, cependant, il venait par miracle, il ne pourrait rien faire sans l'élite. C'est donc l'élite qu'il faut former et non attendre un hypothétique homme providentiel. »

Les grands hommes sont toujours le fruit d'une élite qui les produit, et cette élite est elle-même produite par une élite. Il y a ainsi plusieurs échelons et plusieurs sortes d'élite et, à la base, des hommes vertueux soucieux de toujours faire au mieux, toujours tendus vers l'élévation spirituelle, morale, intellectuelle et religieuse pour eux-mêmes et pour ceux dont ils ont la charge. Bref, des hommes vivant dans et de l'esprit de foi.

On lit très souvent dans la vie des saints qu'ils reçurent une bonne éducation et même, le plus souvent, que leurs parents étaient éminents en vertu. Sainte Jeanne d'Arc, tout providentielle et miraculeuse qu'elle fût, avait une sainte mère. Mais une mère ne devient pas bonne chrétienne toute seule. Elle est le fruit d'un milieu chrétien.

C'est flagrant en ce qui concerne la mission papoue qui est le fruit de ce qu'il y avait de plus chrétien et vertueux dans la France d'alors. On s'en aperçoit en lisant l'histoire des cinquante premières années de la mission papoue.

Et si un homme providentiel venait par miracle, il ne pourrait rien faire sans des élites pour prolonger son action. Un homme, quel qu'il soit, ne peut s'occuper directement que de quelques autres. S'il veut atteindre la masse, il en atteindra douze, vingt, cent, c'est tout. Et, encore, ceux-ci ne pourront rien faire de ce qu'ils recevront, car ce sera trop élevé pour eux. C'est donc par une élite qui le comprend et prolongera son action que le chef doit passer. À son tour, cette élite influera sur une élite qui lui est proche, qui la comprend et prolongera son action. Et ainsi de suite jusqu'à la masse qui reçoit de ceux qu'elle connaît et qu'elle comprend ce que le chef avait à lui transmettre. C'est pourquoi la Père de Foucault demandait qu'on lui envoyât des femmes chrétiennes pour travailler et vivre avec ses touareg, car c'est elles qui leur feraient comprendre le sens de la vie chrétienne.

Mgr de Boismenu, évêque des Papous disait à ses missionnaires qu'ils les jugerait sur les catéchistes qu'ils auraient suscités et formés.

Si l'on applique cela au Christ-Roi, cela signifie que son règne ne viendra pas directement, mais sera établi par les élites. D'où le devoir de tout homme et femme vertueux de former une élite, et le devoir d'apostolat pour toute élite. C'est ce qui la définit.

♦ Les corps intermédiaires

Mais ce n'est pas tout, le principe de l'élite est parallèle au principe de subsidiarité, c'est-à-dire à l'importance des corps intermédiaires. Car l'homme seul est très démuni, il faut une union de plusieurs pour être vraiment efficace, bien plus, il faut une union organisée. D'où la nécessité des corps qu'on appelle corps intermédiaires. C'est en eux que l'élite se forme et qu'elle agit.

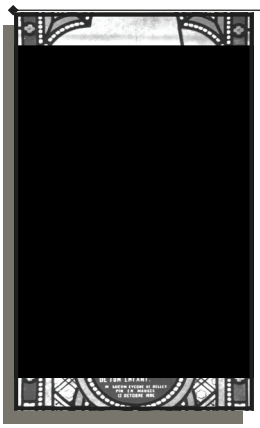

C'est dans le corps des médecins que ceux-ci sont formés et qu'ils peuvent soigner. C'est donc par ce corps et non par sa propre action que le prince ou le chef de l'État pourra pourvoir à la santé de ses sujets. De même, c'est par le corps des professeurs, qu'on appelle l'Université, que le prince pourvoira à la science. Et c'est en grande partie par les familles, véritables corps intermédiaires, que le prince, l'évêque, le pape, pourvoiront à la vertu des enfants.

Il en va de même dans l'ordre surnaturel. Saint Pie X dans l'encyclique *Il fermo proposito* sur l'action des catholiques rappelle que tous, y compris les laïcs, sont engagés dans l'œuvre apostolique de l'Église, c'est pourquoi chacun doit recevoir des mains de l'Église l'étendard du Christ-Roi. Mais celui qui porte l'étendard, c'est le laïc, c'est le chef de chaque corps, pas l'évêque ni le prêtre. C'est pourquoi saint Pie X demande aux évêques de respecter les responsabilités de chacun.

C'est ce respect qu'on appelle le principe de subsidiarité. Le contraire est le pouvoir absolu du chef avec la centralisation.

Or, qui a reçu de l'Église l'étendard familial pour mener les enfants au règne du Christ-Roi ? Les parents. La famille est le premier des corps intermédiaires dont les parents assument toute la responsabilité devant Dieu, devant l'Église et devant les hommes. Qu'ils aient à choisir des collaborateurs extérieurs parce qu'ils ne peuvent tout faire eux-mêmes, c'est certain, mais agir ainsi ne les autorise pas à abandonner leur responsabilité entre les mains de leurs collaborateurs, fussent-ils prêtres. Et cela n'autorise pas les collaborateurs, fussent-ils prêtres, à supplanter les parents.

Bien plus, il appartient au prince, aux supérieurs, à l'élite, aux prêtres, d'obliger chacun à assumer ses responsabilités, de les former à cela, et de ne pas les leur ôter.

Nous ne connaîtrions pas la crise actuelle, si nos grands chefs n'avaient pas concentré en leurs mains tous les pouvoirs.

La conclusion est 1. il faut des élites, 2. le but de l'élite est apostolique, 3. elle doit être organisée dans des corps intermédiaires, 4. il appartient aux chefs non pas d'absorber les corps intermédiaires, mais de les obliger à assumer leurs responsabilités.

Vous avez compris ? C'est la Croisade à laquelle Mgr Lefebvre appelait tous et chacun d'entre nous.

L'Union Apostolique des Familles

Conscients de tout ce que nous venons d'exposer, plusieurs pères de famille ont fondé l'Union Apostolique des Familles.

Ils partent du constat que le devoir d'état des parents s'identifie avec la formation de l'élite afin que les enfants prennent des responsabilités dans le pays et dans l'Église. Saint Pie X nous enseigne que cela est un apostolat. La conclusion s'impose : la mission de la famille et des parents est apostolique, c'est-à-dire que l'apostolat ne se surajoute pas à la mission éducatrice, il n'en est pas une partie, il EST cette mission. Pie XII le confirme en parlant de la mère de famille.

Or, cela ne peut se faire qu'en mettant la main à la pâte, d'où la nécessité pour la famille d'organiser des missions apostoliques dans lesquelles chacun se formera en prenant des responsabilités à son niveau.

L'Union Apostolique des Familles, comme son nom l'indique, aide les familles en leur donnant de s'associer dans les actions apostoliques. Elle n'ajoute donc pas de soucis ni de tâches à des parents déjà bien occupés, au contraire elle les soulage en leur permettant de mener des actions simples, fructueuses, qui les déchargeront de bien des soucis. Chacun sait que, lorsque les enfants sont pris par un idéal, par exemple celui de la Croisade Eucharistique, tout devient plus facile. Les quelques efforts à faire pour participer aux activités sont alors largement compensés par la facilité de l'éducation et la préservation de soucis ensuite.

Mgr Lefebvre réclamait sur la fin de sa vie la création d'un MJCF d'adultes. Nous n'avons pas retrouvé la ou les références de ces paroles, peut-être un de nos confrères pourra-t-il nous y aider. L'Union Apostolique des Familles répond à cette demande.

Nous ne pouvons tout exposer ici, nous nous contenterons de deux remarques. La première est une réponse à une observation souvent entendue : « Nous faisons déjà de l'apostolat dans notre milieu naturel, une organisation n'est pas nécessaire et ne fera qu'ajouter du souci. » Nous répondons que l'homme est un être social et que l'apostolat en société est nécessaire. L'Union Apostolique des Familles veut aider les familles à prendre conscience de leur mission apostolique et à l'assumer.

Deuxième remarque : l'apostolat de l'Union Apostolique des Familles s'exerce en dehors de la Tradition. Il y a là de multiples avantages et, sur

ce point, nous donnons raison à M. l'abbé Pfluger : la charité est conquérante. À moins d'être dans la vie contemplative pure ; et, même là, on est surpris des préoccupations et de l'efficacité apostoliques des chartreux qui ne voyaient jamais personne.

Opérer l'apostolat à l'extérieur de la Tradition permet d'avoir le sens de l'Église.

Pour le reste, prenez contact avec nous, nous vous donnerons l'adresse d'un responsable de l'Union Apostolique des Familles.

Faut-il quitter la Fraternité Saint Pie X ?

Nous savons bien que cette question brûle les lèvres de plus d'un d'entre vous. On ne peut y répondre qu'en définissant bien la Fraternité Saint Pie X.

Voici ce que disait Mgr Lefebvre : « Ce qui est important, c'est de rester dans l'Église... dans l'Église, c'est-à-dire dans la foi catholique de toujours [...] D'être reconnus publiquement, cela c'est secondaire. » (Conf., Écône, le 21 déc. 1984) Cela vaut pour la Fraternité Saint Pie X.

Il faut la définir par rapport à l'héritage de Mgr Lefebvre et, ensuite seulement, par sa structure, ses chefs, ses maisons, etc. La structure compte, certes, mais seulement au service de la foi. Si on met la structure en premier, nécessairement cela mène à ne plus défendre la foi que dans la mesure où cela ne mettra pas en jeu la structure.

Or, en signant la déclaration du 15 avril 2012, le Supérieur Général a abandonné la défense de la foi telle que Mgr Lefebvre l'a voulue. C'est lui qui s'écarte de la Fraternité Saint Pie X, pas nous. Le Premier Assistant prêche le rapprochement avec la Rome moderniste. Plus il s'en approche, plus il s'éloigne de la Fraternité Saint Pie X.

Si les successeurs de Mgr Lefebvre veulent être nos chefs, qu'ils poursuivent l'œuvre de Mgr Lefebvre et n'agissent pas comme alliés des modernistes.

Ce doit être clair. Nous n'avons pas de complexes sur cela.

Reste la question : quelle doit être notre attitude envers eux ? Deux critères la définiront. Le premier, nous devons refuser de faire le mal. Le deuxième, nous devons continuer à poursuivre le bien qu'exige notre devoir d'état. Cela est valable pour nous les prêtres comme pour vous les laïcs.

♦ Premier critère, refuser le mal

Nous ne pouvons approuver les déclarations modernistes ou à tendance moderniste, qu'elles viennent d'une autorité de la Fraternité Saint Pie X ou des prêtres qui les approuvent en cela.

Nous ne pouvons permettre que ces idées entrent dans nos familles, dans nos écoles, dans nos vies. Nous devons donc nous tenir à l'écart de ceux qui les feraient pénétrer chez nous, dans la mesure où ils les font pénétrer.

Nous ne pouvons abdiquer notre intelligence de la foi, la conduite de nos familles, le sort de nos fidèles, dans une obéissance mal comprise.

Un jeune ne peut entrer à Écône sans avoir l'assurance qu'on ne lui enseignera pas le code moderniste de droit canonique, sans s'assurer que l'enseignement sur l'Église conciliaire et sur le pape moderniste sera clair et qu'on ne justifiera pas les erreurs du Concile. La foi est première, personne n'a le droit de la mettre en danger, encore moins quand il s'agit de prendre la responsabilité de guider les autres par le sacerdoce.

Nous ne pouvons pas accepter que nous soit imposé le code de « droit » moderniste. Nous ne pouvons pas plus l'accepter que la nouvelle messe. Celle-ci met le désordre dans la prière, celui-là dans la pratique de la vie chrétienne.

♦ Deuxième critère, ne pas manquer à son devoir d'état

Notre devoir d'état pour nous, prêtres, consiste à prêcher la foi avant de donner les sacrements. « Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les, etc. » L'enseignement précède et prime les sacrements. Le R.P. Emmanuel, se faisant l'écho de toute la tradition, le rappelle clairement dans son *Traité du ministère ecclésiastique*. Nous ne pouvons donc accepter qu'on nous fasse taire.

Or, actuellement, on nous demande bien de nous taire. Nous n'avons plus le droit de parler des erreurs modernes sans demander auparavant la permission au supérieur de district ou, de préférence, au supérieur général.

Nous n'avons plus le droit de faire connaître dans un livre la doctrine de Mgr Lefebvre. Les supérieurs diront que ce n'était pas à nous de le faire, mais qu'ils le fassent, alors !

Nous n'avons plus le droit de donner notre jugement sur le code moderniste de droit canonique et sur l'application qui en est faite dans les procès intentés par la Maison Générale aux prêtres de la Fraternité Saint Pie X.

Le numéro du *Combat de la Foi* que vous tenez en mains a été interdit avant même sa parution.

C'est bien qu'on nous demande de nous taire.

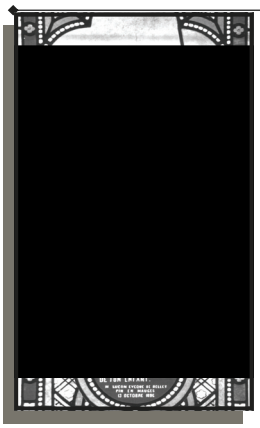

♦ Pourquoi révéler ces problèmes aux laïcs

Notre devoir d'état sacerdotal nous oblige à donner aux fidèles ce qu'ils n'ont pas ailleurs, nous oblige à protéger leur foi. Il est nécessaire de vous l'exposer un peu en détail, car fortes sont les objections sur ce point.

Elles se ramènent à celle-ci : pourquoi ne pas se contenter d'agir auprès de Mgr Fellay par la correction fraternelle ? Ce qui se décompose en deux parties : 1. pourquoi ne pas agir en interne, plutôt que de mettre cela sur la place publique ? 2. pourquoi ne pas laisser à Mgr Fellay le temps de corriger ?

1. La correction fraternelle a été largement utilisée, ne serait-ce que par les trois évêques dans leur lettre au Conseil Général. On a vu quel fut le résultat : une réponse outrageusement moderniste, suivie par une déclaration épiscopale de juin dernier qui traite de tout sauf du véritable problème. Cependant, avec persévérance, nous continuons à utiliser la correction fraternelle envers notre Supérieur Général et son Conseil et nombreux sont les prêtres à se rendre à Menzingen pour cela. Le résultat en est quelques retours en arrière sur certains points. Ainsi, après les nombreuses observations qui lui furent faites au sujet des seize pages contre le livre *Mgr Lefebvre, nos rapports avec Rome*, Mgr Fellay publia un communiqué ou, pour une fois, il usait du pluriel de majesté, pour nous assurer que les ralliés avaient trahi, et qu'il ne traiterait pas avec le Pape François. Nous lui en donnons acte volontiers. Mais le reste ne fut pas corrigé, les attaques contre l'honneur et la doctrine de Mgr Lefebvre ne furent pas réparées et le livre ne fut pas réhabilité. Au contraire, le dernier mot étant ainsi dit, il demeure prohibé, et Mgr Lefebvre demeure discrédité.

2. Quant à laisser de temps à Mgr Fellay, nous le lui laissons. Mais cela n'empêche pas la nécessité d'avertir les prêtres et les fidèles.

Les prêtres d'abord. Si nous n'avions pas communiqué nous-même notre condamnation et les seize pages, les prêtres de France n'auraient pu réagir. Nous le fîmes en toute objectivité et sans attaquer quiconque, puisque nous envoyâmes ces documents sans aucun commentaire, laissant à chaque destinataire le soin de juger par soi-même.

De même, si un inconnu n'avait mis la récollection du Premier Assistant sur Internet, les prêtres n'auraient pas réagi comme ils l'ont fait.

Quant à avertir les fidèles, nous le faisons car il s'agit de l'héritage de Mgr Lefebvre qui est le leur autant que le nôtre. Il faut donc qu'ils participent à le défendre, comme au lendemain du Concile ils défendirent l'héritage de la Tradition.

Si nous ne les avertissons pas, le mal se répandra insidieusement. Ce sera comme au lendemain du Concile où tant de bons chrétiens ont absorbé le poison moderniste parce qu'il leur était distribué dans des flots d'amour du prochain. Le Bon Dieu fut bien bon de nous envoyer la nouvelle messe qui servit de révélateur et obligea à nous tenir à l'écart des modernistes. Sans elle, les dégâts auraient été encore plus graves.

Les « bons » prêtres qui, tout en restant pieux, ne voulurent pas se démarquer des modernistes furent alors plus dangereux et firent mieux glisser les fidèles dans un modernisme « soft » que les modernistes déclarés.

Si nous ne vous avertissons pas, ce sera chez nous un peu comme avec les charismatiques ou les ralliés. Leurs librairies contiennent des bons livres, mais tous orientés vers un amour mal compris, jamais défini, amour jamais orienté vers le règne du Christ, rarement orienté vers le zèle apostolique. Et puis, sont arrivés les livres franchement mauvais qui dissolvent la vérité dans un « tradi-œcuménisme ».

Voici le témoignage du jeune chef des Amis de Saint Jean Bosco après avoir lu le livre *Mgr Lefebvre, nos rapports avec Rome* : « Vous avez eu raison de publier ce livre. Tout jeune aime servir, particulièrement servir un roi. Et si vous ne lui donnez pas Jésus-Christ comme roi, il ira le chercher ailleurs et ne pourra le trouver que dans ses passions. » Tout est dit.

Les séminaristes sont particulièrement en danger et il appartient à leurs parents de les avertir, comme nous avertissons ici les parents. Le livre *Quel droit pour la Tradition catholique, le procès des abbés Salenave et Pinaud* révèle quelle formation est donnée en morale — oui, en morale — et en droit canonique au séminaire d'Écône.

Les textes donnés ci-dessus révèlent comment ils sont formés à juger l'Église conciliaire.

Vos mariages sont également en danger. Le code moderniste de « droit » canonique étant désormais appliqué, c'est la définition personnaliste du mariage qui entre peu à peu chez nous. Des jugements romains fondés sur le code moderniste et absolument nuls sont appliqués avec notre complicité.

Organisation matérielle

Dès maintenant je me mets à la disposition de ceux qui veulent réaliser le programme de fidélité que je viens de vous tracer.

L'appartenance à l'Union Apostolique des Familles ne sera évidemment pas nécessaire pour bénéficier de mon ministère et de celui de mes confrères, mais le reste le sera, à savoir un véritable zèle pour étendre le règne de Jésus-Christ.

Nous desservirons volontiers les groupes qui, localement, voudront non seulement demeurer fidèles à l'héritage de Mgr Lefebvre, mais voudront le faire vivre et étendre le règne de Jésus-Christ.

Au début ce sera des installations de fortune, mais petit à petit tout se mettra en place. Comme le disait saint Athanase, « ils ont les églises, mais nous avons la foi. » Et Notre Seigneur promet que la foi transportera les montagnes. Il est rare qu'elle transporte des montagnes géologiques, mais il est fréquent qu'elle déplace les montagnes du péché, de l'incrédulité, les montagnes du courage et de la sainteté. Et Notre Seigneur a raison de nous reprocher notre manque de foi à ce sujet. Saint Jean précise : *Haec est victoria quae vincit mundum, fides nostra, nous remportons la victoire sur le monde par notre foi.*

Je ne sais pour moi quel sera l'avenir, mais il nous faut déjà acquérir en France une maison pour réunir les prêtres mis à la porte de la Fraternité Saint Pie X. À partir de cette maison les prêtres réaliseront leurs courses apostoliques dans toutes les régions qui les appelleront.

Il faut une maison assez grande pour prêcher des retraites, pour recevoir les sessions de l'Union Apostolique des Familles, pour accueillir les Amis de Saint Jean Bosco et les groupements catholiques fidèles qui en auront besoin. Ce ne sera pas le confort, mais un minimum s'impose.

Nous avons commencé à chercher et avons trouvé des opportunités très intéressantes. Il faudra pour l'achat 200.000 € dont nous avons un peu plus de la moitié. Le reste est entre vos mains.

Vous pouvez dès maintenant envoyer vos dons à l'association des Amis de Saint Jean Bosco, qui pourra délivrer des reçus fiscaux. Prochainement nous fonderons une autre association spécifique ainsi qu'un fond de dotation qui pourra recevoir des dons et legs.

Tous ceux qui nous ferons des dons recevront le *Combat de la Foi* ou *Le Chevalier du Christ-Roi*, le bulletin qui prendra la suite si nos supérieurs nous empêchent de poursuivre le *Combat de la Foi*.

Le mot de la fin

Le mot de la fin sera l'adresse aux fidèles qui conclut ce bulletin.

Le Maréchal Pétain répondit à quelqu'un qui lui disait son admiration d'avoir fait don de sa personne à la France : « Ce n'est pas difficile, car c'est jeune officier que j'ai fait don de ma personne à la France et c'est en engagement sur lequel on ne revient jamais. » Plus tard il déclara — à Me Isorni si nos souvenirs sont bons — : « J'ai fait don de ma personne à la France, mais je m'aperçois que ce n'est pas assez. Il faut que je lui sacrifie mon honneur. » Son honneur aux yeux du monde, s'entend, car son honneur véritable, c'est par son sacrifice qu'il le porta pleinement à son niveau chrétien.

Ce n'est donc pas aujourd'hui que nous faisons don de nous-même aux âmes pour le règne du Christ-Roi. Ce don, nous l'avons fait lorsque nous décidâmes de suivre jusqu'au bout la voie tracée par nos parents et d'entrer au séminaire pour poursuivre l'œuvre de restauration de la chrétienté à laquelle nous les avions vus avec admiration et enthousiasme prendre leur part.

Nous y avions déjà sacrifié notre honneur aux yeux du monde. Nous savons maintenant que le moment est venu où l'accomplissement de ce sacrifice nous est demandé.

L'engagement qui fut le nôtre dès le début fut certainement celui de tous nos confrères dès leur entrée au séminaire. Dieu leur en demande à eux aussi l'accomplissement .

Vous êtes le champ de Dieu, l'édifice de Dieu. Selon la grâce de Dieu qui m'a été donnée, j'ai posé le fondement comme un sage architecte, et un autre bâtit dessus. Mais que chacun prenne garde à la manière dont il bâtit dessus.

Car personne ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé, savoir Jésus-Christ. Or, si quelqu'un bâtit sur ce fondement avec de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, du bois, du foin, du chaume, l'œuvre de chacun sera manifestée ; car le jour la fera connaître, parce qu'elle se révèlera dans le feu, et le feu éprouvera ce qu'est l'œuvre de chacun. Si l'œuvre bâtie par quelqu'un sur le fondement subsiste, il recevra une récompense. Si l'œuvre de quelqu'un est consumée, il perdra sa récompense ; pour lui, il sera sauvé, mais comme au travers du feu.

Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira ; car le temple de Dieu est saint, et c'est ce que vous êtes.

Saint Paul 1 Cor 3

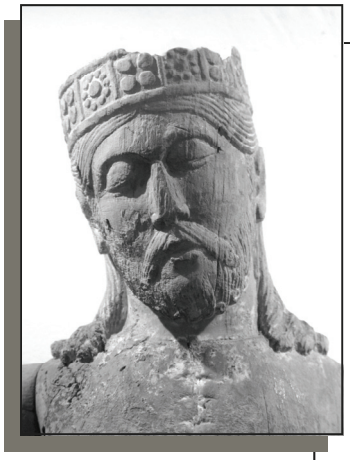

Adresse aux fidèles

par un groupe de prêtres

LE sept janvier 2014, un groupe de prêtres se réunit pour étudier comment répondre à la nécessité dans la situation présente de la Tradition. Ils décidèrent, entre autres, de publier une *Adresse aux fidèles* dans laquelle ils déclaraient se mettre à leur disposition pour tenir bon.

Je participais à cette réunion et je signai moi aussi cette *Adresse aux fidèles*. Mais je décidai de ne pas rendre publique ma signature avant d'avoir donné, en ce qui me concernait, les preuves nécessaires.

Voilà qui est accompli avec le présent bulletin. Je me fais donc un devoir qui est une joie, de publier cette adresse avec ma signature.

François Pivert +

Ont signé, pour la France, MM. les Abbés Roland de Mérode, Koller, François Pivert, Pierre Vignalou, Hubert de Sainte-Marie d'Agneau, Nicolas Pinaud, Matthieu Salenave , Olivier Rioult, Père Pierre-Marie OP et les Pères d'Avrillé , Père Bruno OSB, Père Avril, Père Raffalli et sa communauté des Stellamarins

FIDÈLES à l'héritage de Mgr Marcel Lefebvre, et en particulier à sa mémorable « Déclaration » du 21 novembre 1974, nous adhérons de tout notre coeur, de toute notre âme, à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.

Selon l'exemple de ce grand prélat, intrépide défenseur de l'Église et du Siège apostolique, nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le Concile Vatican II, et, après le Concile, dans toutes les réformes et orientations qui en sont issues.

Depuis l'an 2000 et surtout à partir de 2012 les autorités de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X font le chemin inverse en se rapprochant de la Rome moderniste.

La déclaration doctrinale du 15 avril 2012, suivie de l'exclusion d'un évêque et de nombreux prêtres et confirmée par la condamnation du livre *Mgr Lefebvre Nos rapports avec Rome*, tout cela montre la pertinacité dans cette voie qui conduit à la mort.

Aucune autorité, même la plus élevée dans la hiérarchie, ne peut nous contraindre à abandonner ou à diminuer notre foi catholique clairement exprimée et professée par le magistère de l'Église depuis vingt siècles.

Sous la protection de Notre-Dame gardienne de la foi, nous entendons poursuivre l'opération survie commencée par Mgr Lefebvre.

En conséquence, dans les circonstances tragiques où nous nous trouvons, nous mettons notre sacerdoce à la disposition de tous ceux qui veulent demeurer fidèles au combat de la foi. C'est pourquoi, dès maintenant, nous nous engageons à répondre aux demandes qui nous seront faites pour soutenir vos familles dans leurs tâches éducatives, offrir la formation sacerdotale aux jeunes gens qui le désireront, et assurer la messe, les sacrements et la formation doctrinale partout où il le faudra.

Quant à vous, nous vous exhortons à être des apôtres zélés pour le règne du Christ-Roi et de Marie-Reine.

Vive le Christ-Roi !

Notre-Dame gardienne de la foi,
protégez-nous !

Saint Pie X, priez pour nous !

Le sept janvier
deux mil quatorze

Suivent les signatures
de quarante-huit prêtres

Le Combat de la Foi — ISSN 2102-5096 —Directeur de la publication : Abbé F. Pivert — trimestriel — Imprimerie Graphimaine, Sablé sur Sarthe. Ce numéro contient trois suppléments, un calendrier de retraites, plus deux coupons-réponse